

# L'Épaulette

lepaulette.fr

N° 222 - Septembre 2023

Revue de l'association des officiers de recrutement interne et sous contrat

LE TRAVAIL POUR LOI, L'HONNEUR COMME GUIDE



# SOLIDARITE  
# AVEC NOS BLESSES

DOSSIER : SOLIDARITÉ AVEC NOS BLESSÉS P14 À P39  
RECONVERSION P50 À P53



association

Tégo

VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUTES VOS VIES

# ENSEMBLE

AVEC TÉGO

SUIVEZ-NOUS SUR ASSOCIATIONTEGO.FR



L'association Tégo vous apporte la meilleure protection sociale avec ses partenaires assureurs. Grâce à sa politique d'entraide et de solidarité, l'association Tégo vous accompagne, vous et votre famille, en cas de coup dur.

**ENGAGÉS POUR TOUS CEUX QUI S'ENGAGENT**

Association Tégo, déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901 - 153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS. © Richard Nicolas-Nelson/ECPAD/Défense - Getty Images (Vera Livchak) - Adobe Stock (Drobot Dean)



Le travail pour loi,  
l'honneur comme guide.

## 2

- ÉDITORIAL



## 3

ACTU MINARM  
BREVES

## 14

- DOSSIER

SOLIDARITÉ  
AVEC NOS BLESSÉS



## 8

• FORMATION  
DES PROMOTIONS  
EMIA & EMAC

## 50

- RÉSEAU DE  
L'ÉPAULETTE
- RECONVERSION

## 40

- PATRIMOINE

## 42

- EN DIRECT DE...  
LA GENDARMERIE



## 44

- VIE DE L'ÉPAULETTE
- INFOS ADMINISTRATIVES



## 54

- DES PLUMES  
& DES IDÉES

## 60

- CARNET
- BIBLIOGRAPHIE

## 64

ADHÉSION Bulletin d'adhésion - Mandat de prélèvement SEPA



### N° 222 - SEPTEMBRE 2023

Issue de la Versillaise, reconnue d'utilité publique le 23 février 1924 - **Président fondateur** : Général de corps d'armée Paul Gandoët (†) (1965-1970) - **Présidents d'honneur** : Général de corps d'armée (2s) Alain Le Ray (†) (1970-1982) - Général d'armée (2s) Bernard Lemattre (†) (1982-1988) - Général de corps d'armée (2s) Norbert Molinier (†) (1988-1993) - Général de corps d'armée (2s) Jean-Louis Roué (†) (1993-1997) - Général (2s) Claude Sabouret (†) (1997-2000) - Général (2s) Jean-Pierre Drouard (2000-2005) - Général de division (2s) Daniel Brûlé (2005-2009) - Général (2s) Jean-François Delochre (2009-2013) - Général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume (2013-2019) - **Président national** : Général de corps d'armée (2s) Richard André - La revue L'Épaulette est publiée par la mutuelle du même nom. - **Crédits photos** : DR L'Épaulette - **Conception & réalisation** : Stéphane Benedetti - **Impression** : Roto Press Graphic - Route Nationale 17- 60520 La Chapelle en Serval - Tél. : 03 44 54 95 95 - Dépôt légal : n°35254 - **Directeur de la publication** : Général de corps d'armée (2s) Richard André - **Directrice administrative et financière** : Lieutenant-colonel (r) Nathalie Crispin - **Rédactrice en chef** : Lieutenant-colonel (r) Nathalie Crispin - **Rédaction collaborations** : Général (2s) Paul Moreaux - Général (2s) Gendarmerie Philippe Lafoix, Colonel (r) Didier Rancher, Lieutenant-colonel (r) Thierry Lefebvre, Lieutenant-colonel (er) Dominique Lecerf, Capitaine (r) Jean-Philippe Polenne, Capitaine (er) Bernard Vidot, Robert-Michel Degrima (GEND) - **Siège social** : Ecole militaire - Bâtiment 72 - pièce 77 Case J - 1 place Joffre - 75700 Paris SP 07 - Tél. : 01 76 64 87 22 - Fax : 01 44 42 53 22 - **Courriel** : lepaulette@wanadoo.fr - **Site Internet** : www.lepaulette.fr - **Intitulé du CCP** : L'Épaulette n° 295-97 B Paris. - **N° de commission paritaire** : 0524 M 08374. **Diffusion** : par routage adhésion/abonnement. **Dépôt légal** : Septembre 2023.



En couverture : # SOLIDARITÉ AVEC NOS BLESSÉS  
Photo : Illustration Stéphane Benedetti



Retrouvez votre revue en ligne sur :  
[lepaulette.fr](http://lepaulette.fr)

# L'Épaulette

N° 222 - SEPTEMBRE 2023



### « Au revoir, Marc »

Jeune officier traitant « organisation-effectifs » en 2001, à l'état-major de l'armée de Terre, je m'étais vu attribuer le « chantier ORG » - selon le jargon du BOE d'alors - outre-mer et étranger (OME).

L'année suivante, le colonel Renard, chef de bureau, avait jugé utile que le traitant OME « tourne » sur les théâtres dont il était chargé, à commencer par les FFDJ, en clair Djibouti. C'est une période à laquelle, outre l'état-major interarmées (EMIA) se trouvait sur chaque territoire OME un commandant les éléments Terre, le COMTERRE, entouré de son propre état-major.

Ces prolégomènes pour en arriver au cœur de cet éditorial : à mon arrivée à Djibouti, j'allais faire la connaissance du COMTERRE FFDJ, le colonel Marc Delaunay. Officier de cavalerie dans le style, officier de Légion dans l'allure, le colonel Delaunay était dans le milieu de l'OME ce qu'il est convenu d'appeler une « figure », et, depuis mon bureau de l'îlot Saint-Germain, j'en étais par avance tant soit peu impressionné. Tout autant que je l'étais de découvrir cette terre d'Afrique de l'Est où Marc Delaunay était de longue date, par ses affectations antérieures, un peu comme chez lui. On était en 2002.

Dix-sept années plus tard, en 2019, c'est le général Marc Delaunay, alors Délégué Général, qui m'accueillait à L'Épaulette.

Et j'étais cette fois encore - d'une autre façon certes - toujours un peu impressionné par l'officier, par l'homme, par la stature : une figure d'officier. Il sut pour autant, et je lui en sais gré aujourd'hui comme au premier jour, me mettre immédiatement à l'aise : le binôme Président/DG fut constitué dans l'instant et pour les 4 années qui ont suivi.

Le général Marc Delaunay a quitté, ce 31 juillet 2023 et après 12 années en exercice (ce qui est sans équivalent dans l'histoire de L'Épaulette) ses fonctions. Les lignes qui suivent ne sont pas des paroles d'usage, mais les mots sincères de reconnaissance personnelle, et que je souhaite en votre nom à tous et toutes, adresser à Marc.

« Missions du délégué général : définir les orientations stratégiques, fédérer une équipe autour d'un projet, organiser les services de l'entreprise, RH, comptabilité..., planifier et gérer le budget global de la structure... »

Le moins qu'on puisse dire est que le général Delaunay aura donné toute sa consistance, et même bien davantage, à cette définition générique de Wikipédia.

Marc Delaunay a, en fait, imprimé une marque déterminante à notre association, tant du point de vue de son fonctionnement - « l'organique Epaulette », peu visible et pourtant crucial -, comme responsable vigilant et bienveillant du siège, à Vincennes puis à Paris, que dans son rayonnement : rayonnement par ses interventions auprès des élèves - la dernière fin juillet à Coëtquidan avec les ODS de l'année -, auprès des promotions, auprès du monde combattant via le Comité National d'Entente ou en dehors de lui, auprès de la société civile où son réseau personnel est sans égal, auprès du monde de l'entreprise, et au sein de notre propre Institution bien sûr.

Rayonnement en animant quotidiennement - au sens premier de ce terme - un réseau Facebook de L'Épaulette devenu véritablement la Revue de presse numérique de l'officier français, c'est en tout cas l'usage que j'en fais, sans d'ailleurs lui trouver d'équivalent dans les publications que je reçois par ailleurs. Rayonnement en s'assurant que notre Revue, ce « totem » de L'Épaulette soit à la hauteur, trimestre après trimestre, de sa réputation de revue de prestige. Rayonnement en travaillant avec Stéphane à ce que notre site, encore tout jeune, prenne son rythme. Rayonnement enfin dans le domaine particulier de la transition professionnelle, où l'action personnelle du général Delaunay, via CAP2C ou de façon plus informelle, via ses relations avec le MEDEF, a permis à nombre d'officiers de poursuivre une carrière civile après celle passée sous l'uniforme.

Et puis bien sûr, Marc Delaunay c'est un style. Un style mêlant l'officier de cavalerie, l'IA de la Belsunce (la promo du Carrefour de la Rangers, quand même !), l'officier de Spahis et de Légion Etrangère. Chacun comprend, lisant cela, qu'il nous manque déjà, comme il manque à L'Épaulette. Par bonheur, même si c'est dans un autre cadre, on va se revoir !

Je remercie infiniment le général Delaunay pour l'empreinte laissée à notre association, pour longtemps.

Septembre marque la reprise, après la traditionnelle coupure estivale. Période que chacun aborde à sa façon : on voyage, on se pose, on « se ressource », on voit de la famille. Dans tous les cas, c'est en principe « séquence REMEC »... Sans altérer l'impression de bel été que chacun d'entre vous, je le souhaite, aura retiré de ses vacances, je relève, comme président d'une association d'entraide dont c'est aussi le rôle, que la vie et ses drames, eux, n'ont pas fait de pause. Nous avons perdu, en août, deux jeunes officiers d'infanterie récemment issus de l'EMIA : le lieutenant Paul Lebel (promotion général Eblé) et le lieutenant Michel Gauthier (promotion Armée des Alpes). Des disparitions qui, comme souvent, nous laissent entre incompréhension et sidération, nous l'avons tous vécu, nous le vivons, dans nos vies personnelles. J'adresse mes très, très sincères condoléances, au nom de l'ensemble de L'Épaulette, à leurs familles, à leurs camarades, à leurs promotions.

D'une certaine façon, cela fait en définitive le lien avec le dossier central de ce numéro, consacré à la Solidarité. Avec mes remerciements au vice-président Pflimlin, qui en est l'initiateur, et à tous les contributeurs.

**Au moment de clore cet éditorial, je vous donne à présent rendez-vous, à toutes et tous, à L'École Militaire le 9 décembre prochain pour notre « AG », lors de laquelle le général d'armée Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre viendra, et c'est une première depuis plusieurs années, s'adresser en personne aux adhérents de L'Épaulette : tous présents à l'amphi de Bourcet le 9 décembre prochain !**

Bonne lecture et bonne rentrée à tous et toutes. Fidèlement ●

**Général de corps d'armée (2S) Richard André,**  
Président national de L'Épaulette.

### IN MEMORIAM

29/08/2023

Le sergent Nicolas Mazier est mort pour la France lors d'une mission d'appui à la lutte anti-terroriste en Irak dans le cadre de l'opération Chammal. Je m'incline devant son engagement et son courage. J'assure sa famille et ses frères d'armes de mon soutien indéfectible. Notre devoir : garder vivante la mémoire de cet artisan de la Libération de la France.



25/08/2023 : Hommage national au Général Georgelin (Invalides).

L'annonce du décès accidentel du Général Georgelin le 19 août 2023 a frappé l'ensemble des Français et bien au-delà de nos frontières. L'hommage national qui lui a été rendu dans la cour des Invalides, en présence du chef de l'Etat, de l'ensemble du gouvernement et de très nombreuses autorités militaires et civiles prouve, si besoin était, l'aura qu'avait le général Georgelin non seulement au sein des armées mais aussi dans tout le pays. Il fut le maître d'œuvre de la reconstruction de Notre Dame et d'un avis général, sans lui, le pari n'aurait pu être tenu. À travers sa personne, ce sont les militaires qui sont reconnus pour leur qualité d'organiseurs, leur sens de la mission et du service de la France.

Le général Georgelin n'a laissé personne indifférent. Tous ceux qui l'ont croisé ou qui ont travaillé sous ses ordres ont été marqué par son haut niveau d'exigence et son sens élevé du service du pays. Il pouvait être rugueux dans ses abords mais il avait un indéniable sens de l'humour et de l'auto-dérision. Chef d'Etat major des armées de 2006 à 2010, il fut incontestablement un grand chef militaire qui a su, par sa personnalité, repositionner les armées dans le paysage français. Le général Georgelin restera une figure tutélaire.

21/08/2023

En hommage à la mémoire et à l'engagement de l'adjudant Nicolas Latourte, tombé au champ d'honneur le 20 août lors de l'opération Chammal en Irak, le chef d'état-major des armées s'incline. Il exprime son profond soutien à la famille et aux proches de cet homme touchés par la douleur. Des pensées émues accompagnent les frères d'armes en ces moments difficiles.



20/08/2023

La promotion Armée des Alpes à l'immense tristesse de vous faire part du décès de l'un des siens, le lieutenant Gauthier. En ces moments difficiles nous nous joignons à la douleur de sa famille et de ses proches.

18/08/2023

Profonde tristesse à l'annonce de la mort en opération du sergent Baptiste Gauchot le 18 août en Irak. Je salue son engagement. Toutes mes pensées vont vers sa famille, ses proches, son camarade blessé et ses frères d'armes.



18/08/2023

15 ans. Nous n'oublions pas nos 10 frères d'armes Morts pour la France lors de l'embuscade d'Uzbin en Afghanistan.

03/08/2023

Décès du lieutenant Paul LEBEL. La promotion Général Eblé à l'immense tristesse de vous faire part du décès du lieutenant Paul LEBEL, survenu le jeudi 03 août 2023 au cours d'une sortie en montagne.



07/07/2023

Sur la plage de Ouistreham, nous avons salué pour la dernière fois Léon Gautier, aux côtés d'Emmanuel Macron. Honorer la mémoire de ce dernier héros Français du débarquement nous rappelle l'importance de l'engagement au service de la patrie. Puisse son exemple continuer nous inspirer. Nous ne l'oublierons pas.



03/07/2023

Les armées rendent hommage à l'engagement total du Caporal-chef Dorian Damelincourt, mort au feu cette nuit. Je m'associe à la peine de ses frères d'armes. Je m'incline devant la douleur de sa famille.

Notre devoir : garder vivante la mémoire de cet artisan de la Libération de la France.





## LES NOUVEAUX COMMANDEURS DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AOÛT 2023

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Nominations effectives à partir du 1<sup>er</sup> août 2023

Paris, le 28 juin 2023

**Le général de division Denis Mistral**, nommé **gouverneur militaire** de Lyon, officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Est et commandant de la zone terre Sud-Est est né en 1966. Il exerce actuellement les fonctions de sous-chef d'état-major "opérations aéroterrestres" de l'état-major de l'armée de terre depuis le 1<sup>er</sup> août 2020. Saint-cyrien passé par le Centre des hautes études militaires (CHEM), il est commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite. Il succède au général de corps d'armée Gilles Darricau.

**Le général de division Yann Gravêthe** nommé **gouverneur militaire** de Metz, officier général de zone de défense et de sécurité Est, commandant de zone terre Nord-Est et commandant des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne est né en 1966. Il exerce actuellement les fonctions de délégué adjoint à l'information et à la communication de la défense depuis le 17 août 2021. Saint-cyrien passé par le Centre des hautes études militaires (CHEM), il est officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite. Il succède au général de corps d'armée Alexandre d'Andoque de Serière.

**Le général de division Thierry Laval**, nommé **gouverneur militaire** de Marseille, officier général de zone de défense et de sécurité Sud et commandant de zone terre Sud est né en 1966. Il exerce actuellement les fonctions de commandant des services des officiers généraux depuis le 1<sup>er</sup> août 2021 après avoir commandé le Service militaire adapté. Saint-cyrien, il est officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite. Il succède au général de corps d'armée Pascal Facon.

**Le vice-amiral Jean-François Quérat**, nommé **commandant de la zone militaire maritime Atlantique**, commandant l'arrondissement maritime Atlantique et préfet maritime de l'Atlantique est né en 1968. Il a été promu vice-amiral le 1<sup>er</sup> août 2022 et exerce actuellement les fonctions de chef de cabinet du chef d'état-major des armées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Formé à l'École navale et passé par le Centre des hautes études militaires (CHEM), il est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite. Il succède au vice-amiral d'escadre Olivier Lebas.

**Le général de brigade Yann Latil**, nommé **commandant supérieur des forces armées** de la Nouvelle-Calédonie et commandant de la base de défense de Nouvelle-Calédonie est né en 1972. Il exerce actuellement les fonctions de conseiller militaire terre au cabinet du ministre des armées depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Saint-cyrien passé par le Centre des hautes études militaires (CHEM), il est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite. Il succède au général de brigade Valéry Putz.

**Le général de brigade Jean-Marc Giraud**, nommé **commandant supérieur des forces armées** dans la zone sud de l'océan Indien et commandant de la base de défense de La Réunion-Mayotte est né en 1971. Il exerce actuellement les fonctions de directeur de projet (groupe III) "simplification du fonctionnement de l'armée de terre" depuis le 1<sup>er</sup> août 2022. Saint-cyrien passé par le Centre des hautes études militaires (CHEM), il est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite. Il succède au général de brigade Laurent Cluzel.

**Le contre-amiral Nicolas Lambropoulos**, nommé **commandant supérieur des forces armées** aux Antilles, commandant de la zone maritime Antilles et commandant de la base de défense des Antilles est né en 1973. Il exerce actuellement les fonctions d'adjoint au chef de l'état-major particulier du Président de la République depuis le 1<sup>er</sup> août 2020. Il est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite et succède au contre-amiral d'escadre Eric Aymard.

**Le général de brigade aérienne Marc le Bouil**, nommé **commandant supérieur des forces armées** en Guyane et commandant de la base de défense de Guyane est né en 1969. Il exerce actuellement les fonctions de Commandant en second des forces aériennes stratégiques. Il est officier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite et succède au général de division aérienne Xavier Buisson.

*« J'adresse mes sincères félicitations à Denis Mistral, Yann Gravêthe, Thierry Laval, Jean-François Quérat, Yann Latil, Jean-Marc Giraud, Nicolas Lambropoulos et Marc le Bouil qui prennent leurs fonctions à compter du 1<sup>er</sup> août. Je tiens à remercier infiniment leurs prédécesseurs pour leurs loyaux services » déclare Sébastien Lecornu, ministre des Armées.*



### SPORT

**Championnat du Monde Militaire de Rugby 2023**  
11/09/2023

Ils l'ont fait !  
Félicitations à tous nos guerriers champions du monde militaire de rugby, victorieux 25 à 22 en finale face aux Fidji.  
**Mission accomplie.**



### SEDAC - PATRICIA MIRALLES

**Colloque Climat & Défense**  
06/07/2023

Au colloque sur la stratégie Climat & Défense, j'ai rappelé l'engagement fort d'armées Gouv dans la lutte contre le changement climatique. Biodiversité, énergies, préservation des ressources : nos armées sont au travail pour participer pleinement aux stratégies nationales.



### CARTE DU COMBATTANT

28/06/2023

L'attribution de la carte du combattant était conditionnée à au moins 4 mois d'Opex.  
Son application stricte conduisait à en refuser l'octroi à 200 militaires par an auxquels il manque moins de 7 jours sur le terrain.  
L'amendement adopté permettra de régler ces situations.



### PLAN BLESSÉS 1<sup>re</sup> RÉUNION DU COMITÉ

03/07/2023

Deux mois après sa présentation, je suis fier de réunir le 1<sup>er</sup> comité de suivi du plan blessés.  
C'est en rassemblant les acteurs et bénéficiaires du plan tous les 6 mois que nous pourrons l'ajuster du mieux possible aux besoins de nos militaires et de leurs familles.



### MINARM

02/08/2023

Après son adoption par le Parlement et sa validation par le conseil constitutionnel, la LPM 2024-2030 a été promulguée le 1<sup>er</sup> août et publiée aujourd'hui au JO. Un budget inédit de 413 milliards d'€ pour transformer nos armées qui bénéficiera à l'ensemble du territoire.

08/07/2023

Pour rappel, le projet de LPM prévoit un investissement de 413 milliards d'euros, dont 30 milliards pourraient être « consommés » par l'inflation. Et, afin de porter le crédits de la mission Défense à 69 milliards d'ici 2030, l'idée du gouvernement est d'augmenter annuellement le budget du ministère des Armées de 3,1 milliards en 2024, de 3 milliards entre 2025 et 2027, puis de 4,3 milliards entre 2028 et 2030.





## RESERVE - SÉBASTIEN LECORNU

05/07/2023

L'accroissement de la réserve opérationnelle est essentiel pour l'avenir de notre modèle d'armée. Tout à l'heure, je présiderai une prise d'armes aux Invalides composée intégralement de réservistes. C'est une première. Je veux leur dire la reconnaissance de la Nation.

## ARMÉE DE TERRE "DE COMBAT"

10/04/2023

En 2015, suite aux attentats de Paris et à l'opération Sentinelle, le général Jean-Pierre Bosser a révélé un plan de transformation de l'armée de Terre, nommé "Au contact". Ce plan visait à renforcer l'esprit guerrier, augmenter l'effectif de la Force opérationnelle terrestre, améliorer les capacités et réorganiser la structure. Une nouvelle Loi de programmation militaire sera prochainement discutée au Parlement pour conduire à une nouvelle transformation de l'armée de Terre, comme annoncé par le ministre des Armées Sébastien Lecornu en février dernier.



## ACTION TERRESTRE FUTURE

04/07/2023

Avec Think Défense autour des enjeux de transformation de l'armée de Terre. Responsable d'emporter la décision sur les champs de bataille, l'armée de Terre est une composante agissante de la puissance française.

15/08/2023

## L'armée de Terre veut donner plus d'autonomie à ses brigades et à ses régiments.

Lors de son discours prononcé à l'Hôtel de Brienne, le 13 juillet, le président Macron avait dit vouloir revoir le fonctionnement du ministère des Armées en insistant sur la nécessité de donner « les leviers d'action à ceux qui portent les missions en opérations comme au cœur des territoires » et « d'encourager la réactivité, faciliter la capacité à entreprendre, démultiplier les énergies » et « concentrer les volontés sur la réalisation de la mission ».



29/07/2023

Le Cercle Fontenoy, groupe de réflexion terre [GRT], produit des travaux qui participent à la réflexion stratégique de l'armée de Terre. L'originalité et la diversité des regards extérieurs enrichissent notre modèle.

## DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : QUELS ENJEUX POUR LES ARMÉES ?

22/08/2023

Climat et enjeux de défense sont profondément liés. Le réchauffement planétaire aura pour conséquences d'exacerber les tensions de tous types, susceptibles de provoquer des conflits. En tant qu'acteurs essentiels de la sécurité internationale, nos armées ont un rôle à jouer. D'autant qu'elles sont, elles aussi, directement impactées.



## CEMAT

22/06/2023

Rôle des forces terrestres et défense de la zone Euro-Atlantique sont les priorités des échanges du forum des CEMAT européens. Avec mes homologues Européens et Américains, 2 jours d'échanges autour des défis actuels et futurs à Garmisch-Partenkirchen.

## OPÉRATIONS INTERIEURES - OPINT

18/08/2023

En pleine saison cyclonique dans les Caraïbes, l'exercice ANTILLEX a permis d'entraîner les forces Armées des Antilles à mettre en œuvre dans des délais réduits une organisation spécifique en cas de crise climatique et humanitaire.



## OPERATIONS EXTERIEURES - OPEX

03/08/2023

Hier soir, la France a achevé l'opération d'évacuation des ressortissants souhaitant quitter le Niger. Au total, 1079 personnes ont été rapatriées, dont 577 Français ainsi que des ressortissants de 50 autres nationalités.

## LYNX

19/08/2023

Présentation du Griffon, démonstration d'ouverture de routes et de détection de mines : les soldats estoniens et français ont échangé leurs savoir-faire dans le domaine du génie OTAN.



## AIGLE

18/08/2023

Du 24/07 au 03/08, les forces portugaises, roumaines et françaises du bataillon se sont entraînées conjointement dans les domaines de l'artillerie, du NRBC et des manœuvres sur véhicules blindés. Échanges sur les procédures tactiques et techniques Portugaises et Françaises et renforcement de la coopération.

## IRAK

18/07/2023

La France va lancer la mission « Bataillon du désert » pour former les forces irakiennes. Arrivé en Irak, un partenaire important pour la stabilité de la région avec lequel nous allons renforcer notre coopération bilatérale. Une visite pour marquer l'engagement continu de la France dans la lutte contre le terrorisme et face aux nouvelles menaces.





## LA PROMOTION GÉNÉRAL MOREL AU CENTRE NATIONAL D'ENTRAÎNEMENT COMMANDO

C'est l'aube, la météo capricieuse des Pyrénées empêche le soleil de percer. L'air vif et frais court le long des gigantesques murailles du Fort de Mont-Louis. Autour du mâât des couleurs, les brigades sont rassemblées en bon ordre. Les visages, rieurs ou crispés, sont encore épargnés de l'opacité du camouflage, leur seconde peau pour un mois durant.

La nervosité se fait sentir, mêlée d'appréhension et d'excitation. Des sentiments abondamment nourris par la réputation du lieu ! Derrière les rangs des stagiaires, appuyés contre un vieux bâtiment, les faisceaux de sac laissent présager du poids qui pèsera sur les épaules des sous-lieutenants.

Face à eux, de l'autre côté de la place d'arme, une floppée de bérets rouges se rassemblent. Ce sont les fameux « chats maigres », les brigadiers « instructeurs commandos » du CNEC. Les attitudes semblent tirées d'une fable de La Fontaine : proies et prédateurs, stagiaires et instructeurs. Les protagonistes se toisent, se défient du regard.

Soudain, les haut-parleurs crépitent et des chants s'élèvent dans l'enceinte : Être et durer, La valse du bataillon de choc. Les commandos, puis s'interrompent. Quelques minutes plus tard, l'ensemble est au garde à vous, et le drapeau tricolore s'élève, majestueux, au milieu du plateau de Cerdagne encerclé de sommets enneigés. Comme à l'accoutumée, une Marseillaise martiale l'accompagne jusqu'au moment fatidique : « Les instructeurs des brigades ». Les félins à la coiffe de paras rejoignent les différentes brigades en petite foulée. Le stage peut commencer.

C'est dans cette atmosphère que les officiers-élèves de la promotion Général Morel de l'École militaire des aspirants de Coëtquidan ont débuté le stage « moniteur commando » au CNEC du 15 mai au 9 juin 2023. Aguerissement, rusticité, résilience et qualification furent les maîtres mots de cette période charnière, véritable point d'orgue de la formation des sous-lieutenants.

Pendant un mois, les sous-lieutenants de l'EMAC ont battu les sentiers de Cerdagne, du Capcir et des Albères dans l'optique d'acquiescer les techniques commandos nécessaires à l'évolution d'une troupe dans un environnement accidenté, montagneux et même nautique.

Les journées défilaient au rythme des pistes aériennes des forts de Mont-Louis et de Collioure, des instructions C4, de l'apprentissage des rappels et du franchissement nautique, quand les nuits étaient le théâtre de longues et harassantes missions de type commando. Le manque de sommeil et la fatigue accumulés au long du stage ont évidemment rendu la tâche d'autant plus difficile.

Le stage s'est ponctué par la traditionnelle remise des brevets moniteurs ; désormais la Morel sera en pointe, toujours ●

Sous-lieutenant Alexis



## LES GARDIENS DE L'HÉRITAGE : LE DÉFILÉ HISTORIQUE SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

Le 14 juillet, jour de la Fête nationale, les Champs-Élysées de Paris s'animent d'une énergie particulière. C'est un jour où la nation tout entière se rassemble pour célébrer l'unité et l'histoire de la République française. Nous avons l'honneur d'être au cœur de cette majestueuse procession. En effet, comme chaque année, les 3 promotions sortantes d'officiers-élèves de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan participent à ce qui est sûrement le plus beau défilé militaire du monde.

Alors que le moment du départ approche, une tension mêlée d'excitation se fait sentir dans les rangs. Ils se regroupent, se préparant à avancer d'un pas martial, chacun à la fois en harmonie avec les autres et conscient de l'importance de sa propre présence.

Le passage vif et furieux de la Patrouille de France au-dessus de nos têtes déploie un immense drapeau tricolore dans les cieux. Vêtus de nos magnifiques tenues bleu horizon, symbole de l'héritage de nos anciens, les officiers de l'École militaire des aspirants de Coëtquidan marchent au pas cadencé, en parfaite harmonie avec le rythme martial de la musique militaire. Chaque geste est précis, chaque mouvement est contrôlé, reflétant le résultat d'une année d'entraînement et de formation rigoureuse.

En ce jour solennel, la promotion Général Morel se tient droite et fière, consciente de la responsabilité qui repose sur ses épaules. Elle porte sur son visage le sérieux de l'apprentissage, mais aussi l'enthousiasme de servir son pays, car ses membres le savent : ils sont les représentants de la future génération des défenseurs de la France.

Sous le regard de nos familles, de nos amis et des citoyens français qui nous acclament, nous rendons hommage à l'Histoire de France. C'est dans ce contexte emblématique que les officiers-élèves de l'Académie militaire défilent côte à côte, chaque formation arborant son drapeau en tête. Au-delà de la symbolique, ce défilé marque également le début d'une nouvelle étape pour nous, qui nous apprêtons à prendre des responsabilités au sein des forces armées. Nous avons été formés pour faire face à des défis complexes, pour être des chefs justes et avisés, et pour faire preuve d'une bravoure inébranlable face à l'adversité.

Nous sommes les gardiens d'une tradition séculaire faite de courage, d'audace, d'honneur et de sacrifice. En défilant sur les Champs-Élysées, nous marquons notre engagement envers la France, inspiré des générations précédentes à suivre leur exemple et à servir notre pays avec la même détermination et le même amour.

Lorsque le défilé prend fin, que les centaines de mètres ont été parcourus sous nos pieds, que les drapeaux sont repliés et que les uniformes sont rangés, une fierté durable réside dans nos esprits. Déjà, nous nous souvenons de cette journée où nous avons défilé sur les Champs-Élysées, non seulement en tant que représentants de notre école, mais surtout en tant que gardiens dévoués de notre patrie ●

Sous-lieutenant Swann



## LE TRIOMPHE ET L'EMAC

« Il meurt. » C'est ainsi que Shakespeare, le plus grand dramaturge du monde anglo-saxon, décida de conclure son œuvre la plus tragique, le Roi Lear. Il n'y avait ni fanfare, ni défilé mortuaire à travers les cités endeuilées pour pleurer la mort du roi. Simplement et factuellement : « Il meurt. » À l'excès de paroles, Shakespeare préférerait la sobriété. À l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, nous n'écrivons pas une nouvelle page de Shakespeare, et préférons le grandiose. Quand l'année se termine, c'est en beauté.

Les fers de nos bottines jonchent encore les Champs-Élysées que déjà nous sommes rassemblés sur l'immense Marchfeld, sous le regard bienveillant du Général Kléber, pour répéter la cérémonie annuelle du Triomphe qui aura lieu le 22 juillet 2023 à l'AMSCC. Les écoles sont toutes rassemblées pour la répétition : Les Officiers Sous Contrat - Encadrement de l'EMAC accueillent dans leurs rangs une promotion d'Officiers des Domaines de Spécialités (ODS) qui sera baptisée le soir du 22 juillet, conjointement avec la 2<sup>e</sup> Brigade de l'École Militaire Interarmes et le 3<sup>e</sup> bataillon de l'École Spéciale Militaire.

Pendant la journée, l'AMSCC ouvrira ses portes aux familles et aux visiteurs pour diverses activités. Le Festival International du Livre Militaire accueillera les avides de lecture entre l'exposition de matériels militaires et l'inauguration du Forum de l'Innovation. Le même visiteur devra se tenir prêt pour 14h afin d'admirer les traditionnels spectacles préparés par chacune des écoles d'officiers. Si nous répétons le soir pour la cérémonie militaire, nous fondons sous le soleil de midi pour préparer un spectacle qui rendrait le Cours Florent jaloux de notre créativité.

En fin de soirée, des chuchotements viendront habiter l'obscurité des abords du Marchfeld. Cette discrète animation sonnera le début de la grande cérémonie militaire débutant à 22h. Les Élèves-officiers et Officiers-Élèves en tenue de tradition se préparent pour la dernière fois. Tenues Bleu Horizon repassées, sabres lustrés, chacun connaît sa place dans ce carré que ma promotion, la Général Morel, formera pour la dernière fois.

Car si Le Triomphe est une célébration, une sorte de naissance, pour les promotions baptisées, c'est aussi un adieu aux promotions qui quittent l'AMSCC pour rejoindre leurs Divisions d'Application. Discours, baptêmes et feux d'artifices précéderont un défilé final où les trois promotions aînées de l'EMAC, de l'EMIA et de l'ESM défilent sur leur chant de promotion.

Les sous-lieutenants des trois écoles marcheront devant le public, sous la lumière des projecteurs, pour partir s'enfoncer symboliquement dans la nuit. Le Marchfeld résonnera pour la toute dernière fois au son des voix vaillantes de la Général Morel, la Gergovie et la Général Caillaud. Y aura-t-il des sourires ou des larmes sur les visages de nos héros ? Les ajoncs piquants et inondés manqueront-ils à quelque OSC-E fou ? Les buses interminables de Ville Bizard rendront-elles nostalgique un cyrand en manque de bizutage ? Nul ne l'admettra, tous célébreront leurs départs, mais peut-être que certains se retourneront devant les statues de Bayard et de Du Guesclin pour leur murmurer un « à bientôt » que seuls les corbeaux entendront.

Si la conclusion du Roi Lear de Shakespeare ne saurait décrire l'année d'un sous-lieutenant à l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, les mots de son compatriote Dylan Thomas semblent magnifiquement appropriés car ils résonnent comme des ordres finaux à ceux qui quittent pour de bon le berceau de leur vie d'officier :

**"N'entre pas sans violence dans cette bonne nuit."**

Sous-lieutenant Swann



## EN IMMERSION AVEC LES CHASSEURS DU « 16 »



Durant la semaine du 13 au 17 mars, la 14<sup>e</sup> compagnie de l'école militaire des aspirants de Coëtquidan (EMAC) s'est rendue à Bitche dans le cadre d'un partenariat avec le 16<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied (BCP). Tour à tour, nous avons eu l'opportunité de commander les "Furieux" de la 2<sup>e</sup> compagnie en tant que chef de section. Après sept mois de formation, cette expérience nous a permis d'éprouver notre savoir-faire et notre autorité.

Commander des soldats de métier, entraînés et aguerris, représente une étape importante de notre formation d'officier.

Durant la semaine, les combats se succèdent dans le cadre d'un scénario calqué sur le conflit russo-ukrainien. Les chefs de section du "16" chaperonnent les élèves de l'EMAC, ils dispensent leurs conseils et notent la manœuvre à l'issue de l'exercice.

Formés au C3T (concept commun de combat terrestre), nous nous retrouvons à la tête d'une section d'infanterie, avec des procédés spécifiques qui nous sont encore inconnus : nous sommes amenés à manœuvrer en zone urbaine ou à effectuer une mission de point de contrôle. L'ordre initial exposé, la manœuvre commence. La progression vers l'objectif est rapide, les fantassins du "16" déroulent leurs savoir-faire ; à la radio, les chefs de groupes sont constamment force de proposition pour la topographie et la tactique. Hors de notre zone de confort, nous, les jeunes officiers, devons faire preuve d'inventivité et de souplesse d'esprit.

Au-delà de notre formation, ce partenariat nous aura permis de découvrir une culture de corps différente. Le soir, après les combats, nous faisons honneur à "l'accueil aimable" des chasseurs en échangeant avec eux sur leurs traditions et leurs engagements en mission. Lors de la visite du régiment le dernier jour, nous avons pu bénéficier d'une présentation de la salle d'honneur, des matériels de dotation tels que le VBCI (véhicule blindé de combat d'infanterie), ainsi que d'un repas de corps lors duquel nous avons pu célébrer le partenariat entre la 14<sup>e</sup> compagnie de l'EMAC et les Furieux du 16<sup>e</sup> BCP ●

Sous-lieutenant Vianney

## LES QUALIFICATIONS DES FUTURS OFFICIERS DE L'ARMÉE DE TERRE

La semaine du 6 mars 2023, la 1<sup>re</sup> section de la 14<sup>e</sup> Compagnie de l'École Militaire des Aspirants de Coëtquidan (EMAC) a suivi son stage d'EMOE (Encadrement de mise en œuvre des explosifs).

Cette formation qualifiante avait pour objectif principal de nous apprendre à désamorcer une munition non explosée pendant une séance de tir que nous encadrons, ce qui peut s'avérer être une tâche complexe et exigeante. Nous avons ainsi été formés à l'utilisation de différents types d'explosifs et d'artifices, tout en respectant scrupuleusement les règles de sécurité édictées.

Le respect strict de ces règles est crucial lors de l'utilisation d'explosifs. Nous avons appris lors de notre formation EMOE que le non-respect de ces règles peut entraîner des conséquences dramatiques. En tant que futurs encadrants, nous sommes conscients de l'importance de la sécurité pour garantir le succès de nos missions. Nous sommes donc désormais formés pour respecter scrupuleusement ces règles de sécurité lors de nos futures séances d'entraînement et d'instruction.

La formation EMOE a fait suite à l'obtention de notre moniteur ISTC (Instruction Sur le Tir au Combat). Le but était ici de nous former à encadrer une séance de tir au fusil d'assaut. De la pédagogie donc mais également de la pratique, avec plusieurs séquences de tir.



Là encore, le strict respect des règles de sécurité était impératif, car éliminatoire. Cela impliquait notamment : la direction du canon, le contrôle de la chambre de l'arme et la position du doigt sur la détente.

En tant que futurs encadrants, nous sommes responsables de la sécurité de nos troupes. Ainsi, ces formations ont été essentielles pour nous permettre de maîtriser cette tâche importante de notre futur métier. Nous sommes fiers d'avoir suivi ces formations et d'être désormais qualifiés pour encadrer nos futures séances de tir. Nous sommes impatients de mettre en pratique nos compétences dans nos futures sections ●

Sous-lieutenant Nicolas



## CHEF DE BATAILLON DUPIN PARRAIN DE LA 62<sup>e</sup> PROMOTION DE L'ÉCOLE MILITAIRE INTERARMES.

Le samedi 22 juillet 2023, la 62<sup>e</sup> promotion de l'école militaire interarmes (EMIA) a été baptisée à l'occasion de la cérémonie du Triomphe, présidée par le chef d'état-major des armées, le général Thierry Burkhard.

« Cette promotion portera le nom de chef de bataillon DUPIN ». Voilà les paroles qui donnent à ces 108 jeunes officiers une identité précieuse mais surtout la responsabilité de porter fièrement les valeurs et l'histoire de leur parrain.

La proximité de l'histoire du chef de bataillon DUPIN, qui a foulé les pavés de l'EMIA il y a de cela vingt ans, son exemplarité et le dévouement dont il fit preuve, ont profondément touché les membres de la promotion qui ont eu à cœur d'honorer sa mémoire.

Benoît DUPIN s'engage en 1997 à l'école nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent. Homme d'action, il choisit de servir dans l'infanterie, au sein du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Marine. Il participe à trois opérations extérieures en tant que chef de groupe : à Sarajevo (ex-Yougoslavie) en décembre 1998, au Tchad en janvier 2000 et à Skopje (en Macédoine et à côté du Kosovo) en mai 2001.

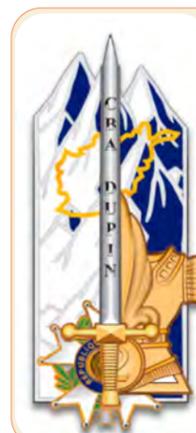
Ses états de service sont excellents et ses qualités de meneur d'hommes sont déjà remarquées par ses chefs. Il tente alors le concours de l'EMIA, qu'il intègre en 2002 au sein de la promotion lieutenant de Ferrières, où sa joie de vivre et son allant seront particulièrement remarquables. Il choisit l'arme du génie en fin de scolarité et rejoindra le 2<sup>e</sup> régiment étranger de génie (2<sup>e</sup> REG) à Saint-Christol en 2005. Chef de section en unité de combat, il est déployé en mission de courte durée en Martinique en 2005, puis à Djibouti en 2007.

Le 1<sup>er</sup> août 2008, il est promu capitaine. En 2010, après deux ans en tant qu'officier adjoint, il prend le commandement de la 3<sup>e</sup> compagnie de combat du 2<sup>e</sup> REG.

Cette même année, il est engagé dans l'opération Pamir en Afghanistan comme commandant d'unité au sein du groupement tactique interarmes de Kapisa. Le 17 décembre, il mène une opération de reconnaissance dans la vallée de Kapisa en vue de construire un poste au profit de l'armée nationale afghane. Près du village de Jalokhel, des insurgés prennent son détachement à partie. Au cours du combat, alors que le capitaine Dupin commande ses légionnaires, il est mortellement touché à la tête. Benoît Dupin tombé au champ d'honneur laisse alors derrière lui une épouse et une fille.

Officier respecté de tous, chef exemplaire et exigeant, le chef de bataillon Dupin est également parvenu à atteindre une place difficilement accessible : le cœur de ses hommes. « Avec lui quelque chose est mort en nous aussi » dit un des nombreux légionnaires qui lui rendent hommage ●

### Sous-lieutenant Laurie



#### Voici l'insigne de la jeune promotion Dupin qui se distingue par :

- L'épée, symbole du statut d'officier
- La base de l'écu de l'EMIA.
- La demi grenade de la légion étrangère, chargée du chiffre 2, et la cuirasse de sapeur rappellent l'insigne du 2<sup>e</sup> REG.
- L'insigne de la légion d'honneur, grade de chevalier (remis à titre posthume).
- Les montagnes font référence aux spécificités du 2<sup>e</sup> REG, régiment de génie de la 27<sup>e</sup> BIM, mais aussi au milieu dans lequel le CBA Dupin a combattu.
- Le tracé du pourtour de l'Afghanistan, pays dans lequel le CBA Dupin donna sa vie.



### CHANT PROMOTION CBA DUPIN

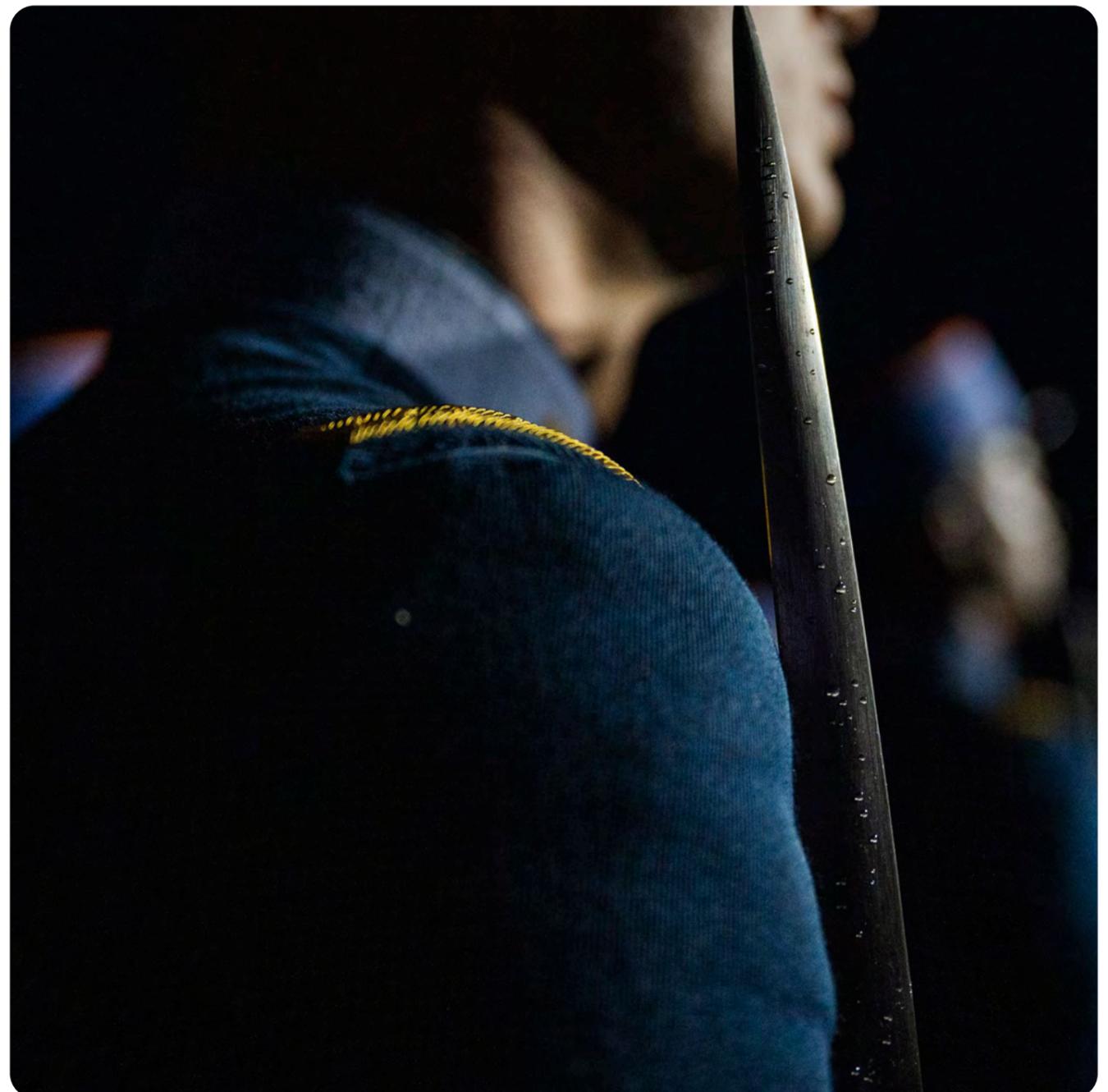
**1/** Quittant votre Touraine pour le pays sarthois,  
Jeune sous-officier, vous faites ainsi le choix,  
Des Troupes de Marine, pour servir la France,  
Et du métier des armes acquérir l'expérience,  
Aux confins de l'Afrique, aux Balkans par deux fois,  
Meneur d'homme remarqué, se dessine votre voie,  
Votre ambition vous mène vers d'autres horizons,  
L'épaulette devient votre vocation.

#### Refrain :

**Nous voulons vous jurer Honneur Fidélité,  
O commandant Dupin en ce soir solennel,  
La promotion en vous, reconnais son modèle,  
Officier exemplaire, nous marchons dans vos pas,  
Placez-en nous la flamme, guidez-nous au combat.**

**2/** Sur le 2<sup>e</sup> Génie, se porte votre choix,  
En servant la légion, rien n'empêche la « 3 »,  
Dévoué, volontaire en mission repartant,  
Les Antilles, l'Afrique et toujours les Balkans,  
Les sommets des montagnes, vous appellent à nouveau,  
De ce milieu hostile, sortez avec brio,  
Modèle d'humanité, par vos actes marquez,  
Et de tous inspirez le plus profond respect.

**3/** De la cime des Alpes aux rochers d'Alasay,  
Foulant la terre Afghane, retrouvez la mitraille,  
Et un matin d'hiver, à la tête de vos hommes,  
Une balle vous touche et d'un coup vous assomme,  
Mortellement touché, au combat succombez,  
Rejoignez Saint Antoine depuis cette vallée,  
Héroïque destin, honorons la mémoire,  
De ce grand sacrifice, à jamais dans la gloire.



# # SOLIDARITE # AVEC NOS BLESSES

Chaque année, l'armée de Terre met à l'honneur ses blessés et tous ceux qui œuvrent à l'amélioration de leur quotidien. Cet évènement met en exergue l'esprit de fraternité et permet de mieux faire connaître l'organisation de la chaîne de soutien des blessés. C'est dans le prolongement de ces actions que l'Épaulette a voulu dresser un tableau de cette chaîne de solidarité au service des blessés physiques ou psychiques.

Le 30 mars 2023, l'association Solidarité Défense, présidée par Jean-Marie Bockel, ancien secrétaire d'Etat à La Défense et aux anciens combattants, a organisé un colloque à la maison de la Chimie à Paris intitulé « accompagner la blessure psychique du militaire ». La présence du Ministre des Armées, monsieur Lecornu, de la secrétaire d'Etat aux anciens combattants, madame Mirallès, du général Burkhardt, chef d'état-major des armées et des chefs d'état-major des trois armées prouve, si besoin était, l'importance de ce sujet et la reconnaissance, par les plus hautes autorités militaires, de cette réalité que sont les blessures psychiques qui peuvent toucher tous les militaires : officiers, sous-officiers ou militaires du rang, sans distinction. Les témoignages de blessés psychiques, lors de ce colloque, furent particulièrement forts, émouvants et courageux. Le 13 avril, lors de la journée des blessés organisée par le Général Abbad, Gouverneur militaire de Paris, le Général Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre, a rendu un vibrant hommage aux blessés, soulignant l'importance de leur accompagnement pour leur reconstruction, que leurs blessures soient visibles ou invisibles. Il a ensuite décoré dix blessés de l'armée de Terre. Enfin, le 24 juin, l'opération « avec nos blessés » a mobilisé, comme chaque année, des milliers de Français, militaires et civils dans toute la France.

Ces évènements prouvent, si besoin était, la prise en compte par le commandement mais aussi par de très nombreux organismes, de cette impérieuse nécessité de solidarité et d'aide à nos blessés.

C'est dans le prolongement de ces actions que l'Épaulette a voulu dresser un tableau, aussi complet que possible, de la chaîne de solidarité qui est mise au service des blessés physiques ou psychiques.

En donnant la parole aux institutions, aux associations, aux entreprises qui se mobilisent au quotidien, nous voulons mettre en avant leurs actions au profit des blessés et de leurs familles tout en soulignant que cette chaîne de solidarité n'est pas figée. L'action au profit des blessés évolue, s'adaptant aux nouveaux besoins. Elle se réinvente en étant à l'écoute des blessés et des familles.

Parallèlement, il est important que chacun se sente mobilisé par cette question en agissant à son niveau, en soutenant les blessés, en les orientant éventuellement vers des organismes qui se consacrent à cet accompagnement.

Nous pouvons tous être acteur de cette chaîne de soutien. L'esprit de fraternité et de solidarité doit nous guider afin qu'aucun blessé physique ou psychique ne soit laissé au bord du chemin : c'est l'honneur des armées françaises ●

Général (2s) Bertrand Louis Pflimlin,  
Vice-président de l'Épaulette

Dans ce dossier vous sera présentée cette chaîne de soutien en 3 points avec différents acteurs (tous ne sont pas cités ici, mais leurs actions au quotidien sont essentielles) :

### 1 - Le soutien des institutions

- DRHAT
- ONaCVG
- ASA / IGESA
- Gendarmerie
- CABAT
- SSA
- Défense Mobilité

### 2 - L'accompagnement des entreprises

- CLD DEFENSE
- ARQUUS

### 3 - L'Engagement des associations

- Union des blessés de la face et de la tête (UBFT) / GUEULES CASSEES
- ULTRA OPS
- Terre fraternité et ADO



GA Pierre Schill, Chef d'état-major de l'armée de Terre

## " NE LAISSER PERSONNE AU BORD DU CHEMIN "

Dans la grande famille de l'armée de Terre, personne n'est laissé de côté. L'institution accompagne ainsi chaque blessure, visible ou invisible. Le fondement de cette organisation réside dans la chaîne de soutien mise en place : soldats, unités, acteurs institutionnels, associations et entraides accompagnent au quotidien les militaires blessés et leurs familles.

Dans cette mobilisation nationale, l'armée de Terre tient une place particulière car elle est « la plus touchée des forces armées de par la nature de son emploi ». Agissant de manière volontariste, elle a donc lancé en septembre 2022 un plan blessés déclinant la volonté exprimée par le Président de la République lors de son allocution du 13 juillet 2022. Ce plan s'est inclus dans le plan d'action ministériel Blessés 2023-2027, annoncé le 10 mai 2023 par la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire.

L'action conjuguée de tous ces acteurs porte trois objectifs majeurs.

- **Préserver les effectifs et maintenir la capacité opérationnelle de l'armée de Terre** dont le premier impératif est de demeurer, en tous temps et en tous lieux, à même de répondre à ses impératifs d'engagement au combat.

- **Témoigner la considération due à chacun des blessés** pour ne laisser personne sur le « bord du chemin », car solidarité et fraternité d'armes sont des piliers de notre efficacité.

- **Entretenir la cohésion de l'armée de Terre**, au-delà des actions quotidiennes mises en œuvre par l'organisation d'évènements tels que l'opération « Avec nos Blessés ».

Dans ce cadre, l'armée de Terre ne saurait agir seule. Son action est donc naturellement appuyée par un **tissu associatif fortement engagé** dans cette volonté d'accompagnement et de soutien.

L'ensemble de ces initiatives permet à la Communauté Terre de faire siens les mots de George Clémenceau : « ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous. Nous leur devons tout sans aucune réserve. » ●

Lieutenant-colonel Cédric DOUAIRE,  
Chef de section synthèse du bureau condition du personnel – environnement humain  
DRHAT / SDEP / BCP-EH / SYNT

<sup>1</sup> Rapport thématique du HCEM 2019 « la mort, la blessure, la maladie ».



Le 24 juin 2023, dans les rues de Paris et aux Invalides, se déroule la journée de soutien "Avec nos blessés" (ANB).  
Photo : Pichet Romain

## LA TRANSFORMATION DE LA PRISE EN CHARGE DES BLESSÉS MILITAIRES

La blessure au combat, et plus généralement en mission, ou même en service, constitue un sujet pris en compte par les chefs militaires depuis plusieurs siècles, pour des raisons d'abord opérationnelles, puis très rapidement humaines.

De l'Hôtel des Invalides à la création de dispositifs d'aides (associations) et de réparations (pensions) à partir de 1918, l'Etat et plusieurs acteurs assurent conjointement la prise en charge des blessés militaires.

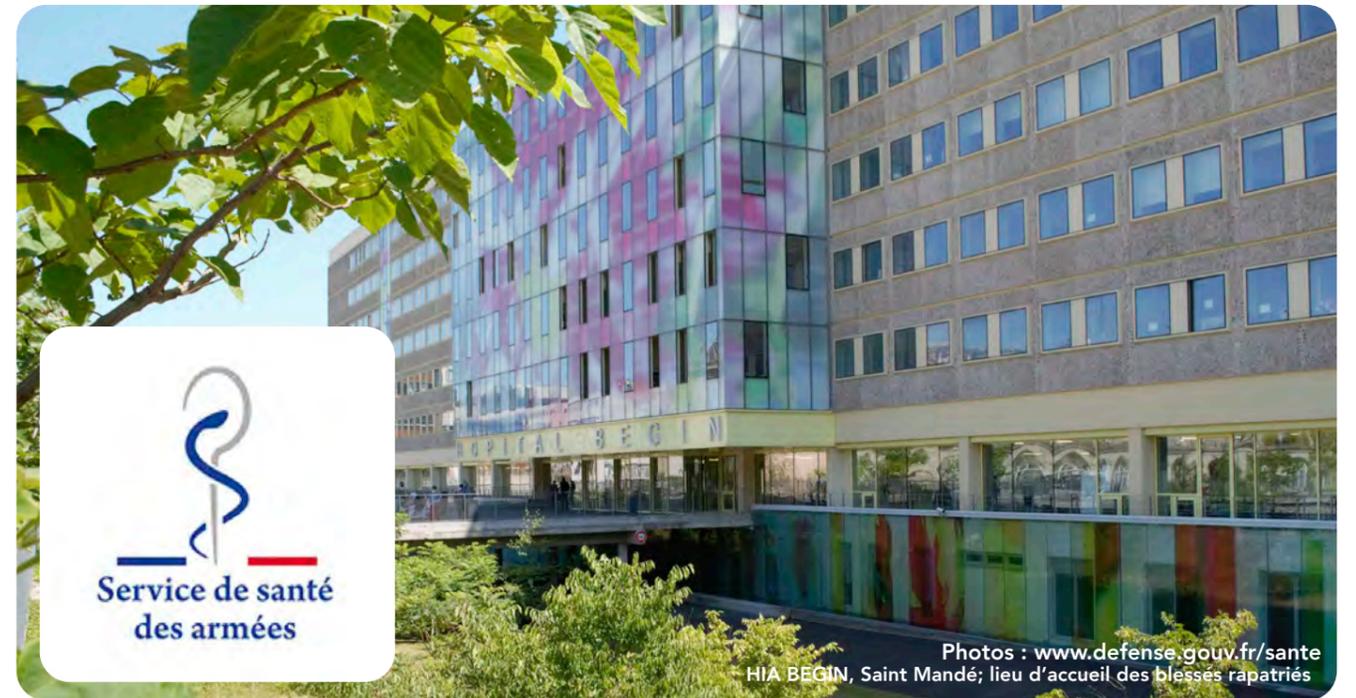
Au lendemain de la Guerre Froide, la situation va profondément évoluer, sous l'effet des pertes humaines occasionnées par les opérations extérieures. En 1992, la blessure psychique est reconnue aux ayants-droits.

Dès 1993, l'armée de Terre met en place un dispositif solide d'accompagnement des blessés et de leurs familles, avec notamment la création de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT). Des associations d'entre-aide, comme Terre-Fraternité ou solidarité-défense, viennent compléter le groupe des acteurs déjà mobilisés.

A partir de 2018, émerge la notion de parcours du blessé et le besoin de mieux prendre en charge les militaires atteints de syndrome post-traumatique (SPT). Le projet ATHOS, qui vise à ouvrir des lieux d'accueil et de conseils pour les blessés psychiques, se concrétise en 2020. En 2022, un autre projet dit « Village des blessés », dédié à la reconstruction par le sport, situé centre national des sports de la défense (CNSD) de Fontainebleau, est décidé, avec une inauguration prévue en 2025.

Devant la montée en puissance du parcours du blessé, le foisonnement de projets et la multiplicité des acteurs, l'armée de Terre décide de créer et d'armer à l'été 2023 une fonction d'officier général en charge des blessés. Rattaché au DRH-AT, sa mission est principalement de représenter l'armée de Terre auprès de tous les acteurs ministériels, publiques ou privés qui travaillent conjointement à l'amélioration de la reconstruction. Il a également pour vocation d'intégrer pleinement les différents projets de reconstruction des blessés et de leurs familles, en cours de développement, dans un ensemble lisible, cohérent et piloté ●

**Général de brigade Arnaud DUPUY de la GRAND'RIVE,**  
Officier général en charge des blessés de l'armée de Terre  
DRH-AT/OGB



## LE PARCOURS DE SOINS DES BLESSÉS

La mission première du Service de santé des armées (SSA) est le soutien médical des forces armées quels que soient le lieu, les conditions et la temporalité d'engagement.

L'intérêt des autorités militaires et politiques pour ce parcours est marqué par le nouveau plan blessés. Celui-ci se penche non seulement sur le blessé psychique, mais également au blessé physique. La notion essentielle à retenir est que le blessé physique a tous les risques d'être également traumatisé psychique. La prise en compte de ces deux blessures intriquées, dont la temporalité peut être disjointe avec une grande latence dans l'apparition de symptômes psychiques, est une spécificité du SSA.

Le parcours de soins débute dès l'avant, où le SSA est opérateur unique de santé. Sur le terrain, des moyens humains sont déployés ayant le savoir-faire en sauvetage, mais aussi des équipes de réanimation-médecine-chirurgicales. Cette première action permet de sauver des personnels, de les mettre en condition pour les rapatrier.

Le parcours se poursuit sur le territoire national, dans les structures hospitalières militaires, pour la suite immédiate de la prise en charge médicale. Dans la majorité des cas, les soins se font intégralement en hôpital militaire. Parfois, pour des raisons de spécialités rares, ou pour rapprocher le blessé de ses proches, des parcours de soins peuvent être formalisés avec des structures civiles selon les termes du protocole pluriannuel du 11 avril 2022 entre le ministère de la défense, en charge de la santé et de la sécurité sociale et en charge du budget.

La phase plus tardive de réhabilitation socio-professionnelle fait également intervenir des acteurs de l'accompagnement du blessé, institutionnels ou associatifs (CAB, ATHOS). D'ailleurs ceci fait l'objet d'une description commune dans le document bi-timbre n°502459/ARM/RH-AT/EP/CPEH/SYNT/NP - n°504825/ARM/DCSSA/DCA/NP du 21 mars 2023 : Politique de l'armée de Terre et du SSA relative à l'accompagnement des blessés en service de l'armée de Terre et de leurs familles.

C'est par la complémentarité des moyens et la spécificité du SSA que la prise en charge des blessés est optimale ●

**MCS Marion AUBOIN,**  
Chef du bureau « offre de santé ».  
Division santé de défense, direction centrale du service de santé des armées.

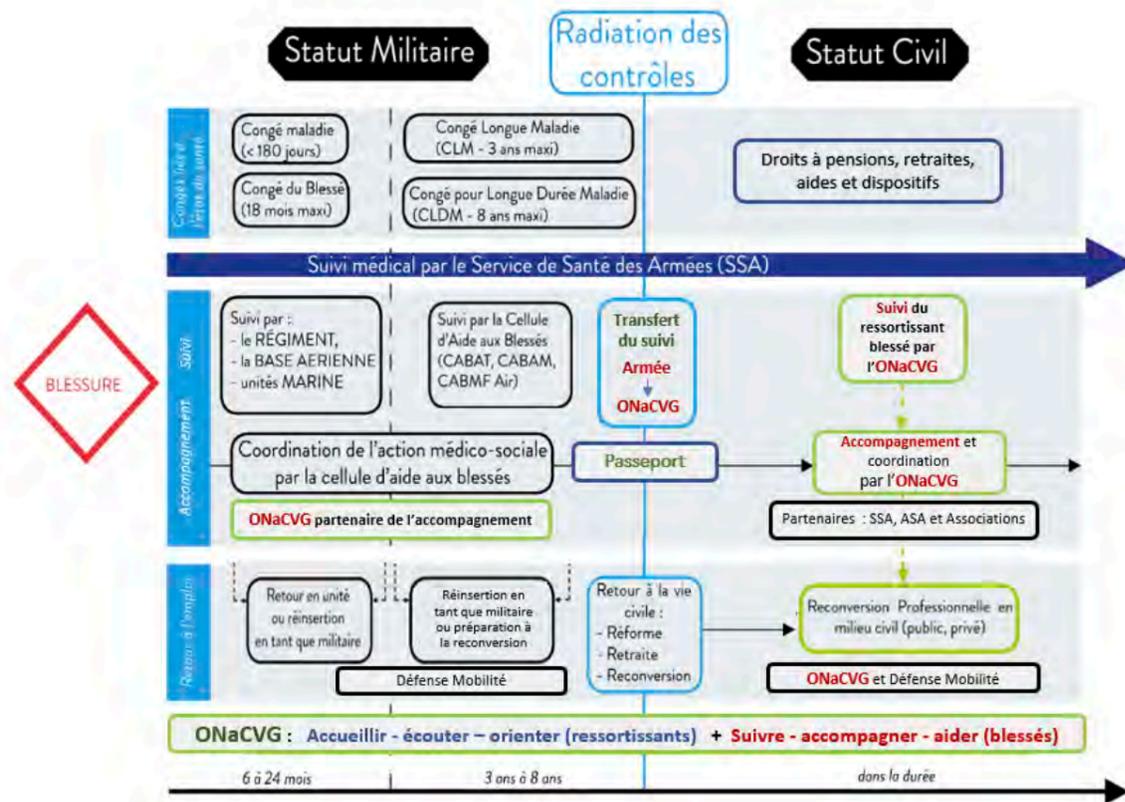


## L'ACCOMPAGNEMENT DES BLESSÉS PAR L'ONaCVG

### Une révolution dans la continuité

Depuis 1916, l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) s'inscrit dans une longue histoire de l'accompagnement par l'Etat, au nom de la Nation, des combattants de tous les conflits armés et, parmi eux évidemment, des blessés de guerre. Cet esprit anime encore aujourd'hui les agents de l'Office dans toute la diversité de leurs missions : reconnaissance - réparation, solidarité et mémoire.

#### Le continuum du parcours du militaire blessé



### Une attention particulière pour les blessés en opérations extérieures

Face au lourd tribut que la génération des combattants OPEX paie à son tour au service de la Nation et à leur proportion croissante parmi ses ressortissants, l'Office renforce et diversifie son accompagnement des militaires blessés, tant physiques que psychiques, avec un suivi et un accompagnement qui s'exerce :

- dans la durée, car le blessé en OPEX est ayant droit de l'Office toute sa vie, de même qu'ensuite son conjoint survivant. Lors de sa radiation des contrôles, le blessé rendu à la vie civile cesse d'être suivi par la cellule d'aide aux blessés de son armée ; l'ONaCVG prend alors définitivement le relais.
- au plus près car, grâce à un maillage territorial unique de 104 services de proximité (en métropole et outre-mer), le blessé peut toujours s'adresser à un agent de l'Office proche de son lieu de résidence.

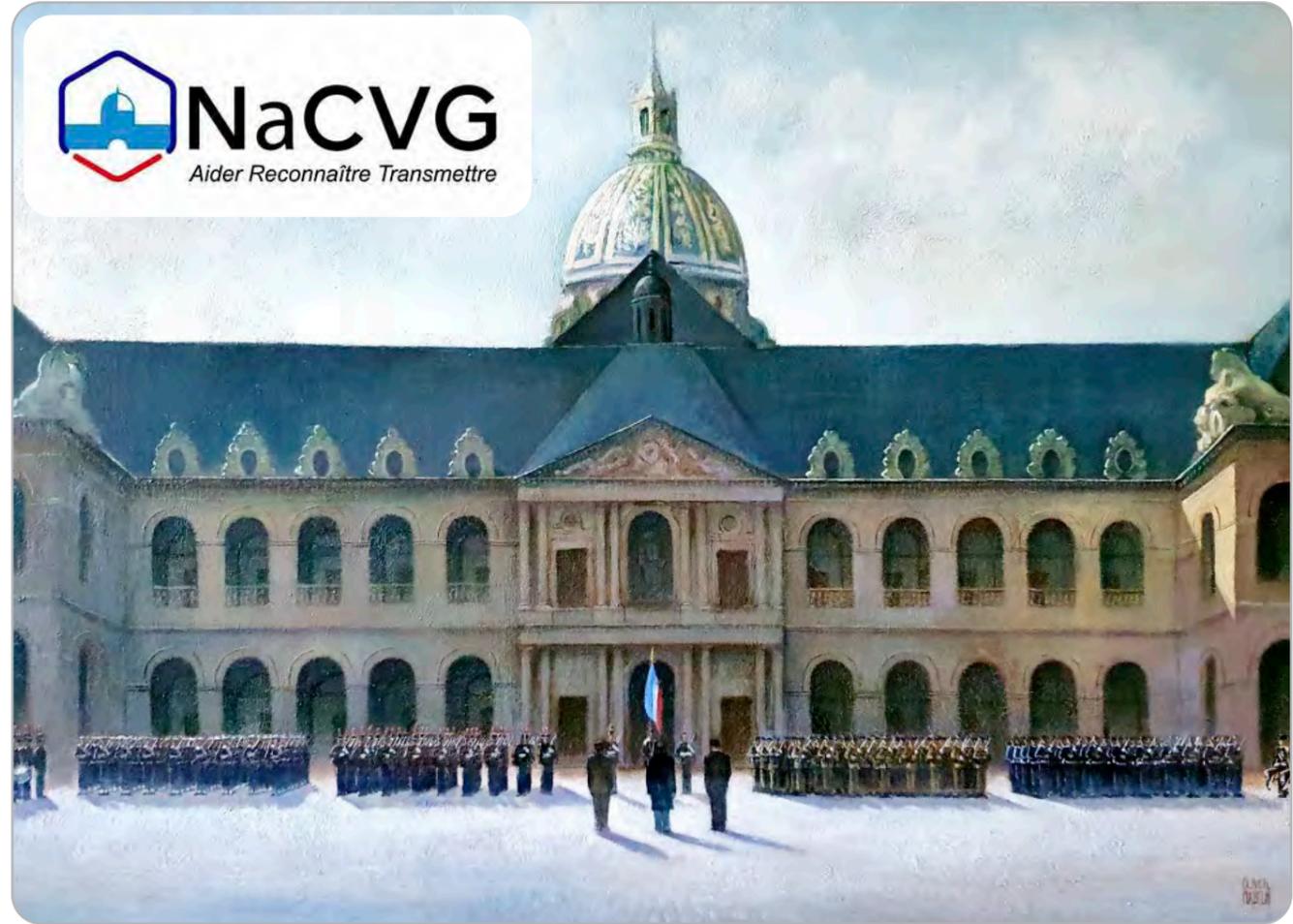
### Ce que fait concrètement l'ONaCVG

Au niveau territorial, l'accompagnement personnalisé consiste à accueillir et écouter afin d'orienter, conseiller et aider le blessé confronté à des difficultés ou dans le besoin.

Les services de l'Office l'aident à faire valoir au mieux ses droits (cartes d'invalidité, PMI, aides financières, passeport emploi, etc.). Ils instruisent aussi, en complément éventuel des actions de l'ASA et de Défense mobilité, des dossiers d'aide sociale et d'aide à la réinsertion professionnelle. Au besoin, ils préparent les dossiers d'adoption par la Nation d'enfants de blessés en amont d'une décision du tribunal judiciaire.

Pour contacter le service de l'ONaCVG de votre département de résidence [www.onac-vg.fr/contact](http://www.onac-vg.fr/contact)

Et aussi À votre écoute : une plateforme téléphonique au service du monde combattant 0801 907 901 Le numéro est ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H



### A l'échelon de sa direction générale à Paris, l'ONaCVG, joue également un rôle croissant :

- en coordonnant davantage ses actions avec les principaux acteurs de l'accompagnement des blessés, notamment les trois armées, la gendarmerie et le SSA, le SGA, les associations du monde combattant et certains partenaires extérieurs ;
- en soutenant des projets d'activités, notamment de reconstruction par le sport, en lien avec le Bleu et de France ;
- en participant à la mise en œuvre du Plan Blessés 2023-2027 du Ministère des Armées.

### En 2023, l'ONaCVG a encore élevé son niveau d'implication aux côtés des blessés :

- en créant au sein de sa direction générale un département dédié à l'accompagnement des blessés ;
- en assumant désormais, en co-pilotage avec l'Igesa, une part active à la nouvelle gouvernance du dispositif militaro-social ATHOS de réhabilitation des blessés psychiques ●

Général de brigade (2S) Charles Orlianges, Chef du département de l'accompagnement des blessés et coordonnateur des relations de l'ONaCVG avec les Armées



Scanner ce QR code pour en savoir plus sur le dispositif ATHOS



## L'ACTION SOCIALE DES ARMÉES AU SERVICE DES BÉNÉFICIAIRES

L'action sociale des armées, ASA, s'exerce au profit de 1,9 millions de bénéficiaires, militaires, civils, anciens militaires et civils des armées, et au profit de tous leurs ayants droit.

Au cours de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale, se crée la fonction de «surintendante d'usines» afin de veiller sur la main-d'œuvre féminine dans l'industrie d'armement. En 1932, l'État institue un diplôme d'État d'assistant(e) social(e). Dès 1936, le Ministère de la Marine ouvre un «bureau des questions ouvrières et des œuvres sociales». Certaines assistantes sociales intègrent même les forces combattantes, parfois au sacrifice de leur vie. Au lendemain de la guerre, le ministère des forces armées pose les fondements d'une véritable politique sociale et fonde un service dédié : l'Action sociale des forces armées (ASFA) qui devient en 1961 l'Action sociale des armées.

Les assistants de service social (ASS), au nombre de 605, sont diplômés d'État, présents au plus près du terrain, du personnel et de leur famille afin de faciliter leur adaptation au sujétions professionnelles, mettre en œuvre les dispositifs de l'ASA en complément des dispositifs légaux, aider et accompagner les personnes en difficulté. Leur mission nécessite une disponibilité et une réactivité sans faille. Tenus au secret professionnel, ils prennent en charge tous les aspects de la vie professionnelle et familiale des personnes.

L'ASA met en place un dispositif spécifique du soutien du personnel en mission et de sa famille. L'accompagnement est immédiat et s'effectue dans la durée, même après le départ de l'institution du militaire. Il concerne les victimes d'une blessure en service ou hors service, en activité, retraité ou pensionné. Il concerne également la famille au sens large : conjoint, enfants, parents et fratrie.

L'organisation du réseau de l'ASA permet de répondre au mieux aux situations. Ils sont présents au sein de toutes les unités et régiments, dans chaque HIA, au sein des cellules d'aide aux blessés des armées et des maisons ATHOS, se déplacent au domicile des blessés et leur famille, apportant conseils, orientation, soutien administratif et écoute.

L'ASA dispose de prestations et dispositifs spécifiques :

- La commission des secours et des prestations complémentaires : soins médicaux gratuits et appareillage, qui instruit les demandes de secours et de prestations complémentaires susceptibles d'être accordés aux titulaires de pensions militaires d'invalidité, bénéficiaires des articles L.115 et L.128, en complément des soins, produits et prestations légales.

- Une aide relative au séjour des familles des ressortissants de l'action sociale du ministère des armées, blessés et hospitalisés (AFBH) couvrant des frais de transport, de restauration et d'hébergement sur une période maximale de 56 jours non consécutifs peut être accordée au profit de 6 personnes désignées par le blessé durant son hospitalisation, pour venir à son chevet.

- Les militaires blessés en opérations (OPEX, faits de guerre, opérations de maintien de l'ordre, de sécurité publique ou de sécurité civile), peuvent bénéficier, ainsi que leur famille d'un séjour d'une semaine de repos dans l'un des centres IGeSA de leur choix (métropole, Corse ou département d'Outre-Mer) en pension complète, demi-pension ou location.

- Les régimes de protection particulière : dans le cadre de ce régime de protection, les enfants du personnel blessé peuvent bénéficier d'aides financières par l'action sociale.

- L'ASA prend en charge le financement de séances individuelles des membres de la famille (conjoint, enfants, parents, fratrie) d'un militaire auprès d'un psychologue. Ce dispositif partenarial avec le SSA et la CNMSS s'inscrit dans le cadre d'Ecoute Défense.

- Des secours et prêts peuvent répondre aux difficultés financières qui peuvent surgir au sein du foyer. La demande est effectuée par l'assistant de service social, après analyse et évaluation. La prestation d'aide-ménagère à domicile (AMD) peut être attribuée ●

**Valérie Meunier,**  
Inspectrice technique de l'action sociale des administrations de l'État



COMMENT TROUVER MON CONTACT DE PROXIMITÉ  
Pour contacter l'ASA le plus proche de chez vous :

<https://www.igesa.fr/e-social-des-armees/contacts-de-proximite>





Stage Esprit de cordée - photo GND Samantha Vermeere - SDAP/DGGN

## « PROTÉGER CEUX QUI PROTÈGENT » : L'ACCOMPAGNEMENT DES GENDARMES BLESSÉS

Plus de 7500 gendarmes blessés en service chaque année, dont 4000 en mission. Parmi ces 4000 gendarmes blessés au cours d'une mission opérationnelle, 3000 l'ont été par agression. Ces chiffres élevés traduisent les risques pris par celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour la population, pour assurer la sécurité publique, pour intervenir et secourir. Le métier de gendarme s'est durci. Engagés dans un contexte de crises ininterrompues, en métropole et Outre-Mer, les gendarmes sont confrontés à une exposition accrue à la violence, marquée par une radicalisation des comportements individuels et des formes de contestation.

Si la gendarmerie s'est structurée depuis une dizaine d'années pour soutenir ses blessés en créant une cellule d'aide aux blessés au sein de la sous-direction de l'accompagnement du personnel (SDAP) de la DGGN et en intégrant le dispositif interarmées de reconstruction des blessés par le sport (RBS), elle a revu en profondeur depuis le début de l'année 2022 sa politique d'accompagnement. Désormais plus intégrée, plus complète et plus protectrice dans la durée, cette nouvelle politique renforce le soutien solidaire et social apportés aux gendarmes et à leurs familles, dans leur vie quotidienne, pour compenser les sujétions militaires et les spécificités de l'organisation de la gendarmerie, dans leur engagement opérationnel pour prévenir les risques professionnels et valoriser la reconnaissance de leurs actions et, enfin, lors de drames ou d'événements traumatisants pour assurer un accompagnement réparateur envers nos blessés, nos orphelins et nos familles fragilisées ou endeuillées.

Dans cette nouvelle politique, l'accompagnement des blessés physiques et psychiques constitue un axe majeur. Il s'est professionnalisé avec la constitution de pôles d'expertise dans les domaines administratifs, médico-statutaires, sportifs et sociaux, ainsi qu'avec la création de nouveaux stages et de nouvelles actions de soutien pour mieux construire les parcours de reconstruction des blessés. La cellule d'aide aux blessés (CABGN), co-localisée avec la section médico-sociale, anime le réseau des bureaux de l'accompagnement du personnel au sein de chaque région de gendarmerie pour assurer un accompagnement de proximité. Une « Mission reconstruction des blessés par le sport » et une « Mission accompagnement du handicap » ont également été créées au sein du bureau de l'action sociale des blessés et du handicap pour consolider cet accompagnement pluridisciplinaire.



Stage Ad'Refectio - photo GND Samantha Vermeere - SDAP/DGGN

Développé dans une approche humaine et dans une logique de résilience, autour des valeurs de solidarité et d'entraide qui fondent l'identité de la gendarmerie, cet accompagnement permet également de reconstruire le lien entre le blessé, sa famille et l'institution pour restaurer la perte de confiance en soi, rompre l'isolement, en particulier lorsque les gendarmes blessés et leurs familles ont dû quitter, lors du placement en congé de longue durée pour maladie, le logement concédé par nécessité absolue de service qu'ils occupaient en caserne, et pour témoigner de la reconnaissance que la gendarmerie porte à ses blessés.

Un guide du parcours du gendarme blessé a été publié début 2022 et est diffusé à chaque gendarme blessé pour lui servir de « pas-à-pas » dans son parcours administratif. Une journée au profit des personnels en congés pour longue maladie et longue durée pour maladie est désormais organisée tous les ans dans chaque région pour maintenir les liens, les informer et évaluer la situation de chacun. Une journée nationale des gendarmes blessés, les « Phénix », se tient aussi chaque année, début novembre, à la DGGN en présence du directeur général.

Dans le domaine de la RBS, la gendarmerie opère quatre stages RBS ouverts sur la base du volontariat, à tous les blessés physiques et psychiques. Le stage « Cent'Or » d'équitation adapté (2 sessions par an), organisé au centre d'instruction du régiment de cavalerie de la Garde républicaine à Saint-Germain-en-Laye (78), le stage « Esprit de cordée » (2 sessions par an), construit avec l'unité de coordination technique montagne (UCTM) de la gendarmerie à Chamonix (74), le stage « Ad-refectio » qui associe les blessés et leurs familles (2 sessions par an) au Grand-Crohot (33) et le dernier-né, depuis mai 2023, le stage « Aqua-Phénix » (1 session par an) à Argeles-sur-Mer (66) accueillent chaque année 150 stagiaires et familles.

En plus des stages RBS, la gendarmerie organise aussi, depuis cette année, plusieurs événements autour du sport pour regrouper les blessés afin les mettre à l'honneur et de fédérer en interne autour du soutien aux blessés avec le hashtag « #PourNosBlessés », pour prolonger le dépassement de soi, la cohésion et les échanges entre eux. C'est ainsi que 35 d'entre-eux ont participé à la course des « Gendarmes et des voleurs de temps », fin mai 2023, et que 10 ont rejoint le peloton des blessés militaires pour rouler sur les 40 derniers kilomètres des étapes d'Issoire et de Moulins du dernier Tour de France.

Ce renforcement de l'accompagnement des blessés n'est pas terminé. Pour intégrer encore plus les familles au processus de reconstruction, un stage au profit des aidants est programmé début décembre 2023 alors que la gendarmerie est très engagée, aux côtés de l'armée de Terre, dans le projet de construction du « Village des blessés », sur le site du CNSD de Fontainebleau, qui ouvre des perspectives très intéressantes à l'horizon 2025 pour augmenter significativement le nombre de gendarmes blessés soutenus et intégrés dans le parcours RBS ●

**Colonel Gwendal DURAND,**  
Sous-directeur de l'accompagnement du personnel de la gendarmerie nationale



Stage Aqua'Phenix - photo GND Samantha Vermeere - SDAP/DGGN

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Intranet du bureau de l'action sociale, des blessés et du handicap : <http://action-sociale.gendarmerie.fr/> (site accessible seulement pour les gendarmes)





## 30 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DES BLESSÉS MILITAIRES

Créée en 1993, la cellule d'aide aux Blessés de l'armée de Terre s'est progressivement agrandie tout au long de ces trente années pour s'adapter aux besoins des militaires blessés en service et de leurs familles. Pensée pour accompagner nos blessés les plus lourds, elle est renforcée et restructurée en 2011. Ses services s'étoffent et elle devient à même de guider tous les blessés en service sur un parcours complet mais aussi les familles endeuillées. En 2017, la CABAT se rend capable d'orienter des blessés et malades hors service, afin de répondre aux besoins identifiés par les acteurs locaux de l'accompagnement (régiment, ASA, etc.).

Elle recense actuellement plus de 1 300 blessés en congé long (+180 jours de congé maladie – pendant le congé maladie l'accompagnement est réalisé par l'unité, conseillée par la CABAT). Elle délègue néanmoins l'accompagnement des légionnaires en congé long au 1<sup>er</sup> RE, des sapeurs-pompiers de Paris au BCP de la BSPP et des terriens du domaine SAN à la CABMSSA.

### 1 - AU CŒUR D'UN VÉRITABLE SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT

Le suivi et l'accompagnement des blessés est une priorité du ministère des armées et de l'armée de Terre en particulier. La hausse d'intensité des combats en Afghanistan et le nombre plus élevé de morts et de blessés ont fait émerger le besoin de parcours de réadaptation complet incluant la réinsertion ou la reconversion professionnelle. L'objectif pour l'armée de Terre a été de mettre en place un parcours cohérent et lisible par tous les acteurs qui interviennent, civils ou militaires, de façon à leur permettre de travailler en réseau, les uns en complément des autres, dans le plus grand intérêt du blessé. Un effort important de structuration est fourni pour que médecins et spécialistes, gestionnaires RH, associations d'entraide, chercheurs, bureaux Environnement Humain des régiments, familles - et les blessés eux-mêmes - trouvent clairement leur chemin. La répartition des missions sur toute la durée du parcours du blessé et le suivi du militaire blessé sont ainsi normés. Alors que le régiment conserve pour sa part le suivi du blessé en position d'activité, celui du blessé en non-activité est assuré par la CABAT. Le blessé radié des contrôles est suivi quant à lui par l'Office National des Combattants-Victimes de Guerres (ONaC-VG).

Ce travail repose sur une chaîne de soutiens financiers bien identifiée et réglementée. Elle est constituée de partenaires institutionnels, associatifs et privés. Pour l'armée de Terre, l'action de Terre Fraternité et de l'ADO est essentielle sur tout le spectre des actions de la CABAT. Les Entraides Para, Montagne, ALAT, TdM, Légion Etrangère et l'ANFEM, l'épaulette, la Saint-Cyrienne composent l'Entraide Terre. Un club des mécènes (24 partenaires) assure par ailleurs avec fidélité le financement de stages de reconstruction par le sport (Rencontres militaires blessures et sports) sous le patronage du gouverneur militaire de Paris.

### 2 - LE PARCOURS DU BLESSÉ, ORGANISÉ AUTOUR DE SIX AXES, S'INSCRIT DANS LA DURÉE

Il permet d'offrir à chaque blessé un parcours individualisé et adapté à sa temporalité.

- **Axe 1 : le parcours de soin** : de la responsabilité du SSA, il est au cœur du parcours du blessé et s'articule autour du CMA et du HIA.

- **Axe 2 : le parcours administratif et juridique (droit à réparation et reconnaissance)** : il se traduit par un accompagnement « juridico administratif » du blessé pour l'aider à faire valoir ses droits.

- **Axe 3 : l'accompagnement social et familial** : mis en œuvre essentiellement par le service à compétence nationale de l'action sociale des armées (SCN ASA), il permet, grâce au réseau social, réparti sur l'ensemble du territoire métropolitain, outre-mer et à l'étranger, d'assurer un soutien de proximité aux blessés et à leur famille. Partie intégrante du projet de reconstruction du militaire blessé, la prise en charge de sa famille reste une priorité ministérielle et de l'armée de Terre avec la mise en œuvre d'un certain nombre d'outils (dispositif écoute défense, déclaration d'affection liée à l'activité du militaire (DALAM), etc.) et de projets (journée des aidants, etc.).

- **Axe 4 : le parcours de réhabilitation psychosociale** : les maisons ATHOS, de niveau régional<sup>1</sup> représentent une offre complémentaire pour permettre aux militaires blessés psychiques de se relever, dans un environnement non médicalisé, combinant accompagnement psychosocial, projet de vie et reprise d'activités. ATHOS s'appuie sur un programme adapté à l'évolution psychologique du blessé.

- **Axe 5 : le parcours de reconstruction par le sport** : mis en œuvre par le CNSD, le CSINI et la CABAT, ce parcours ministériel labélisé propose des stages adaptés à tous les handicaps, du réentraînement à l'effort en HIA à la compétition de haut niveau.

- **Axe 6 : le parcours de réinsertion professionnelle (au sein de l'Institution) ou de reconversion (hors de l'Institution)** :

- les postes « cellules blessés de l'armée de Terre » ont pour objectif de favoriser la réinsertion professionnelle des militaires blessés en milieu militaire par une reprise d'activité progressive ;
- le dispositif OMEGA, mis en œuvre par la CABAT, adossé à son réseau entrepreneurial, propose des stages d'immersion dans des entreprises de toute nature sous forme de stage tutorés, pour une durée de quelques jours à 6 mois. Véritable compagnonnage, ces stages permettent de retrouver la confiance en soi, de remettre le pied à l'étrier et de discerner et construire son projet de reconversion ;
- avec une offre de service adaptée, pour l'emploi public ou pour l'accès à l'entreprise, Défense Mobilité met son savoir-faire et son réseau au service des militaires blessés grâce à des conseillers en transition professionnelle « blessés », présents dans chaque pôle permettant un accompagnement de proximité en phase avec le bassin d'emploi local ;
- l'ONaC-VG propose, en complément, à ses ressortissants, des aides spécifiques à l'insertion professionnelle.

### 3 - INVENTER DE NOUVELLES VOIES AU SERVICE DE BLESSÉS : L'EXPÉRIMENTATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHE.

Dispositifs, structuration...les mots ne doivent pas laisser penser que les lignes sont figées. A l'inverse, la CABAT est à l'écoute de ses partenaires et homologues, français ou étrangers, et n'a jamais cessé son exploration de nouvelles voies au profit de la reconstruction des blessés, d'une part, de leur réinsertion d'autre part.

Au-delà des dispositifs de reconstruction par le sport, la CABAT développe d'autres projets, parmi lesquelles la médiation canine. Dans le cadre de l'accompagnement des militaires souffrant de syndrome post-traumatique (SPT), la CABAT initie un projet de chiens d'accompagnement, à l'instar du Dogs program développé par nos alliés anglo-saxons et exploré également par la Bundeswehr. Ce projet réalisé en lien avec l'Institut de recherche bio-médicale des armées (IRBA), l'Université Sorbonne Paris-Nord et le 132e RIC, financé par Terre Fraternité. L'année 2023 a vu la réalisation de la troisième session de ce stage. Une dizaine de blessés ont pu bénéficier de ce stage et ainsi permis l'adoption d'autant de chiens depuis sa création.

Les stages du Centre de Ressources des blessés de l'armée de Terre (CReBAT) sont un autre exemple de la créativité de la CABAT. Premiers pas dans le dispositif OMEGA et intégrés à un projet de recherche de l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA), ceux-ci sont fondés sur les outils de résilience avec une récente orientation sur l'apport de la prise en compte des sens. Ainsi, autonomie, responsabilisation, estime de soi et capacité d'entreprendre donnent la possibilité de se projeter vers un parcours de réinsertion. En parallèle, un stage annuel CReBAT « Cognidive » a pour objectif complémentaire d'évaluer les bénéfices d'un protocole spécifique de plongée sous-marine sur le SPT (gestion du stress et de l'imprévu) ●

**Colonel Arnel JORROT,**  
Chef de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre

<sup>1</sup> Quatre maisons à Bordeaux, Toulon, Aix-les-Bains et Auray.





## UN OPERATEUR UNIQUE DE LA RECONVERSION AU MINARM

Opérateur unique de la reconversion du ministère des armées, Défense mobilité (DM) est un service à compétence nationale rattaché à la direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRHMD).

Ce service de proximité est composé de 650 agents, répartis en France métropolitaine et outre-mer, dédiés à la conception et à la mise en œuvre de la politique de reconversion du ministère, et à l'accompagnement des transitions professionnelles des militaires, militaires blessés et conjoints de militaires.

Défense mobilité propose à tout militaire, y compris les militaires placés en congé du blessé (CB), congé de longue maladie (CLM) ou congé de longue durée pour maladie (CLDM), de bénéficier d'une offre de service individualisée permettant de définir un projet professionnel réaliste et réalisable pour un retour à l'emploi pérenne et de qualité. Dans le cadre du plan d'action ministériel « blessés » 2019-2022 relatif au parcours de rétablissement du militaire blessé psychique, Défense mobilité a très largement renforcé son offre de service au profit des militaires blessés et poursuit ses actions dans le futur plan 2023-2027.

### UNE EQUIPE DE CONSEILLERS SPECIALISES

Afin d'offrir un service particulier aux militaires blessés, Défense mobilité dispose d'une équipe dédiée d'une soixantaine de conseillers experts dans l'accompagnement à la transition professionnelle des militaires blessés, notamment psychiques. Ces conseillers ont tous été sensibilisés aux troubles psychiques et plus particulièrement au syndrome de stress post-traumatique via un cabinet expérimenté dans le domaine.

### SE RASSURER ET AFFINER SON PROJET PROFESSIONNEL GRACE A DES STAGES DE DECOUVERTE « METIER »

Défense mobilité propose des stages de « découverte métier » notamment à travers le dispositif de la clause sociale du militaire blessé. Considérée comme un levier de progrès social, la commande publique contribue à l'insertion des personnes en difficulté (handicap, chômage...) par l'adoption de clauses dites sociales dans les accords-cadres et marchés publics. A ce titre, le ministère des armées a conçu un dispositif concernant une clause sociale relative à l'accompagnement du militaire blessé. Le dispositif permet à un militaire blessé, identifié par Défense mobilité, de bénéficier d'un stage dans une entreprise titulaire du marché. Ce stage a pour objectif de découvrir un métier, un secteur d'activité, confirmer ou infirmer un projet professionnel, voire initier une démarche de recrutement. Ces stages de « découverte métier » peuvent aussi se dérouler dans des entreprises autres que des prestataires du MINARM mais également au sein d'organismes publics. Ces stages, d'une durée inférieure à 3 mois, se veulent rassurants, ils permettent au militaire blessé d'appréhender l'entreprise à son rythme, sans engagement, dans un environnement accueillant.

Il existe d'autres types de stages : la période de formation gratuite en entreprise (PFGE) permettant d'acquérir de nouvelles compétences grâce à un système de tutorat et la période d'adaptation en entreprise (PAE) qui engage l'entreprise à proposer au militaire un contrat à minima de 6 mois à l'issue du stage.

### UN CENTRE MILITAIRE DE FORMATION POUR LES PUBLICS « FRAGILES »

Défense mobilité dispose d'un centre militaire de formation professionnelle (CMFP) à Fontenay le Comte. Il propose des titres professionnels ou des qualifications permettant un accès à l'emploi dans les meilleurs délais. Ce sont près de 50 métiers accessibles avec ou sans prérequis couvrant 10 domaines d'activité<sup>1</sup>. Grâce à un accompagnement personnalisé, les conditions d'apprentissage et de retour à l'emploi y sont optimales.

Le CMFP a renforcé son dispositif d'accueil au profit des militaires blessés par la mise en place d'un soutien coordonné avec l'échelon médico-social, d'un conseiller facteur humain, d'un encadrement de contact sensibilisé aux problèmes liés aux blessures physiques et psychiques... En 2022 le CMFP a accueilli 25 blessés psychiques.

### UN ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DEROGATOIRE DE SOLIDARITE NATIONALE DES « EMPLOIS RESERVES »

Tout militaire blessé en opération extérieure (OPEX) titulaire d'une pension militaire d'invalidité (PMI) ou tout militaire blessé en service réformé du fait de cette blessure, après entretien de sélection, peut intégrer de manière dérogatoire en tant que fonctionnaire un emploi de catégorie A, B ou C dans les trois fonctions publiques. Si l'ONaCVG est un acteur obligatoire, il relève de la seule compétence de l'office l'établissement du « passeport professionnel » qui recense les diplômes et compétences acquises au cours du parcours professionnel, il n'a pas vocation à accompagner le militaire dans sa transition professionnelle et sa recherche d'emploi. Les notions de compétence et de projet professionnel restent primordiales et aucun emploi n'est réservé « de droit ». Le militaire bénéficiaire de ce dispositif devra notamment satisfaire à un entretien de recrutement qui pourra être concluant ou non.

Dans ce cadre, Défense mobilité est un acteur essentiel qui permettra au militaire inscrit sur les listes d'aptitude d'optimiser ses chances d'accéder à l'emploi. Défense mobilité le guidera tout au long de son parcours de transition professionnelle et de sa recherche d'emploi par le biais d'un accompagnement individuel et des prestations adaptées (rédaction du CV et de la lettre de motivation, préparation de l'entretien de recrutement, etc.). Cet accompagnement aboutira à la mise en œuvre d'un projet professionnel réaliste et réalisable en adéquation avec les besoins exprimés par les recruteurs publics.

### UNE COORDINATION RENFORCEE DES ACTEURS

Défense mobilité travaille en étroite collaboration avec les différents acteurs que sont les cellules d'aide aux blessés des armées, le service de santé des armées, ou l'ONaC-VG. Ce dialogue constant avec les autres acteurs est l'assurance d'offrir un parcours fluide et optimisé au militaire blessé.

Défense mobilité est présent au sein des différentes maisons ATHOS ainsi que dans les stages CReBAT (centre de ressources des militaires blessés de l'armée de Terre) afin de permettre à chaque militaire blessé de mieux identifier son potentiel à travers la valorisation, notamment, de ses savoir-faire.

### UN RESEAU D'EMPLOYEURS PRIVES ET PUBLICS

Défense mobilité agit pour sensibiliser les employeurs aux enjeux de l'insertion des blessés notamment psychiques. L'organisation de colloques, la production de guides, la participation au Salon des maires par exemple, visent à sensibiliser les employeurs à cette spécificité de la fonction militaire et aux actions concrètes qu'ils peuvent mettre en œuvre.

La prise en compte des blessures psychiques nécessite une attention particulière aux conditions d'insertion dans l'emploi, statistiquement plus complexes. Défense mobilité poursuit ses efforts pour sensibiliser notamment ses entreprises partenaires et prendre en compte l'évolution des profils des blessés.

Défense mobilité compte un grand nombre d'employeurs partenaires des secteurs privé et public, sur l'ensemble du territoire et entretient des liens avec les recruteurs des 3 fonctions publiques. Tous ces recruteurs expriment leurs besoins et proposent leurs offres d'emploi.

De plus Défense mobilité dispose d'un réseau d'une trentaine d'entreprises « grand compte » partenaires, d'ampleur nationale et internationale, engagées dans une politique volontariste d'actions en faveur de la reconversion des militaires, et en particulier des militaires blessés ou en situation de handicap.

### UN ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI DANS LA DUREE

Les militaires blessés peuvent bénéficier sans limite de temps de l'accompagnement de Défense mobilité. En 2022, DM a accompagné plus de 1500 blessés. Si les projets sont divers, les militaires blessés se reclassent majoritairement dans les secteurs du transport et de la logistique, la sécurité ou l'installation et la maintenance.

### L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES CONJOINT(E)S DE MILITAIRES BLESSES

Les conjoint(e)s de militaires blessés en opération ou en service peuvent être accompagné(e)s par Défense mobilité jusqu'à 3 ans après la radiation du militaire. Les veufs/veuves de militaires décédés bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans la limite de 10 ans après le décès ou jusqu'à la majorité du dernier enfant né ●

**Colonel Thibault Dubern,**  
**Chef du bureau reconversion**  
**DRHMD / Défense Mobilité**

**N°Vert 0 800 64 50 85**

Pour prendre directement un rendez-vous avec un conseiller Défense mobilité : [www.defense-mobilite.fr](http://www.defense-mobilite.fr)

<sup>1</sup> Notamment aéronautique, bâtiment, génie climatique, industrie, maintenance, réseaux et sécurité, tertiaire et services à la personne, transport et logistique.

# Mouvement des Entreprises de France

## LE MEDEF AU SERVICE DES MILITAIRES BLESSÉS

Depuis 2017, un groupe de travail piloté par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) œuvre au soutien de la reconversion professionnelle des militaires blessés. Lieu de rencontres et d'échanges, ce groupe s'est donné une raison d'être : sensibiliser l'entreprise à la cause des militaires blessés afin de faciliter leur recrutement.

Ils sont tous unis par une cause : soutenir les militaires blessés, physiques et/ou psychiques, qui souhaitent quitter l'institution militaire et se reconvertir dans le civil. Ensemble, ils préparent le terrain pour faciliter leur transition professionnelle.

Qui sont-ils ? Le MEDEF a réuni des chefs d'entreprise, des directeurs des ressources humaines (DRH), des représentants du monde institutionnel engagés dans la reconversion des militaires blessés (Défense Mobilité, cellules d'aide aux blessés, Office national des combattants et victimes de guerre, Secrétariat général pour l'administration...) ainsi que des représentants du monde associatif (Solidarité Défense, Au-delà de nos handicaps, L'Épaulette, Association des Militaires Entrepreneurs...). Ensemble, ils constituent un groupe de travail que pilote le Comité de Liaison Défense du MEDEF, représenté par le lieutenant-colonel Yann Doutey (Secrétaire général et Officier de liaison) et par Madame Laurence Chavatte (Chargée de mission). La présidence en est assurée par Madame Dominique Rachel Lévy, qui, après avoir travaillé durant 25 ans dans l'industrie d'armement, s'est engagée dans une reconversion professionnelle et est aujourd'hui psychologue clinicienne spécialisée dans le psychotraumatisme.

Ce groupe de travail, riche de ses profils variés, s'est donné une première mission : cartographier le terrain. Il s'agissait de repérer les acteurs de la reconversion des militaires blessés, les points de contact ainsi que les dispositifs facilitant l'exploration et la mise en place du projet de reconversion professionnelle du blessé (programme OMEGA de la CABAT, stages organisés par Défense Mobilité...). L'objectif : faciliter l'initiative d'entreprises souhaitant accueillir en stage ou recruter un militaire blessé. Cette opération a donné lieu à la rédaction d'un guide disponible sur le site internet du MEDEF :

« Recruter dans vos équipes un militaire blessé : un engagement pour l'entreprise ».



Sa deuxième mission : sensibiliser le monde de l'entreprise à la cause des militaires blessés. A cette fin, le MEDEF organise régulièrement des colloques, à Paris et en région. Ces manifestations visent à présenter aux chefs d'entreprises et aux DRH, l'intérêt des profils des militaires blessés ainsi que les dispositifs mis en place pour faciliter leur transition professionnelle.

Fort du succès des initiatives déployées depuis six ans, ce groupe de travail entend poursuivre son action au profit de celles et ceux qui ont laissé un bout d'eux-mêmes en servant la nation ●

Pour télécharger le guide "Recruter dans vos équipes un militaire blessé : Un engagement pour l'entreprise" :



### Carte d'identité du MEDEF

Porte-parole de toutes les entreprises, le Mouvement des entreprises de France est l'interlocuteur privilégié des décideurs et des pouvoirs publics.

Avec ses 15 000 mandats exercés par des chefs d'entreprise et dirigeants engagés issus des territoires et des fédérations professionnelles, il défend les intérêts des entreprises et des entrepreneurs dans toutes les instances économiques et sociales au niveau local, régional et national. Il fait ainsi valoir le point de vue de l'entreprise afin d'améliorer son environnement.

Habilité par la loi pour négocier au nom de toutes les entreprises avec les partenaires sociaux, le Mouvement des entreprises de France conduit toutes les grandes négociations interprofessionnelles. Il dialogue également avec tous les acteurs de la société civile (ONG, jeunes, enseignants, élus locaux, sportifs, magistrats...) pour mieux faire connaître et partager les enjeux de l'économie et de l'entreprise.

Le mouvement regroupe aujourd'hui 190 000 entreprises adhérentes dont 70% de TPE/PME soit 10 millions de salariés, 99 fédérations professionnelles, 119 organisations territoriales et 12 organisations associées et partenaires.

Patrick Martin est le président du Medef depuis le 6 juillet 2023. Il est élu pour 5 ans.

### Le Comité de Liaison Défense du MEDEF

Le ministère des armées est représenté au sein du mouvement des entreprises de France par un officier d'active, détaché comme officier de liaison. Cet officier, secondé par un chargé de mission salarié du MEDEF, anime le Comité de Liaison Défense (CLD) du MEDEF dont il est le secrétaire général. La gouvernance du CLD est assurée par un comité directeur présidé par un membre du conseil exécutif de l'organisme patronal. Représentants du monde de l'entreprise et des institutions militaires y siègent à parts égales et y décident à échéance trimestrielle des orientations majeures du lien armées - entreprises dans les domaines d'action du CLD. Sont notamment représentés l'état-major des armées, la direction générale de l'armement, l'opérateur de reconversion du ministère des armées (appelé Défense Mobilité) et la Garde nationale.

Le Comité de Liaison Défense anime trois groupes de travail permanents : « reconversion et acculturation », « accompagnement des blessés vers l'emploi » et « réserve opérationnelle ». Ces GT sont présidés par des membres de la société civile justifiant à la fois d'un parcours solide dans l'entreprise, souvent comme dirigeants de haut niveau, et d'une connaissance fine de l'institution militaire acquise par goût, par une formation d'auditeur de l'institut des hautes études de la Défense nationale, ou par un parcours parallèle au sein de la réserve opérationnelle des armées. Des instances ponctuelles, dédiées à des sujets spécifiques peuvent également être mises sur pied pour répondre aux besoins particuliers exprimés par le MEDEF et/ou les armées (« appui du levier économique aux opérations de reconstruction » ou « financement privé de l'innovation duale » par exemple).

La mission générale du comité de liaison est donc de consolider le lien entre les mondes économique et militaire en œuvrant principalement à la promotion de la Défense comme filière d'excellence humaine et technologique au sein du réseau des adhérents. Par son action au profit de la reconversion des militaires, pour faciliter l'accès des entreprises aux marchés publics de la Défense, notamment les PME, et par son rôle de promotion de la réserve militaire, le CLD contribue directement ou indirectement à l'atteinte par le ministère des armées des objectifs des lois de programmation militaire et plus généralement à la solidité du lien armées-nation.



## UNE CONVENTION POUR UN PARCOURS SUR MESURE

De longue date, ARQUUS est engagée dans de nombreuses actions de mécénat ou de partenariat en faveur de la reconstruction des blessés de l'Armée de Terre et l'aide aux familles endeuillées vivant sous le seuil de pauvreté. Elle a été pionnière en signant avec la CABAT la première convention Omega visant à construire un parcours de reconversion associant l'armée de terre, une entreprise et un soldat blessé.

Ce parcours commence par l'organisation de stages d'une durée de 1 mois à 1 an pendant lesquels le soldat blessé continue à être rémunéré et si besoin formé par le ministère des Armées. A l'issue de ce stage, l'entreprise et le militaire peuvent décider de poursuivre leur collaboration de manière durable par un contrat de travail de droit privé.

### Un long parcours

Grace à une étroite collaboration avec la CABAT, ce dispositif a permis à ARQUUS d'intégrer durablement trois collaborateurs. C'est un long parcours semé de difficultés et de lenteurs, dans lequel le trinôme blessé-armée-industriel doit trouver les bonnes synergies entre la disponibilité d'un poste, les goûts du blessé, la compatibilité d'une mutation avec famille, tout en respectant le temps irréductible des contraintes administratives et médicales.

Le succès d'une telle transition du monde militaire au monde civil, repose sur une préparation minutieuse. En particulier le futur encadrement du blessé doit être conscient de ce que le blessé n'est pas un salarié classique et qu'il faut veiller, dans un premier temps, à adapter la charge et le rythme de travail pour faciliter une transition efficace.

### Des valeurs partagées

C'est un partenariat « gagnant-gagnant » car il permet au soldat blessé de se reconstruire sur les plans professionnel et personnel, et à l'entreprise d'intégrer des collaborateurs aux compétences transposables et aux valeurs humaines caractéristiques d'hommes et femmes rigoureux, autonomes réactifs, ayant le sens de l'engagement des responsabilités et de l'esprit d'équipe...

*Jérémy LEMESLE travaille à l'équipe prototypes depuis sept ans. Extraits d'entretien.*

*Je partage les valeurs d'ARQUUS (...) qui m'a aidé à retrouver la sérénité dans la vie de tous les jours et a su trouver en moi des qualités que j'avais même oubliées.*

*La phase de transition a été possible grâce au partenariat qu'ARQUUS et la CABAT ont mis en place via OMEGA (...) Il a donné toutes ses chances à la réussite du projet.*

*Je suis fier de participer à la construction de véhicules militaires avec des gens passionnés, dans une entreprise française et de porter avec honneur les engagements d'ARQUUS qui sont de fabriquer des engins toujours plus performants, toujours plus protecteurs pour la vie nos soldats.*

*Il est important pour moi de contribuer à la réussite de ce parcours de réinsertion pour que d'autres blessés en bénéficient et pour qu'ils continuent à avancer dans la vie d'après-blessure, pour qu'ils puissent une nouvelle fois s'engager dans des causes importantes ●*

**Céline GOAVEC,**  
Human Resources Business Partner  
Change Manager du Fond de dotation d'ARQUUS



CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS DE L'ARMÉE DE TERRE

## LE PROCESSUS DE RÉINSERTION SOCIO-PROFESSIONNEL OMEGA



CHAQUE MILITAIRE BLESSÉ EST UNIQUE LA CABAT S'ENGAGE AU PROFIT D'UNE RÉINSERTION PROFESSIONNELLE PERSONNALISÉE

La CABAT dispose d'une solide expérience dans la réinsertion professionnelle des militaires, en témoignent les stages d'immersion de plus en plus nombreux et les embauches réussies dans des secteurs d'activité professionnels divers.



## GUEULES CASSÉES : UN SIÈCLE D'ESPOIR ET D'ENGAGEMENT

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) plus connue sous son nom de « Gueules cassées », est une association reconnue d'utilité publique fondée en 1921. L'association avait lors de sa création pour objet le secours à la fois matériel et moral porté aux 15 000 soldats grièvement blessés au visage, lors du premier conflit mondial. Elle mènera le combat social qui conduira à la reconnaissance par les pouvoirs publics en 1925 du préjudice causé par la blessure à la face, qui n'était pas prise en compte avant l'initiative de l'UBFT car a priori non invalidante, qui ouvrira droit à pension militaire d'invalidité.

Une décision gouvernementale qui permettra à de nombreux blessés de pouvoir à nouveau regarder l'avenir avec confiance. Il faut ajouter la dimension fraternelle du soutien apporté par l'Union à ses membres. La devise porteuse d'espoir de l'Union, Sourire quand même, se veut ainsi un encouragement à la dignité.

Aujourd'hui, l'UBFT est une association de blessés en service qui rassemble des adhérents venus de tous les corps qui accomplissent les missions de l'État : Armée, y compris la Gendarmerie, mais aussi Police, Sapeurs-Pompiers administration pénitentiaire ou des Douanes. Depuis 1992, l'association accueille les blessés atteints du syndrome de stress post-traumatiques.

Parmi les missions qui incombent à l'UBFT, décidées par son conseil d'administration :

- l'aide sociale à ses membres ainsi que la défense de leurs droits.
- le soutien financier à des associations du monde combattant ou qui accompagnent les blessés atteints d'un traumatisme psychique.
- le mécénat culturel au profit d'artistes de toutes disciplines.
- le soutien au travail de mémoire visant à perpétuer le souvenir de celles et ceux qui se sont sacrifiés pour la France et à promouvoir l'esprit de Défense parmi les jeunes générations.
- la reconstruction des blessés par le sport.
- le mécénat pour l'acquisition d'équipements de pointe par les hôpitaux, tant militaires que civils, ainsi que par l'Institution nationale des Invalides.



Image virtuelle de la future maison ATHOS

Pour l'avenir immédiat, les projets de l'association ont trait, avec l'Œuvre nationale du Bleu de France, à la construction d'une maison ATHOS à destination des blessés psychiques sur le domaine des « Gueules cassées » à La Valette-du-Var, ainsi qu'à une collaboration avec le Centre national des sports de la défense (CNSD), en vue d'équiper ce dernier d'un « village des blessés » pouvant accueillir les sportifs et leur famille.

Enfin, l'UBFT a créé en 2001 la Fondation des « Gueules cassées », dans le but de soutenir la recherche médicale relative aux traumatismes crânio-maxillo-faciaux.

L'UBFT peut mener ses nombreuses actions grâce à son statut d'actionnaire fondateur de la Française des Jeux, en effet les Gueules Cassées furent les initiateurs de la loterie nationale puis les créateurs du Loto.

**Union des Blessés de la Face et de la Tête**  
20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS  
contact : [info@gueules-cassees.asso.fr](mailto:info@gueules-cassees.asso.fr)



[www.gueules-cassees.asso.fr](http://www.gueules-cassees.asso.fr)

**Olivier Roussel,**  
Directeur général  
Union des Blessés de la Face et de la Tête  
Fondation des "Gueules Cassées"



Domaine des Gueules Cassées et l'EHPAD Résidence Colonel Picot



Le **Sergent Vincent Dorival**, ancien militaire d'active à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris en 1998, est blessé en service le 18 avril 2001. Il est sauvé par ses collègues d'une mort imminente. Mais le diagnostic est formel : assimilé tétraplégique.

Il se reconstruit en intégrant le Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides en qualité d'athlète handisport. Il réintègre la BSPP comme sous-officier de réserve citoyenne en tant que chargé de mission auprès du BOPO. Il contribue au rayonnement de la BSPP par le handisport.

## ASSOCIATION ULTRAOPS

L'association Ultraops est une jeune association. Elle est née de cette volonté féroce de me rendre toujours utile à l'institution de défense et de donner du sens au destin tragique qui m'était tout d'un coup imposé à assumer. Après quelques désillusions dans le milieu handisport qui s'apparente à mon sens à une cour des miracles ou chacun cherche à se faire classer plus handicapé qu'il n'est pour bénéficier d'un coefficient multiplicateur de points et donc l'accès au titre, j'ai voulu être le seul à déterminer de la réussite des objectifs que je me fixais par la réalisation de défis. J'ai tout de suite réalisé que je me retrouvais dans les dispositions physique et psychologique qui me ressemblaient car des l'instant ou j'avais pour m'affranchir de la distance fixée, j'étais dans ce que j'avais de plus pour moi : la force mentale.

Après mon premier défi, la marche militaire de Nimègue (167km en 4 jours) en 2015, je me suis lancé le pari de traverser la Death Valley soit 309 km en 14 jours, point géographique le plus chaud au monde. C'est dans la construction du projet que la question d'inviter d'autres blessés s'est posée. Au début c'était pour leur proposer d'assurer la logistique et il nous a été très vite retourné qu'ils souhaitaient plutôt marcher à mes côtés. Nous avons donc redimensionné le projet à 6 mois de partir et traversé la Death Valley à sept blessés en septembre 2019.

Après il y a eu un coup d'arrêt imposé par la crise du COVID. En 2022 c'est posé la question de l'après et du devenir du projet Ultraops. Ultraops était le nom du projet de la traversée de la Death Valley qui était la contraction d'Ultra (unité de distance utilisée pour les courses à minima de 100 km) et Ops (diminutif des opérationnelles souvent distingués par les membres des forces spéciales dont sont issus en grande majorité les membres d'Ultraops).

Nous avons donc décidé de tenter de pérenniser l'aventure pour la proposer à d'autres blessés. L'association est donc renommée Ultraops : Elle a pour objet de proposer à des opérationnels blessés de se reconstruire par l'action et les vertus retrouvées. C'est-à-dire que nous rendons le blessé acteur de sa propre reconstruction par la réalisation de défis sportif en milieu désertique durant toute sa période de préparation qui dure en moyenne 1 an et demi. Le blessé va se réapproprier toutes les sensations d'efforts, de persévérance et de combativité que le corps et l'esprit a bien connu car il reste et demeure un soldat.



Fort de cette expérience d'avoir réalisé plusieurs défis en milieu désertique j'en ai retenu grâce à un accompagnement du Dr CHAPUT Gérard les bien faits qu'ils ont eu sur moi et sur mes compagnons :

Dans un contexte de blessure physique, demeure toujours un trouble psychique liée aux circonstances de la blessure, à l'intensité des événements vécus et subis, à l'incidence sur son corps et le vécu d'une vie d'aguerrissement. L'engagement est la capacité de se mettre en gage, c'est-à-dire de se sacrifier, d'accepter de perdre de son corps et de son esprit. C'est une souffrance inévitable qu'il faut savoir apaiser à défaut de pouvoir le guérir.

Il faut alors relancer la marche de l'esprit pour faire fonctionner ce qui reste de moteur, acculturer la résilience comme modèle d'inclusion pour nos serveurs.

Le défi sportif a une dominante de perspective, d'objectif et de but à atteindre. Il impose d'affronter l'isolement pour s'extraire des ruminations délétères. Sur le chemin difficile, les marcheurs doivent apprendre à se confronter à soi et de briser tous ces engagements limitants la pensée.

La sensation physique, la souffrance acceptée sont des éléments majeurs de la conscience de soi. Ainsi, l'élaboration psychologique s'initie sur le parcours et la question de l'être n'est jamais loin.

Peu à peu, l'effort accompli réalise l'intégralité de l'individu. Pour tous, le corps a été réinvesti, l'esprit s'est apaisé et le sens s'est peu à peu élaboré. Cette précieuse unité du corps, de l'esprit et de l'âme évoqué par le Dr CHAPUT se restaure.

Ce long travail dans l'intime se nourrit aussi des temps de méditations. Elle ouvre les âmes et les esprits, jour après jour, à la contemplation de la lumière qui vient dessiner les contours du paysage. Elle œuvre surtout à l'émerveillement devant la beauté du jour naissant. A chaque jour suffit son bonheur !

Le silence devient alors un allié précieux pour la métabolisation du vécu. Poser son regard sur la beauté, c'est élever la Psychè jusqu'aux plus hauts niveaux. Chacun pourra, à l'issue, s'engager dans un élan de fois à la vie et une détermination sans faille.

Elle restera un haut lieu de transformation des êtres et une mise en évidence de leurs capacités.

Certains diront que ces « Ultraops » sont des gens vraiment admirables. Cependant, ils doivent surtout apparaître, dans leurs quêtes de résilience, comme des êtres imitables. Lorsqu'il a la capacité d'agir, si chaque blessé physique ou psychique osait, il gagnerait sûrement à faire comme eux.

La notion de service est concrétisée par le défi comme tremplin pour récolter des fonds au bénéfice du Centre de Transfusion Sanguine des Armées que l'on considère comme le 1<sup>er</sup> maillon de la prise en charge des blessés. Nous parlons de blessures de guerre ! Si le blessé n'est pas transfusé, il décède et il n'y a plus d'intérêt à parler de reconstruction, de réintégration, de reconversion etc... Le CTSA est un pôle de recherche qui a inventé le plasma lyophilisé remplissant les conditions extrêmes de transport et de transfusion sur zone de combat. Il faut l'aider à développer sa chaîne de production destinée aux Opex et ses campagnes de communication pour attirer les donateurs en sang.

Nous avons donc organisé pour sept autres blessés la traversée du désert de Bardenas en Espagne en 2022 et nous travaillons pour une traversée d'environ 320 km en Jordanie pour 2024.

C'est un véritable défi avant le défi, emmener 14 blessés à l'étranger et faire suivre toute la logique pour une petite association comme la nôtre. C'est un vrai curseur de notre détermination à accompagner nos camarades bien légitimes ●

**DORIVAL Vincent,**  
Président de l'Association Ultraops

<sup>1</sup> Devise de l'association : Même Atteint Toujours Servir

<sup>2</sup> Neuropsychologue de renom ex SSA sur la question de la résilience et de l'accompagnement des blessés souffrant de SPT, Président de l'association Les Sentinelles de la Nation et Auteur du livre Les sentinelles de la Nation.





(c) AFC - Terre Fraternité

Remise des pécules de majorité aux orphelins en présence du CEMAT

## UNE NOUVELLE ÉTAPE DE SOLIDARITÉ

Terre Fraternité a été créée en 2005, sous l'impulsion du général Thorette, alors CEMAT, puis premier Président durant treize ans. L'association est née, après le bombardement de Bouaké en Côte d'Ivoire, du constat des limites de l'administration pour répondre à certains besoins de nos blessés, tout particulièrement les frais d'hébergement et de transport des familles se rendant à leur chevet.

En 2008, Terre Fraternité a établi un partenariat avec l'ADO (Association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée) qui lui a permis d'étendre le champ de son soutien aux familles endeuillées, avec un effort tout particulier sur le soutien des orphelins devenant jeunes adultes et s'engageant dans des études ou la vie professionnelle. Aujourd'hui, l'action de Terre Fraternité se répartit pour moitié entre le soutien aux blessés et à leur famille, et celui des familles endeuillées.

Le soutien aux blessés consiste à financer un certain nombre de besoins exprimés par la CABAT (cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre). Cet organisme dispose d'une grande expertise humaine et administrative, assure le suivi individuel du parcours des blessés physiques et psychiques et organise elle-même plusieurs stages de reconstruction. Les liens entre la CABAT et Terre Fraternité sont donc permanents et très étroits.

Les champs principaux du soutien concernent la reconstruction par le sport (stages de reprise de confiance, compétitions, etc.) et la réinsertion professionnelle (stages, participation aux frais liés au premier emploi, etc.). Les aides apportées par Terre Fraternité sont individuelles : financement de prothèses de sport, d'équipements sportifs, de projets individuels ou collectifs (participation au financement de stages principalement).

Les ressources de Terre Fraternité sont un peu supérieures à un million d'euros par an. Elles proviennent uniquement de dons : pour moitié dons des formations de l'armée de Terre (régiments, écoles, états-majors) qui organisent avec entrain et débrouillardise des activités culturelles et sportives générant des fonds, et pour moitié dons de mécènes extérieurs : entreprises, associations, particuliers, dont il faut souligner l'engagement et la fidélité.



Stage « Mer et blessure » à Bidart

Terre Fraternité est engagée depuis plus d'un an dans un processus de rapprochement avec l'ADO. En effet, le succès du partenariat entre les deux associations au profit des familles endeuillées nécessitait que soient développées une nouvelle structure et de nouvelles procédures. C'est ainsi que, début 2024 naîtra une nouvelle association, Terre Fraternité-ADO, qui agira au profit de toute la communauté Terre, militaires, civils et familles. Son action de soutien financier couvrira les champs actuellement couverts par les deux associations, c'est à dire prioritairement les blessés et leur famille et les familles endeuillées, et s'élargira, autant qu'il sera possible financièrement, au soutien d'autres situations difficiles non couvertes par l'Etat ou les assurances, et appelant notre solidarité.

Après deux petites décennies d'une belle histoire, Terre Fraternité s'apprête à vivre une nouvelle étape de son action : en lien étroit avec le commandement, rendue possible par la fraternité d'armes des militaires et la générosité de nos partenaires, aider encore davantage ceux des nôtres qui en ont besoin à réussir un nouveau départ dans la vie ●



Équipe cycliste tricolore lors des « Marine Corps Trials » aux Etats-Unis

Général de corps d'armée (2s) Eric MARGAIL, Président de Terre Fraternité



Remise d'un handbike à un camarade blessé (cet équipement est cofinancé avec d'autres partenaires)

Depuis 2017, l'armée de Terre organise une grande opération de solidarité en soutien à ses blessés. Elle met ainsi à l'honneur ses blessés et tous ceux qui oeuvrent à l'amélioration de leur quotidien. Tous n'ont pas été cités dans ce dossier, mais grâce à leurs actions étroitement liées, tous ces acteurs permettent au blessé de bénéficier d'un soutien individuel et collectif. Qu'ils en soient remerciés !

**Armée de Terre** @armeedeterre · 24 juin  
"Nous avons une dette envers nos soldats blessés : ils ont sacrifié leur corps et leur esprit pour une idée de la France pour notre liberté."

Patricia Mirallès @MIRALLESMP, Secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

#AvecNosBlessés #ArméeNation



**Chef d'état-major de l'armée de Terre** @CEMAT\_FR · 24 juin  
Avec @MIRALLESMP, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, @CEMA\_FR et @TitiDussautoir parrain #AvecNosBlessés pour soutenir nos camarades blessés et leurs familles. Ensemble avec @LaCABAT pour ce grand moment de solidarité. Merci #CohésionDefense



**Armée de Terre** @armeedeterre · 16 juin  
#AvecNosBlessés J-8 Dans le parcours de reconstruction proposé aux blessés physiques et psychiques, les Rencontres militaires blessures et sport permettent la pratique d'activités adaptées à l'handicap.

Merci au parrain @TitiDussautoir qui était aujourd'hui à leurs côtés



**Chef d'état-major de l'armée de Terre** @CEMAT\_FR · 24 juin  
Vous avez été particulièrement nombreux à #TenirLEffort cette année pour nos blessés. Bravo ! L'opération #AvecNosBlessés cumule ainsi plus de **1 498 735** kilomètres ! Merci et continuez à #TenirLEffort pour les prochaines éditions

#CohésionDefense



**Aude LEROY** @aude\_leroy · 23 juil.  
« Comme un chien en cage », sur France.tv : le meilleur ami de l'homme à la rescousse de militaires blessés - via @lemondefr



lemondefr  
« Comme un chien en cage », sur France.tv : le meilleur ami de l'hom... Un documentaire poignant explore la médiation canine mise en place dans l'armée en 2021 : comment des chiens de refuge peuvent aider ...

**Académie militaire de Saint-Cyr Coëtqu...** @SaintCyrC... · 24 juin  
L'EMIA est heureuse de pouvoir accompagner l'Adj Étienne sur un saut en parachute à 7 700m aux Sables d'Olonne et le Sch Émilien à 3 500m au dessus du Golfe du Morbihan. Une action permise par l'asso HVS. #AvecNosBlessés, dans tous leurs projets. Les soutenir est notre devoir



**Blessés Armée de Terre** @LaCABAT · 5h  
En juin dernier, deux blessés et deux cadres de la Dirisi IdF - 8e régiment de Transmissions ont parcouru le GR20. Retrouvez leurs témoignages sur le site internet de la CABAT: terre.defense.gouv.fr/cabat/temoigna...

#AvecNosBlessés



**27e Bataillon de Chasseurs Alpins** @27eBCA\_officiel · 16 juin  
En septembre 2022, Marc, Emilien et Timothée, tous les trois blessés au Mali, réalisaient l'exploit de parcourir le tour du Mont Blanc, un an après leur blessure. En 2024, le 27 continuera à accompagner ses blessés en montagne, pour les soutenir dans leur reconstruction. (1/2)



**27e Bataillon de Chasseurs Alpins** @27eBCA\_officiel · 24 juin  
[Tiger Raid 2024] En septembre 2024, le 27eBCA organisera la deuxième édition du #TigerRaid. Après le succès du tour du Mont Blanc en 2022, l'équipe composée de 12 soldats de montagne blessés, ira en Corse se frotter aux chemins escarpés du mythique GR20. (1/3)



## CLIN D'ŒIL :

Ils en parlent aussi : L'Union Nationale des Combattants - Le numéro de rentrée de La Voix du Combattant consacre sa rubrique Grand angle aux 30 ans de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre (CABAT), véritable tour de contrôle du suivi et de l'accompagnement des soldats blessés. Une occasion de faire le point sur un sujet sur lequel l'UNC s'implique également de plus en plus, avec de nombreux témoignages et une présentation du stage de médiation canine, outil de resocialisation du blessé grâce aux chiens.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

Visitez la maison numérique des blessés et des familles Le site est destiné aux militaires blessés et à leur famille et propose toute l'information utile pour faciliter l'accès aux droits à réparation.



site internet : <https://maison-des-blesses.defense.gouv.fr/>



vidéo : <https://youtu.be/KlhLa1KDaAw>



Suivez l'Actualité - Avec Nos blessés sur : <https://www.defense.gouv.fr/nos-blesses>



## CONSERVATOIRE DU VÉHICULE MILITAIRE Garchizy (Nièvre)

Les racines aristocratiques d'ARQUUS, dont Panhard, Berliet, Renault, ACMAT, et tant d'autres, ont justifié d'une direction du Patrimoine. Cette initiative s'est concrétisée avec la réalisation du livre "ARQUUS, cent ans d'Innovation" (2018) et de la bande dessinée "La Chevauchée d'ARQUUS" (Editions du Triomphe, 2020). Suite à ces réalisations, le Conservatoire du Véhicule militaire a été créé sur le site des Trois Glorieuses à Garchizy (58).

Inauguré le 17 juin 2021, ce Conservatoire a clairement vocation à devenir un Musée ouvert au public. Une stratégie de développement déterminé est actuellement mise en œuvre, inscrivant ce projet dans une perspective culturelle, sociale et de développement territorial. Il implique la collaboration avec les autorités politiques et administratives, ainsi qu'avec les acteurs économiques de la Nièvre, sans oublier les grandes entreprises ou fondations intéressées par les enjeux sociétaux actuels.

### Les racines

Sans entrer dans les détails d'un arbre généalogique touffu, il convient de rappeler des noms, des faits, des personnages et des aventures qui ont été déjà présentés dans diverses publications (livres, bandes dessinées, opuscules) ces dernières années et largement diffusées.

### Panhard et Levassor

D'abord, évoquons Primus inter pares, René Panhard et son ami Emile Levassor, inventeurs de l'automobile telle que nous la connaissons aujourd'hui, avec son châssis et ses organes devenus classiques, puis expérimentateurs de la première série de véhicules en ligne. Panhard, premier fournisseur d'un véhicule armé, la Panhard Genty, à l'Armée française. Panhard est la mère des séries d'automitrailleuses mythiques telles que l'AMD, l'AML, ainsi que de l'Engin Blindé de Reconnaissance, conçu par l'ingénieur Louis Delagarde. Panhard est également à l'origine du VBL, un choucho de l'Armée de Terre, ainsi que du PVP récemment fabriqué par Auverland.

### Renault

Non moins prestigieuse, Renault a su s'adapter pendant la guerre de 1914 en réorientant ses usines de Billancourt vers la production de munitions. Elle a ainsi fourni du travail à plus de vingt mille ouvrières, les "munitionnettes".

Renault a également fourni le Taxi de la Marne au Général Gallieni, ainsi que des colonnes de camions sur la Voie Sacrée. Le Général Jean-Baptiste Estienne a instauré la coopération étroite entre officiers et ingénieurs, ce qui a donné naissance au char Renault FT, char de la Victoire. Ce char a été acquis par le Fonds de dotation du Patrimoine d'ARQUUS et sera exposé au Conservatoire lors des futures Journées du Patrimoine.

### Berliet

Quant à Berliet, cette marque prestigieuse est l'un des ancêtres d'ARQUUS. Acteur majeur de la Voie Sacrée avec son CBA, elle est un vrai fondateur de l'industrie automobile et du camion. La société a fourni de nombreux camions militaires, dont le GBC 8 KT, cher aux plus anciens. Le GBC 180, descendant du GBC 8 KT, est toujours en service grâce à sa régénération réalisée dans l'usine ARQUUS de Limoges.

### ACMAT

"Last but not least" (avec des espaces entre les mots), Paul Legueu, est l'un des ingénieurs fondateurs d'ACMAT. Celui-ci, après avoir transformé l'affaire familiale de Meaux, l'a installée à Saint-Nazaire. C'est le début d'une belle aventure avec le célèbre VLRA, qui équipe désormais nombre de forces françaises ou africaines et est choisi par de nombreux chefs d'État comme Command Car. Paul Legueu instaure l'idée d'un soutien moderne reposant sur l'interchangeabilité des pièces et organes de rechange sur l'ensemble des produits ACMAT, simplifiant ainsi le soutien des unités opérationnelles. Aujourd'hui, le Bastion, descendant direct du VLRA, sert à plus de 1000 exemplaires en Afrique.

La famille Legueu, premier donateur, a fait un legs de 8 véhicules au Fonds de dotation du Patrimoine d'ARQUUS. Ils sont présentés au Conservatoire de Garchizy.

Bien d'autres marques consolident ces origines, comme SOMUA, LATIL, ou encore Mack, et pourraient faire l'objet d'autres communications.

### Le Conservatoire du véhicule militaire

Inauguré le 17 juin 2021, il s'agit de l'acte 1 d'un projet patrimonial global dont la vocation est l'ouverture au public.

L'ambition du Conservatoire est de regrouper, dans un souci de préservation et de pédagogie, le plus grand nombre possible de véhicules fabriqués et mis en service par les ancêtres d'ARQUUS, ainsi que d'autres engins militaires terrestres, voire civils, s'ils sont liés à l'ADN de la marque.

### La méthode

Dans un premier temps, il a été décidé de rassembler dès maintenant les véhicules de l'après Deuxième Guerre mondiale, ce qui représente une étape plus facile. Il s'agissait de récupérer des véhicules qui attendaient la destruction sur les parkings des établissements d'ARQUUS. Ces véhicules sont relativement récents.

Pour compléter cette collection, la Délégation au Patrimoine de l'armée de Terre a mis à disposition du Conservatoire une douzaine de véhicules détenus par le Musée des Blindés. Le travail des conservateurs a été essentiel dans cette démarche, sans lequel ces transferts auraient été considérablement retardés.

Dans un deuxième temps, il s'agit de rechercher des véhicules plus anciens. Cela est nettement plus compliqué, mais des collectionneurs s'intéressent déjà au Conservatoire, et le travail est en cours pour trouver les meilleures modalités de dons. Le Fonds de dotation créé dès l'origine du projet permet de recueillir ces dons tout en bénéficiant d'une défiscalisation, conformément à la loi en vigueur.

En parallèle, il est prévu de transformer l'existant, c'est-à-dire les trois hangars d'une surface totale de 2800 m<sup>2</sup>, pour en faire un espace visitable et accessible rapidement au public. La création d'un atelier est également envisagée afin de permettre les travaux de restauration sur les véhicules.

Le Fonds de dotation créé pour soutenir le Conservatoire et le futur Musée est piloté par un Conseil d'Administration de la Fondation et guidé par un conseil scientifique. Les nombreux amis du Conservatoire peuvent déjà s'inscrire à l'Association des Amis du Conservatoire, dont le siège est à Garchizy (58). Cette association a pour mission de soutenir le futur Musée, d'organiser les Journées du Patrimoine, de travailler sur l'entretien des collections et d'encadrer des jeunes intéressés par la mécanique.

Le futur Musée aura également pour vocation d'accueillir et de trier les archives, de rechercher des documents historiques pour contribuer aux études historiques, de développer la collection de maquettes et d'améliorer les halls de présentation pour accueillir le public dans des conditions optimales.

### Un Musée ouvert au public

Les 2800 m<sup>2</sup> du Conservatoire se sont rapidement révélés insuffisants pour abriter la centaine de véhicules blindés, principalement à roues, qui y sont entreposés. Soixante véhicules sont actuellement exposés tandis que quarante subissent les intempéries.

Une étude d'opportunité a confirmé que le projet d'un Musée ouvert au public était tout à fait réaliste. La ville de Nevers et ses environs reçoivent déjà plus de 500 000 touristes par an et est facilement accessible grâce à l'autoroute A77, se situant à mi-chemin entre Lyon et Paris.

Les Journées du Patrimoine en 2021 et 2022 ont démontré un intérêt local marqué pour cette ouverture au public, attirant environ 1500 visiteurs chaque année, sans efforts particuliers de communication.

### Le projet

Il s'agit donc de préparer la création d'un Musée répondant à la fois aux objectifs de protection des collections et de pédagogie muséale, afin de refléter au mieux l'histoire industrielle automobile et celle de la défense terrestre. L'idée de susciter des vocations chez les jeunes pour les métiers techniques, d'ingénieurs, de mécaniciens, d'historiens et de défense du patrimoine, est au cœur même de cette réflexion.

Avec un nouveau bâtiment de 6000 m<sup>2</sup> destiné aux collections et la restauration d'un bâtiment de 1000 m<sup>2</sup> pour accueillir des événements, des séminaires, des étudiants ou des chercheurs, ce projet ambitieux s'inscrit dans l'esprit de la formation et de la culture de l'esprit de Défense, tout en conservant le patrimoine industriel automobile.

### Recueillir des fonds

Ce projet nécessite une collecte étendue de fonds et de nombreuses démarches envers l'État, les collectivités territoriales et le secteur privé, notamment les entreprises, les fondations et le grand public. Des actions de souscription sont en préparation, et les fonds recueillis seront défiscalisés conformément à la loi sur le mécénat.

En conclusion, ce projet se veut tourné vers la société civile et, au-delà de sa vocation patrimoniale, il se veut ouvert, acteur du développement économique et touristique du territoire de la Nièvre et de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Bonne visite ●

**Grégoire VERDON,**  
Directeur de la RSE et du Patrimoine  
Secrétaire Général du Fonds de dotation d'ARQUUS



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du Conservatoire : [www.conservatoire-vehicule-militaire.com](http://www.conservatoire-vehicule-militaire.com)

### La collection Beck

Le Conservatoire a recueilli les 9 et 10 mai, dans la région de Lunéville, une donation de 1200 maquettes au 1/35 représentant tous les véhicules terrestres de la Deuxième Guerre Mondiale, œuvre du donateur Yvon BECK, réalisée entre 1976 et 2023.

Cette donation spontanée, à titre entièrement gratuit et en parfait état, permettra de présenter dès les prochaines Journées du Patrimoine un extrait de la collection selon le thème qui sera déterminé.

En ce début d'année 2023, le Fonds de dotation a acquis un char FT, Char de la Victoire, ancienne propriété de Renault, qui siégeait au centre du nouvel état-major des armées à Balard.

Ce char, qui devra être restauré avec les conseils du Conseil scientifique du Fonds de dotation, sera en principe visible au Conservatoire pour les prochaines Journées des 16 et 17 septembre 2023.

# ENQUÊTE EN UKRAINE POUR LES GENDARMES DE L'IRCGN

**Le 24 février 2022, la Fédération de Russie envahissait l'Ukraine et réalisait des offensives massives dans le sud et l'est de l'Ukraine, ainsi qu'aux alentours de Kiev. Après un mois de guerre, les armées russes, qui avaient pris position dans la banlieue de la capitale, se sont retirées, laissant derrière elles des zones urbaines détruites par les combats mais aussi des centaines de cadavres.**

À chaque reconquête de territoires par les forces armées de l'Ukraine, les mêmes scènes se répétaient : découvrir des fosses communes (Boutcha, le 2 avril 2022), de bâtiments civils détruits (nombreuses villes dans les oblasts de Kiev ou de Kharkiv), de charniers (Izioum, le 16 septembre 2022) ou encore de massacres sur les convois de réfugiés (Koupiansk, le 2 octobre 2022). Afin que les auteurs de ces potentiels crimes soient jugés, le gouvernement ukrainien décida d'enquêter sur ces faits pour que les chefs militaires ou décideurs russes ne restent pas impunis à l'avenir. Il fit alors appel aux pays par tenaires pour les soutenir dans cette tâche. La France, particulièrement active dans cette action, décida d'y impliquer l'Institut de recherches criminelles de la gendarmerie nationale (IRCGN). L'IRCGN, composé de 250 experts de tous domaines de criminaliste, est l'outil parfait pour ce type de missions. Créé en 1987, unique en son genre sur le territoire français et reconnu par la communauté internationale, l'IRCGN a pu prouver ses grandes compétences dans la gestion de catastrophes en mettant les sciences au profit de la Justice. Il a ainsi pu réaliser de nombreuses missions sensibles et d'ampleur, dans des zones difficiles d'accès, parfois dangereuses ; les exemples sont légion comme lors :

- des crashs du Concorde en 2000 et de la Germanwings dans les Alpes du Sud en 2015 ;
- de l'identification des victimes du Tsunami de 2004 en Thaïlande en collaboration avec des partenaires internationaux ;
- de ses différentes missions au Mali (crash de l'Air Algérie en 2014, attentat de l'hôtel Radisson Blu en 2015, crash des hélicoptères de combat français en 2019) ;
- de l'identification de victimes de l'attentat de Nice en 2016 avec l'emploi d'outils novateurs dont la première utilisation du laboratoire mobile (LAB'ADN) d'analyses d'ADN projetable et breveté par la gendarmerie.

À chaque demande de l'Ukraine, l'IRCGN y répondit et monta des équipes pluridisciplinaires composées d'experts reconnus par la Justice (inscrits près la Cour d'Appel de Versailles ou agréés à la Cour de cassation) et de techniciens expérimentés, pour répondre au plus près à la mission confiée. Ces praticiens ont été sélectionnés et regroupés en trois grands volets : la documentation des exactions sur la population ukrainienne, la documentation des destructions perpétrées sur les infrastructures civiles et, enfin, l'identification des victimes. Les différentes équipes ont su être prêtes à partir dans la semaine suivant les découvertes de sites à investiguer. Les lieux d'investigation étaient multiples : Boutcha, Irpin, Cherniv, Hostomel, Borodyanka ou encore Karkhiv. Pour s'y rendre, il était nécessaire de traverser l'Europe en convoi routier et parcourir plus de 2 000 km, avec tout le matériel de pointe nécessaire à la bonne conduite de la mission.

## MISSION

Notre mission initiale était alors double. Dans un premier temps, il s'agissait de récolter des preuves matérielles issues de ces zones de conflits armés. Dans un second temps, il s'agissait d'aider à identifier les victimes civiles inconnues, pour rendre les corps aux familles et leur permettre de faire leur deuil. Cependant, une contrainte de taille existait : le temps. En effet, bien que ces enquêtes soient longues, les traces à rechercher se dégradent très rapidement. Il était donc nécessaire de se rendre sur place dans les plus brefs délais pour collecter les preuves et aider la justice ukrainienne. S'agissant de la documentation de potentielles exactions sur la population civile, nos équipes s'articulaient autour de médecins légistes du Service de santé des armées (SSA), dont une majorité de réservistes. Elles réalisaient ainsi les autopsies, et autres examens de corps, pour déterminer les causes du décès, la commission d'éventuels actes de tortures, de sévices ou autres... Les différents experts de l'IRCGN assistaient le médecin légiste et apportaient leur contribution dans leur domaine d'expertise respectif. À titre d'exemple, l'expert en balistique peut aiguiller le médecin légiste dans la détermination des trajectoires de tirs, l'estimation des distances de tirs ou l'examen des projectiles découverts dans le corps. L'expert en explosifs va pouvoir proposer un type de munition en fonction des éléments et traces qu'il observe. Cette complémentarité, autour d'une table d'autopsie, a fait toute la force de notre expertise et de notre modèle « Institut ». Si certains lieux pour réaliser ce travail ne s'y prêtaient pas, les équipes ont pu monter des tentes pour y installer des appareils de radiographie et autres matériels d'autopsie. Cela a permis de travailler en toute autonomie, au plus près des lieux de découverte, comme ce fut le cas au niveau de la fosse de Boutcha. La documentation de 250 examens de corps a été consignée dans des rapports, annexés de planches photographiques, et remis au différents services compétents.

La récolte de preuves de destructions d'infrastructures civiles sans objectif militaire faisait également partie de notre mission en Ukraine. Au total, 16 sites ont été analysés. Sur chaque zone expertisée, un coordinateur en criminalistique était désigné pour diriger la manœuvre. Il fallait tout d'abord modéliser et fixer la scène de crime. Pour cela, l'IRCGN est doté de matériels modernes et complémentaires : l'utilisation de scanner laser permet de réaliser un nuage de points pour obtenir, après traitement numérique et assemblage de différents scans, une scène en trois dimensions extrêmement précise. L'utilisation de drones permet d'obtenir des vues de dessus sur de vastes étendues. De plus, à l'aide d'outils numériques de photogrammétrie, il est possible, grâce aux différentes vues planes, de réaliser également une vue en trois dimensions.

Enfin, les experts devaient interpréter les scènes en fonction des traces observées en balistique, incendie ou explosif, pour déterminer les types de munitions utilisées, estimer les masses explosives et s'orienter vers une zone de tirs.

Dans ce contexte, nos recherches ont permis d'identifier rapidement certaines victimes civiles ukrainiennes et de rendre dans les plus brefs délais une dizaine de corps aux familles. Pour ce faire, il était nécessaire d'appliquer un protocole scientifique éprouvé en utilisant en premier lieu les primaires d'identification - à savoir l'ADN, les empreintes digitales et les empreintes dentaires - puis, dans un second temps, si les primaires ne suffisaient pas, utiliser des critères secondaires tels que les tatouages, prothèses, cicatrices ou autres. Dans notre cas, le choix fut de ne pas utiliser les dentaires. En effet, en situation de conflit armé en Ukraine, récolter des informations de comparaisons comme des panoramiques dentaires récents s'avérait extrêmement difficile. La collecte des empreintes papillaires, quant à elles, a pu être effectuée pour certains corps, bien que beaucoup étaient très dégradés ou momifiés rendant la tâche fastidieuse, difficile voire impossible. C'est donc en grande partie, grâce aux prélèvements ADN et à leur traitement sur place, que les équipes ont pu obtenir des résultats rapides d'identifications. Pour précision et en quelques mots, le prélèvement se fait en écouvillonnant une zone riche en sang du corps ou, s'il en manque, en prélevant dans la moelle d'un os long à l'aide d'un outil imaginé et développé par l'IRCGN : le « GENDBONES ». Le traitement des écouvillons et l'analyse des résultats se font avec notre laboratoire mobile LAB'ADN, le soir même. Fort de cette réussite technique, le ministère des Affaires étrangères a fourni à la Procuration générale d'Ukraine un laboratoire mobile neuf pour que les Ukrainiens puissent traiter eux-mêmes ce volet opérationnel. Ce laboratoire a pu notamment être déployé sur le terrain pour identifier les premiers corps découverts à Izioum.

## ENSEIGNEMENTS

Ces missions ont été pour les experts de l'IRCGN des expériences intenses et riches. Une trentaine d'entre nous se sont déplacés en Ukraine pour une durée totale de 16 semaines. L'environnement de travail était particulièrement difficile, car situé dans un théâtre de guerre toujours actif. Les infrastructures routières étaient très endommagées et bordées de mines, la tension des soldats ukrainiens était palpable à chaque check point, les sirènes prévenant des bombardements russes résonnaient quotidiennement. Le jour de la visite à Kiev de monsieur Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, des missiles ont frappé le cœur de la ville dont l'un à moins de 500 m de notre hébergement. Notre séjour à Kharkiv a été spécialement éprouvant, du fait notamment de l'augmentation des bombardements sur la ville après la destruction du pont de Crimée. Sur cette période, il y avait, en moyenne, un bombardement sur l'aire urbaine de Kharkiv tous les deux jours environ. Heureusement, l'esprit de camaraderie a toujours permis à nos équipes de dépasser ces difficultés et d'entretenir une excellente cohésion. En outre, pour chacune des missions, nous avions un détachement de gendarmes de protection pour sécuriser notre environnement et anticiper tous risques spécifiques au conflit (évacuation d'urgence, risques d'attaques nucléaires ou biologiques, etc.). Leur grand professionnalisme et leur sens du devoir ont permis de réaliser nos expertises le plus sereinement possible. Enfin, l'accueil bienveillant des autorités ukrainiennes a également permis d'effectuer nos missions dans de bonnes conditions.

Le cadre médiatique était également sensible et il était nécessaire de prendre en compte toutes ses dimensions et sa complexité. Dès notre arrivée en Ukraine, le 11 avril 2022, notre présence a été relayée sur l'ensemble des canaux médiatiques du monde entier et notamment par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France en Ukraine. Le gouvernement français a voulu communiquer sur notre action lors des rencontres organisées en Ukraine avec le président de la République, la présidente de l'Assemblée nationale ou encore la ministre des Affaires étrangères. Notre engagement a été relayé jusqu'au conseil de sécurité des Nations Unies. De plus, le gouvernement ukrainien souhaitait régulièrement présenter notre travail à ses concitoyens et à la communauté internationale en organisant, par exemple, une conférence de presse avec le procureur général d'Ukraine, dans les sous-sols de la Procuration de Kiev, bombardements obligent.

## CONCLUSION

Lors de cette mission sur ce théâtre de guerre de haute intensité, la Gendarmerie a montré tout son savoir-faire en termes de gestion de scènes de crimes « hors normes », d'examen de corps de masse et d'identifications rapides de victimes de catastrophes, dans un contexte particulièrement dégradé, en s'appuyant sur un outil performant et résilient qu'est l'IRCGN.

À l'heure actuelle, aucun autre pays n'a monté des missions comme celles-ci en Ukraine, malgré les ambitions de certains. Ainsi, le modèle gendarmerie, qui repose sur un socle de valeurs communes aux autres armées, avec son statut militaire, a démontré, une fois encore, toute sa solidité et sa souplesse, en permettant à ses experts en criminalistique de travailler sur l'ensemble du spectre « paix - crise - guerre ».

Jeune officier, cette expérience immersive dans cette guerre russo-ukrainienne a été d'une grande richesse technique et humaine. Les RETEX techniques, entre experts, avec les homologues étrangers, notamment lors des colloques internationaux de l'« European network of forensic science institutes », seront d'un grand intérêt mais, à mon sens, le plus important réside ailleurs. Ces missions - réalisées en pleine guerre - pour la Justice, ont permis de nourrir de nombreuses réflexions de fond pour un officier de gendarmerie, notamment :

- la place de la justice dans les conflits armés avec l'idée portée par le président de la République qu'il n'y aura pas de paix sans justice<sup>1</sup> ;
- l'importance de la formation tant initiale que continue<sup>2</sup>, dont visiblement les jeunes militaires russes et leur encadrement ont manqué ;
- la résilience et la force morale de tout un peuple pour lutter contre un envahisseur ;
- la compétence, l'exemplarité et la bienveillance dans l'exercice du commandement, ce qui semble largement faire défaut au sein de l'armée russe<sup>3</sup>.

Le spectre des missions de l'IRCGN a, dans son histoire, toujours été très large et varié et au service de la recherche de la vérité. Avec la recherche de preuves issues de zone de conflits armés, une nouvelle capacité opérationnelle a vu le jour ●

**Chef d'escadron Jean-Baptiste Lafoix,  
IRCGN, 121<sup>e</sup> promotion « Lieutenant Jamet ».**

<sup>1</sup> Tweet du président de la République, M. Macron le 16 septembre 2022.

<sup>2</sup> Blog du DG, Général d'armée Rodriguez le 27 septembre 2022.

<sup>3</sup> Lettre du chef d'état-major des armées, Général d'armée Burkhard le 22 avril 2022.





### MAI 2023. 39<sup>e</sup> RÉUNION DE LA PROMOTION KOENIG À HYÈRES (VAR)

Pour la 39<sup>e</sup> fois, la promotion Général KOENIG (EMIA 1970-1971) a tenu sa réunion annuelle. Cette fois-ci, c'était du 12 au 14 mai, à Hyères dans le Var, à proximité de Toulon. Le temps d'un weekend, les organisateurs invitaient la promotion à échanger sur le futur de leur association et à découvrir Toulon et Hyères à la faveur d'une diversité de visites.

Au programme notamment – exercice obligé - l'assemblée générale annuelle de l'association, puis les moments attendus de l'action : le port du Levant, son histoire depuis Richelieu, les moments tragiques de la guerre 1939-1945 à Toulon et dans les environs, le Mémorial du Mont Faron, le musée national de la Marine, etc. En clair, une photographie de Toulon et de sa flotte en 2023, éclairée par un tour de la rade en bateau, sans compter quelques restaurants bien sympathiques : tout ceci dans un esprit de convivialité.

Le futur ? La promotion projette de se réunir en 2024 dans la capitale des Cévennes, à Alès (Gard) ●

**Général de division (2S) Daniel Brûlé,**  
Président de la promotion Général KOENIG (EMIA 1970-1971)



### POUR RESTER AU CŒUR DE L'ACTU

Présidée par le général de division Laurent Bitouzet, commandant de l'EOGN de Melun, la cérémonie de remise de prix a rassemblé les officiers-élèves de la promotion « Combat de Pontlieue », promotion qui termine sa scolarité de deux ans. A cette occasion, le général (2s) Philippe Lafoix, vice-président pour la gendarmerie de L'Épaulette, a remis un livre dédié par son auteur au sous-lieutenant Quentin Delasaux, officier de recrutement semi-direct, major de promotion. « Face à la mort. Le témoignage inédit d'un gendarme », l'auteur de l'ouvrage, le colonel de gendarmerie Rémy Nollet, raconte son expérience de confrontation à la mort et dévoile l'omniprésence de cette réalité violente dans le quotidien de ceux qui protègent les populations sur le territoire national.

La remise des prix a été précédée par la cérémonie du parrainage des 20/40/60. Ces trois promotions (2003 Réseau Saint-Jacques, 1983 Capitaine Martin et 1963 Colonel Robelin) étaient représentées par quelques officiers. S'exprimant tour à tour, ces Anciens ont rappelé quelques souvenirs de leur passage à Melun et fait un point de situation de leur promotion ●

**Général (2S) Philippe Lafoix,**  
Vice-président de L'Épaulette

**Samedi 9 décembre 2023**



## Assemblée Générale Ordinaire de L'Épaulette

**Horaire : 13h30**

**Lieu : Ecole Militaire - amphithéâtre de Bourcet**

Ouverture par le général d'armée Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre qui viendra, et c'est une première depuis plusieurs années, s'adresser en personne aux adhérents de L'Épaulette.

**Ouvert à tous :**  
adhérents, ressortissants, jeunes et anciens,  
en activité, de réserve ou retirés

**École militaire, Paris, 13h30**



## 1) VACCIN ANTI-COVID UNE PREMIERE CAMPAGNE DE RAPPEL EN 2023 POUR LES PERSONNES FRAGILES.

Les personnes particulièrement fragiles (âgées de plus de 80 ans, immunodéprimées...) sont éligibles à une dose de rappel du vaccin contre la Covid-19. Ce rappel n'est pas obligatoire mais il est recommandé afin de maintenir un niveau de protection suffisant contre les formes graves de Covid-19. Il peut être effectué six mois après la dernière injection ou infection. Qui est concerné ? Conformément à l'avis de la HAS du 23 février 2023 concernant la stratégie de vaccination contre la Covid-19, une campagne de rappel est organisée depuis le 27 avril 2023, jusqu'au 16 juin 2023 pour : les personnes âgées de 80 ans et plus ; les personnes immunodéprimées ; les résidents des EHPAD et USLD quel que soit leur âge ; les personnes à très haut risque de forme grave selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante. Une dose de rappel est recommandée deux fois par an, au printemps et à l'automne, pour ces personnes. L'objectif de cette campagne est de maintenir un niveau de

protection vaccinale suffisant afin de réduire la survenue de formes graves de Covid-19. Il est recommandé de réaliser cette vaccination avec les vaccins bivalents Moderna (pour les plus de 30 ans) et Pfizer. Le délai à respecter après la dernière injection ou infection est désormais de 6 mois. A savoir : Une dose de rappel est recommandée tous les ans à l'automne pour les personnes de 65 à 79 ans, les femmes enceintes, les personnes à risque de forme grave et leur entourage, quel que soit leur âge. Où se faire vacciner ? Pour recevoir votre dose de rappel, vous pouvez prendre rendez-vous : chez un professionnel de santé proche de chez vous (pharmacien, médecin, infirmier) ; sur votre lieu de soin ; sur [www.santé.fr](http://www.santé.fr) A noter : Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'infographie " Quel vaccin pour quel public ? " et la foire aux questions dédiée au rappel vaccinal sur le site du ministère de la Santé ●

## 2) LES FACTEURS D'ISOLEMENT SOCIAL A LA RETRAITE

La fin de la vie active est loin d'être anodine, surtout chez les militaires, qui ne "partent" pas, mais sont "mis" à la retraite. La retraite change la représentation sociale que l'on a de soi, selon Hélène Amiéva, chercheur en neurosciences à l'université de Bordeaux. Il faut retrouver le sentiment d'utilité et de valorisation qui était lié à l'activité professionnelle. La fin de la vie active, c'est tout d'abord un changement de rythme. Le couple est le premier touché par cette réorganisation des temps, où chacun doit retrouver ses repères. Un équilibre fragile, qui s'étirole quand la maladie s'invite, isolant souvent le patient et son conjoint, en particulier en cas de pathologie chronique ou de maladie d'Alzheimer. Plus bénins, mais non moins handicapants, la baisse de la vue et les troubles auditifs sont aussi des facteurs d'isolement social et de perte d'autonomie chez les seniors.

La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), qui se manifeste par une diminution de l'acuité visuelle, la déformation des lignes droites et l'apparition d'une tache noire centrale, touche ainsi entre 25 et 30 % des plus de 75 ans. Quant à l'audition, un quart des plus de 60 ans entendent mal, mais seuls 15 à 20 % se font appareiller. \* Enfin, en cas de décès au sein du couple, le conjoint survivant doit, là encore, réorganiser sa vie sociale. Afin d'éviter leur isolement, la Confédération nationale des retraités militaires (CNRM) soutient les familles confrontées au deuil à travers un réseau de 87 associations départementales. Plusieurs actions sont mises en oeuvre : réunions thématiques, secours financiers, aide administrative, co-voiturage, etc ●

Source UNEO – conseils d'expert - Retraite

## 3) AMIANTE : DES DANGERS ENCORE IGNORES

Alors que l'amiante est interdit en France depuis 1997, les employés de certaines professions sont toujours en contact avec le composé, et ce, malgré les risques.

D'ailleurs, beaucoup ignorent encore les dangers sur la santé de l'amiante. Medisite fait le point. L'amiante est connu pour être à l'origine de plusieurs cancers comme celui du poumon et de la plèvre (la double membrane qui enveloppe les poumons et tapisse l'intérieur de la cavité thoracique). Si bien qu'il est aujourd'hui avéré que l'amiante cause des cancers du larynx et de l'ovaire. Des faits reconnus, mais encore trop sous-estimés.

Qu'est-ce que l'amiante ? L'amiante est un terme générique qui désigne 6 minéraux naturels. «Selon leurs propriétés physiques, les fibres d'amiante se distinguent en deux principaux groupes : la sapentine et les amphiboles», indique sur son site le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Avant d'être interdit en France en 1997, l'amiante était principalement utilisé pour l'isolation thermique et l'insonorisation des immeubles et des maisons. On se servait aussi de ce composant dans les secteurs industriels et commerciaux et dans le domaine de la construction (isolants ou emballages thermiques, joints d'étanchéité, revêtements et enduits ou dans les vêtements de protection thermique et les matériaux d'emballage).

Un produit dangereux, encore sous-estimé par les professionnels de santé. Or, si l'amiante s'avère particulièrement utile, il est très toxique. Pourtant, ses effets sur la santé sont encore sous-estimés, notamment par les professionnels de santé. En effet, l'Anses confirmait, dans un rapport publié en septembre 2022, un lien entre l'exposition professionnelle à l'amiante et la survenue de cancers de l'ovaire et du larynx. Néanmoins, les

médecins et les malades sont toujours mal informés sur cette découverte. « Cela entraîne une sous-déclaration et la sous-reconnaissance de ces cancers en maladies professionnelles », alerte auprès de The Conversation l'épidémiologiste Alexandra Papadopoulou. « Lorsque des médecins spécialistes du cancer de l'ovaire ont été auditionnés dans le cadre de cette expertise [...], il est apparu que ce cancer était très peu connu comme pouvant être associé à des facteurs de risque professionnels », précise-t-elle. Alors, pour pouvoir inverser cette tendance, «l'Anses recommande une meilleure information des médecins et un meilleur accompagnement social, médical et administratif des travailleurs et travailleuses exposés à l'amiante», indique la spécialiste. Selon Alexandra Papadopoulou, il est également conseillé pour les patients atteints d'un cancer du larynx ou de l'ovaire d'être guidé pour connaître ses ayants droit, ses démarches de déclaration et de reconnaissance en maladie professionnelle. En effet, beaucoup d'entre eux ignorent que l'amiante est un facteur de risque.

Amiante : un produit toujours présent dans les matériaux du quotidien. Pour l'épidémiologiste, cette méconnaissance des dangers de l'amiante par le grand public est tout aussi inquiétante : « Les malades eux-mêmes ne font pas le lien entre leur travail et leur maladie. » Pourtant, il existe encore des risques d'exposition à l'amiante, malgré son interdiction. « L'amiante est toujours présent dans de nombreux produits et matériaux de notre environnement (bâtiments anciens, murs, sols avec des dalles en vinyle-amiante) », affirme Alexandra Papadopoulou. >>>

>>> «< Les professionnels en contact avec de tels matériaux anciens se trouvent, de fait, exposés à l'amiante. » Par ailleurs, les secteurs comme le BTP, la métallurgie ou la construction automobile sont déjà connus pour être exposés à l'amiante. Beaucoup de rapports ont été publiés sur le sujet, notamment celui de l'Anses. « Mais de très nombreux autres secteurs comme l'administration, l'entretien, l'enseignement, la santé, mais aussi le textile sont affectés », assure Alexandra Papadopoulou. Or, ce sont majoritairement des domaines féminins.

Dangers de l'amiante : un manque de données chez les femmes. Etant donné que les femmes sont beaucoup moins représentées dans les métiers connus pour être exposés à l'amiante, « cela limite l'évaluation des expositions à l'amiante chez ces dernières et les risques encourus », note l'épidémiologiste.

« C'est pourquoi les travaux menés par l'Anses ont conduit à la formulation de recommandations en faveur d'une meilleure identification et caractérisation de l'exposition des femmes à l'amiante », complète la spécialiste auprès de The Conversation. « Il est, en effet, nécessaire de disposer de davantage de données sur les secteurs, professions et travaux exposant ces dernières à ce risque, ainsi que de données quantitatives permettant de mieux caractériser leur exposition. » ●

Source : medisite. fr Publié par Clara De Frutos, le 27/04/2023

## 4) NOUVEAU TARIF DE CONSULTATION MEDICALE : COMBIEN ALLEZ-VOUS PAYER CHEZ LE GENERALISTE.

À partir de l'automne 2023, le prix d'une visite chez un médecin généraliste va augmenter. Une consultation coûtera désormais 26,50 euros, contre 25 euros actuellement. Le prix d'une consultation chez votre médecin généraliste va augmenter de 1,50 euro. A compter de l'automne 2023, une consultation chez un médecin généraliste vous coûtera au minimum 26,50 euros, contre 25 euros actuellement. De plus, une consultation chez un praticien spécialiste, elle, sera de minimum 31,50 euros. L'annonce a été faite ce lundi 24 avril, à la suite d'une décision rendue par Annick Morel, haute fonctionnaire et ancienne inspectrice générale des affaires sociales, désignée pour arbitrer ce dossier pour le moins délicat. Pour rappel, en février dernier, les syndicats de médecins libéraux avaient tenté de négocier avec l'Assurance maladie, avant de finalement rejeter à l'unanimité l'accord proposé. Deux mois plus tard, les six syndicats représentatifs des médecins libéraux avaient rendez-vous avec Annick Morel, qui a donc rendu son verdict. Cette valorisation doit encore être validée par le ministre de la Santé, François Braun. Ce dernier a annoncé ce lundi qu'il l'approuverait « dans les jours qui viennent ». Ensuite, elle entrera en vigueur « à l'expiration d'un délai de six mois », soit au plus tôt fin octobre, selon le « règlement arbitral », dont l'AFP a obtenu copie. Comment trouver un médecin traitant ?

Selon un rapport du Sénat datant de mars 2022, 11 % des patients de plus de 17 ans n'ont pas de médecin traitant déclaré, ce qui correspond à plus de 6 millions de personnes en France. Ces chiffres inquiétants reflètent la difficulté des Français à trouver un médecin traitant qui accepte de nouveaux patients.

Face à cette réalité, il existe plusieurs solutions, comme de prime abord contacter les médecins et les cabinets médicaux de sa commune. Autre solution de repli, les professionnels de santé qui vous suivent, comme votre pharmacien ou votre ostéopathe, pourront éventuellement vous orienter. Également, vous pouvez demander au médecin de votre conjoint, qui peut être enclin à vous écouter. Face à la désertification médicale, n'hésitez pas à élargir votre recherche aux communes avoisinantes. Vous pouvez aussi contacter les organisations coordonnées territoriales, que ce soit des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), centres de santé (CDS), équipes de soins primaires (ESP) ou communautaires professionnelles territoriales de santé (CPTS). Enfin, en dernier recours, vous pouvez contacter le médiateur de la Caisse primaire d'Assurance maladie (CPAM) ●

Source : actu.femmeactuelle.fr par Mélody Gamier 24/04/2023.

## 5) LIVRET PRATIQUE A L'USAGE DES BENEFICIAIRES DES ARTICLES L.212-1 ET L.213-1 » DU CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITE ET DES VICTIMES DE GUERRE (CPMIVG)

La commission des secours et des prestations complémentaires, placée auprès de la CNMSS, a été créée afin d'améliorer la prise en charge de certains soins ou prestations, peu ou pas remboursés au titre des prestations légales.

Je peux solliciter la CSPC si je suis titulaire d'une pension d'invalidité au titre du CPMIVG ou si ma demande est en relation médicale directe avec mes affections ou mes infirmités.

La CSPC est susceptible de m'octroyer, sous certaines conditions, des prestations complémentaires, pour les prestations de soins partiellement remboursées au titre des prestations légales ; des séjours, pour les prestations non remboursables au titre des prestations légales (aménagement de mon logement ou de mon véhicule, aide-ménagère...), dès lors qu'il s'agit de prestations permettant de favoriser mon maintien à domicile, compenser ma perte d'autonomie, ou m'aider à me réinsérer socialement ou professionnellement...

Pour établir ma demande, je me procure un dossier en contactant le Bureau accompagnant du blessé du DSBP au 04.94.16.96.20 ou par courrier ; en téléchargeant les formulaires «Demande de secours et de prestations complémentaires» (Cerfa 15929 pour la partie administrative et Cerfa 15931 pour la partie médicale) sur le site Internet : [www.cnms.fr](http://www.cnms.fr) ; en me rapprochant des services de l'ONACVG.

Une fois complétée, je retourne ma demande, accompagnée des pièces justificatives sollicitées, à l'adresse indiquée sur le

formulaire administratif. Après le passage en commission de mon dossier, le secrétariat de la CSPC me notifie sa décision (accord ou refus éventuel) ainsi que, le cas échéant, le montant accordé.

Je réside dans les DROM/COM La CNMSS/DSBP prend également en charge, l'ensemble des prestations paramédicales, chirurgicales ou d'appareillage, qui sont dues aux pensionnés des articles L.212-1 ou L.213-1 du CPMNG, résidant dans les DROM/COM, Néanmoins, compte tenu de l'éloignement géographique, je bénéficie d'un service de proximité auprès de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), qui demeure mon interlocuteur privilégié. Je retrouve les coordonnées de l'ONACVG sur le site Internet; <https://www.onac-vg.fr/contact>

**Mes déplacements vers la métropole.**

Je dois me rendre en métropole pour une hospitalisation, une cure thermique ou une prestation d'appareillage, autorisée au préalable par la CNMSS/DSBP. Je bénéficie de la procédure dite de « réquisition de passage », qui permet la dispense d'avance des frais dans le cadre des transports aériens (procédure mise en place entre les services de l'ONACVG concernés, l'organisme de voyage et le DSBP de la CNMSS). >>>



>>> Le remboursement de mes frais de soin au titre de l'article L212-1 DU GPMIVG, dans les DROM/COM. Dans les DROM, je bénéficie des mêmes conditions de prise en charge que celles prévues en métropole. Dans les COM, les cotations et les bases tarifaires de la métropole ne sont pas applicables ; néanmoins, mes frais sont remboursés dans les conditions prévues par la législation dans les COM.

### Mes contacts

Je contacte le Département soins et suivi du blessé et du pensionné (DSBP) de la CNMSS pour obtenir des informations concernant la prise en charge de mes soins dispensés au titre des articles L.212-1 ou L.213-1 du CPMIVG ; obtenir un nouveau carnet de soins médicaux ; obtenir un formulaire de prise en charge (demande de cure thermale, par exemple) ou signaler un changement de situation (nouvelle adresse, changement de RIB, décès...)

Je n'oublie pas d'indiquer mon numéro de sécurité sociale lors de tout contact avec la CNMSS. Je peux adresser mes demandes

ou faire certaines démarches depuis le site internet de la CNMSS : [www.cnms.fr](http://www.cnms.fr). Je peux contacter le DSBP par téléphone au 04.94.16.96.20. Je peux faire ma demande par écrit à l'adresse suivante : CNMSS/ DSBP TSA 41001 83090 TOULON Cedex 9 Pour un contact direct, je peux me rendre à la CNMSS 247 avenue Jacques Cartier à TOULON (VAR)

### Les services de l'ONACVG

Je peux retrouver les coordonnées du service de l'ONACVG sur le site Internet : [www.onac-vg.fr/contact](http://www.onac-vg.fr/contact)

Les maisons départementales des personnes handicapées. Les MDPH peuvent éventuellement intervenir pour des aides financières et/ou techniques, en matière de compensation du handicap (participation pour l'emploi d'une auxiliaire de vie, aménagement du domicile ou du véhicule, etc.). Les coordonnées du réseau départemental sont consultables sur le site internet : [lannuaire.service-public.fr](http://lannuaire.service-public.fr) ●

## 6) PLAFONDS DE RESSOURCES OPPOSABLES AUX VEUVES DE GUERRE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

Cette modification des plafonds de ressources opposables aux veuves de guerre fait suite à la revalorisation de la valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité (fixé par un arrêté du 23 mars 2023 à 15,63 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2023) et à la revalorisation de certaines allocations non contributives (+ 0,8 %) au 1<sup>er</sup> janvier dernier. Ainsi, le montant de la pension de veuve de soldat au taux spécial est porté à 10 659,66 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 (contre 10 632,38 euros auparavant). Cette pension perçue par les veuves de soldats est prise en compte pour l'attribution de certaines prestations vieillesse telles que l'allocation aux vieux travailleurs salariés (AVTS) et l'allocation aux mères de famille ; l'allocation supplémentaire ; l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) ou l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI). En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les différents plafonds annuels de ressources opposables aux veuves de guerre sont établis comme suit :

Plafonds annuels de ressources opposables aux veuves de guerre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Allocation aux vieux travailleurs salariés ; Allocation minimale (AVTNS) ; Allocation aux mères de famille ; Secours viager ; Majoration L. 814-2 ..... 14 398,41 €

Allocation supplémentaire ..... 22 192,68 €  
Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) ..... 22 192,68 €  
Allocation supplémentaire invalidité (ASI) ..... 20 823,37 €  
Plafonds de ressources opposables aux veuves de guerre au 1<sup>er</sup> avril 2023

La modification des plafonds de ressources opposables aux veuves de guerre au 1<sup>er</sup> avril 2023 fait suite à la revalorisation des plafonds de ressources de l'allocation supplémentaire d'invalidité (+ 5,6 %) au 1<sup>er</sup> avril 2023. Ainsi, les différents plafonds annuels de ressources opposables aux veuves de guerre au 1<sup>er</sup> avril 2023 sont établis comme suit :

Allocation aux vieux travailleurs salariés ; Allocation minimale (AVTNS) ; Allocation aux mères de famille ; Secours viager ; Majoration L. 814-2 ..... 14 398,41 €  
Allocation supplémentaire ..... 22 192,68 €  
Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) ..... 22 192,68 €  
Allocation supplémentaire invalidité ..... 20 979,73 €

## 7) CONCESSION DE LA MEDAILLE MILITAIRE

Jusqu'à maintenant les décrets portant concession de la Médaille Militaire étaient publiés au Journal Officiel au titre du Ministère des armées. Désormais c'est au titre du Président de la République." Précisions de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur".

Chaque année, ils sont plus de 2700 à recevoir la plus haute distinction militaire française. Et, depuis sa création en 1852 par Napoléon III, ce sont plus d'un million de soldats et sous-officiers ayant eu l'honneur d'arborer la célèbre médaille en argent. Une médaille qui récompense l'engagement, le mérite ou des actes héroïques sur des théâtres d'opérations nationaux ou étrangers.

Pour identifier ceux et celles qui la reçoivent, l'armée propose des profils respectant ses critères d'éligibilité : être engagé sous les drapeaux depuis au moins huit ans ; avoir été cité à l'ordre de l'armée ; avoir été blessé au combat ou en service commandé ; s'être signalé par un acte de courage et de dévouement.

Le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur étudie ces propositions, puis les soumet au Président de la République française à qui il revient la décision finale d'attribution ●

## 8) PARENT ISOLE : N'OUBLIEZ PAS DE COCHER LA CASE T SUR LA DECLARATION DE REVENUS

La case T de la déclaration de revenus peut apporter des bénéfices non négligeables aux parents seuls et notamment une demi-part supplémentaire. Parent isolé, n'oubliez pas de la cocher ! Service-Public.fr vous propose un tour d'horizon des informations à savoir.

La case T pour qui? - La case T « parents isolés » concerne les personnes vivant seules avec au moins un enfant à charge ou une personne invalide recueillie sous son toit.

"Cette information est à remplir lors de l'étape 2 de votre déclaration en ligne « Renseignements personnels » ou dans le cadre B du formulaire 2042 pour la déclaration papier. Attention : si vous êtes en concubinage, vous ne pouvez pas vous déclarer « parent isolé », l'administration considérant alors que la prise en charge des enfants est effectuée à deux. >>>

>>> À partir de quand votre situation est-elle prise en compte ? La situation familiale s'apprécie au 31 décembre de l'année du changement de situation (rupture de PACS, séparation, divorce), soit votre situation au 31 décembre 2022 pour vos revenus de l'année 2022 à déclarer en 2023. Vous n'avez pas à justifier de votre situation, cela se fera automatiquement, mais seulement à déclarer ces changements auprès de l'administration fiscale.

Les avantages dont vous bénéficiez en cochant la case T \_ Les bénéficiaires portent sur le nombre de parts fiscales que vous pouvez déclarer, celles-ci ayant un impact sur votre quotient familial. Le nombre de parts influe sur le montant de l'impôt : plus les parts sont importantes, moins l'impôt est élevé. La case T permet de bénéficier d'une demi-part supplémentaire. Alors que pour un couple, le premier enfant représente une demi-part, pour un parent isolé, l'enfant va représenter une part entière.

Le barème des parts pour les parents isolés est le suivant :

Parent isolé avec 1 enfant à charge : 2 parts fiscales

Parent isolé avec 2 enfants à charge : 2,5 parts fiscales

Parent isolé avec 3 enfants à charge : 3,5 parts fiscales

À partir du 3<sup>e</sup> enfant, chaque enfant compte pour une part. -

À savoir : pour l'imposition des revenus de 2022, l'avantage fiscal généré par la part supplémentaire accordée pour le premier enfant à charge est limité à 3 959 €.

**A noter :** l'avantage en impôt est divisé par deux en cas de résidence alternée entre les deux parents. Chacun pourra se déclarer « parent isolé » et les avantages seront répartis ainsi : + 0,25 part supplémentaire pour un seul enfant et + 0,5 part pour deux enfants ou plus.

La case L pour les parents dont l'enfant a quitté le foyer fiscal Si vous viviez seul au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (ou au 31 décembre 2022 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2022), cochez la case la case L « Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire - Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve) » sur votre déclaration des revenus de 2022. Cette case L permet de conserver une demi-part fiscale à vie même si votre enfant ne vit plus sous votre toit. Les conditions sont qu'il ne soit plus rattaché à votre foyer fiscal, que vous l'ayez élevé pendant au moins 5 années et que vous viviez seul, sans aucune personne à charge ●



RETROUVEZ L'INTEGRALITE DE LA RUBRIQUE EN FLASHANT LE QR CODE



## DE LA SINGULARITÉ MILITAIRE... À L'IDENTITÉ DU COMBATTANT

La notion de singularité militaire sous-tend le discours de la vision stratégique de la France, avec l'impulsion du GA Lecointre. L'ancien CEMA (2017-2021) a décrit cette notion comme le fruit d'une histoire, d'une ambition, d'un rang, d'un corpus de valeurs et d'une éthique propre. Dans notre rubrique consacrée à la reconversion, je vous propose de conduire une nouvelle analyse destinée à mieux appréhender l'impact du « fait militaire » sur la personnalité du futur civil. Dans les trois prochaines éditions de L'Épaulette, je traiterai du cheminement De la singularité militaire à l'identité du combattant (ce présent n°), La singularité à l'épreuve de la transition professionnelle (édition de mars 2020), D'une singularité à une autre – l'adoption d'un nouveau rôle (édition 2024).

### Comparaison n'est pas déraison

« La réflexion que le GA Lecointre conduit à propos du « fait militaire », dans une intervention devant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale en juillet 2021, montre qu'il le positionne au cœur d'un phénomène de comparaison entre société civile et monde militaire dans son contexte historique et social. Le CEMAT quittant ses fonctions faisait remarquer que la nécessité « à distinguer un civil d'un militaire » puise son explication et son sens dans l'originale « distinction qu'on retrouve à l'ère médiévale entre les Oratores (ceux qui prient), les Laboratores (ceux qui travaillent), et les Bellatores (ceux qui font la guerre) ». L'aspiration sociologique à reconnaître distinctement le guerrier au sein de l'organisation sociale traduit la nécessité – bien identifiée par le psychologue américain Maslow – des individus à s'assurer prioritairement de la garantie de leurs besoins vitaux et sécuritaires. Cette vision a été réaffirmée par le GA Burkhard, actuel chef d'État-Major dans son ordre du jour n°1 du 21 juillet 2021.

En 2022 une étude passionnante de l'IRSEM<sup>1</sup> réalisée par le commissaire principal Clément Sorbets sur le thème de la pertinence actuelle de cette thématique a montré que la singularité du métier militaire reste une réalité qui doit être préservée « tant que les armées seront chargées d'administrer la force létale sur ordre. Cette faculté apparaît en effet comme la singularité mère ». Dans sa conclusion, l'auteur s'appuie sur la citation d'Antoine de Saint-Exupéry pour illustrer l'enracinement de la singularité du métier des armes : « La guerre, ce n'est pas l'acceptation du risque. Ce n'est pas l'acceptation du combat. C'est à certaines heures, pour le combattant, l'acceptation pure et simple de la mort. »<sup>2</sup>. Il termine : « L'acceptation de la recevoir certes, mais surtout de la donner ».

En entreprenant un travail de littérature sur la spécificité militaire, nous nous plaçons dans une démarche de comparaison sociale et juxtaposons volontairement les environnements militaires et civils à travers une appréciation qui est par essence différenciatrice ainsi que l'a montrée la linguiste et sociologue Laure Bardiès dans ses travaux.

### Là où commence la comparaison, commence l'identité

Les recherches que je poursuis depuis 2016 montrent que l'identité individuelle du militaire est variablement marquée par l'identité du groupe auquel il appartient, de l'unité à laquelle il est affecté, et d'une manière générale, par la singularité de l'armée. C'est le collectif militaire qui imprègne l'individu d'une sorte de carte génétique du combattant, qui en façonne les comportements, attitudes et postures en fonction d'un corpus d'habitus élaboré à partir d'une série d'actes élémentaires, d'actes réflexes socles et de commandements. En témoigne le code du soldat en vigueur au sein de l'armée de terre : « Cette réalité se retrouve dans les valeurs de l'armée de Terre qui sont vécues au quotidien. L'altruisme ne dit rien d'autre que cela : la mission du soldat est orientée vers les autres, la défense de son pays, de ses concitoyens, la protection des populations étrangères et l'appui de ses camarades en mission » (<https://www.sengager.fr/> septembre 2023).

Cette approche identitaire par la comparaison n'est pas sans fondement didactique. Des travaux de recherche conduits en psychosociologie depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle (en particulier Festinger, 1954 puis Chanlat, 2011) ont développé la théorie de la comparaison sociale. Ils ont décrit un contexte social interactif fort dans lequel la comparaison entre groupes sociaux préside à l'écriture d'une identité de groupe plus ou moins forte et marquée. Dans cette logique structurante, chaque groupe se détermine en fonction de ses objectifs, en se constituant des repères propres, en comparaison – par analogies ou dissemblances – aux autres groupes constitués ou reconnus qui l'entourent et qui sculptent son environnement social et sociétal.

Et dans le contexte microsociétal de la guerre qui caractérise le « fait militaire » et génère la singularité des armées, la jeune recrue est encline à y définir ses repères, dans le rang qui est le sien, par comparaison avec ses anciens groupes et avec les communautés qui structurent l'organisation sociale et sociétale dans laquelle il évolue. Ce sont ces mêmes schémas de comparaison qu'il a jusqu'à là toujours mis en oeuvre de façon spontanée au sein des ensembles sociaux qu'il fréquente/a fréquentés ou auxquels il appartient/a appartenu : famille, amis, quartiers, associations de sports et de loisir...

Au sein du groupe lui-même, l'identité est marquée par la description d'une raison d'être singulière qui s'élabore dans la comparaison au reste de la société.

### La singularité fait la militarité

Alors que la singularité du métier des armes s'applique encore aujourd'hui à une exclusivité de l'emploi des armes létales pour garantir la plus grande sécurité à la communauté nationale, la militarité se présente comme une résultante identitaire de cette singularité.

L'histoire est truffée de nombreux témoignages qui illustrent à leur manière la singularité du métier de combattant. En l'espèce, le court plaidoyer du commandant Hélie Denoix de Saint Marc, le 5 juin 1961 devant le président du Haut tribunal militaire – pour expliquer son ralliement en tant que commandant du 1<sup>er</sup> REP aux généraux hostiles à l'abandon de l'Algérie par la France – est un modèle du genre. La thématique de la singularité est omniprésente dans sa conclusion qui exprime la complexité que les événements politiques peuvent faire peser sur l'exercice du métier des armes.

**« Monsieur le président, on peut demander beaucoup à un soldat, en particulier de mourir, c'est son métier. On ne peut lui demander de tricher, de se dédire, de se contredire, de mentir, de se renier, de se parjurer. Oh ! je sais, Monsieur le Président, il y a l'obéissance, il y a la discipline. Ce drame de la discipline militaire a été douloureusement vécu par la génération d'officiers qui nous a précédés, par nos aînés. Nous-mêmes l'avons connu, à notre petit échelon, jadis, comme élèves officiers ou comme jeunes garçons préparant Saint-Cyr. Croyez bien que ce drame de la discipline a pesé de nouveau lourdement et douloureusement sur nos épaules, devant le destin de l'Algérie, terre ardente et courageuse, à laquelle nous sommes attachés aussi passionnément que nos provinces natales. Monsieur le président, j'ai sacrifié vingt années de ma vie à la France. Depuis quinze ans, je suis officier de Légion. Depuis quinze ans, je me bats. Depuis quinze ans j'ai vu mourir pour la France des légionnaires, étrangers peut-être par le sang reçu, mais français par le sang versé. C'est en pensant à mes camarades, à mes sous-officiers, à mes légionnaires tombés au champ d'honneur, que le 21 avril, à treize heures trente, devant le général Challe, j'ai fait mon libre choix. Terminé, Monsieur le Président ».**

Source : <https://cercle-k2.fr/>



Chaque soldat construit une partie de son identité personnelle dans la spécificité de la mission de défense que la Nation fixe aux armées. Son identité s'échafaude ainsi dans la singularité qui légitime l'emploi exclusif de la force pour garantir l'exécution de la mission destinée à combattre une menace identifiée en un lieu et en un temps donnés.

La recherche universitaire a identifié la militarité comme une notion à affiner, empruntée au concept de linguistique porté par M.A Paveau en 1997, qui la perçoit comme « l'ensemble des marqueurs (professionnels, juridiques, sociaux, idéologiques, culturels, corporels) attachés au statut militaire qui est (...) autant un métier qu'un mode d'être » (p. 59)<sup>3</sup>. En 2004, dans une étude commandée par le CESSD<sup>4</sup>, l'ethnologue – colonel (ER) – Thiéblemont, les chercheurs Pajon et Racaud, publient un rapport qui a pour objet « Le métier de sous-officier dans l'armée de Terre aujourd'hui » dans lequel ils citent la militarité comme clé de compréhension de la complexité du métier des armes.

Dans leurs travaux, en proposant une définition de la militarité, les auteurs nous éclairent sur les effets corollaires à la notion de singularité. Ils définissent la militarité « comme l'ensemble des phénomènes culturels originaux qui marquent, signalent et différencient le corps militaire... » et qui développent « ... les modes d'organisation, les temporalités, les logiques de pensée et d'action, les modes et manifestations de sociabilité, les rapports hiérarchiques, les idéologies ou mythologies, les rites, signes et symboles » (2004, p.10). La prégnance de la mission a conduit à une exigence exclusive – jusqu'à présent – liée à la mise en œuvre de moyens létaux. La spécificité militaire participe de l'élaboration d'un corpus d'habitus partagé entre membres de la communauté de combattants. Il convient d'interroger cette singularité, le temps venu, à l'épreuve de la transition professionnelle. C'est ce que L'Épaulette vous propose dans son prochain numéro » ●

**Lieutenant-colonel Dominique Lecerf,**  
ORSA intégré 1999, chercheur associé à l'école  
doctorale d'économie et de gestion, Groupe RH, Montpellier

<sup>1</sup> Institut de recherche stratégique de l'École Militaire - Clément Sorbets, La singularité du métier militaire : persistances et nouveautés – Pourquoi défendre un modèle de singularité ?, Étude 96, IRSEM, août 2022.

\* Nous vous encourageons à prendre connaissance de cette étude très riche, consultable en ligne : <https://www.irsem.fr/media/5-publications/etudes/etude-irsem-96-sorbets.pdf>

<sup>2</sup> Antoine de Saint-Exupéry, Pilote de guerre, Gallimard, 1942.

<sup>3</sup> Paveau M.A. (1997), « Paroles de militaires : Les livres réflexions sur la défense dans la revue Armées d'aujourd'hui (1986-96) », rubrique Mots, Les langages politiques, n°51, pp.58-74.

<sup>4</sup> CESSD : Centre d'études en sciences sociales de la défense.

COMMUNIQUÉ



## CHANGEMENT D'ADRESSE

Vous êtes muté(e) en 2023 et connaissez déjà vos nouvelles coordonnées, ou vous ne recevez plus L'Épaulette, communiquez-nous votre nouvelle adresse par mail à :

**[fichier.lepaulette@orange.fr](mailto:fichier.lepaulette@orange.fr)**

L'adresse que vous indiquerez est celle qui sera prise en compte pour l'envoi de la revue, ainsi que pour les autres communications de L'Épaulette, (invitations... bureau, conseil d'administration, assemblée générale, etc.)

Vous pouvez également modifier votre grade si vous êtes promu cet été et actualiser votre adresse mail qui est souvent le seul point de contact fixe après de nombreux déménagements.

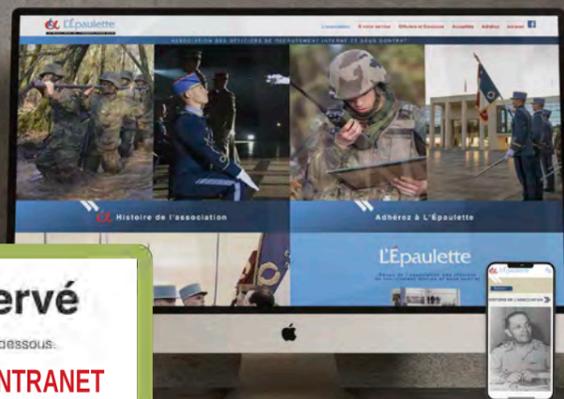
## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS

- » ASP AUBIN SINGER (IA – 62<sup>e</sup> PROMOTION)
- » SLT FRANÇOIS MEULLE (OSC – PROMOTION GÉNÉRAL MOREL)
- » LCL MARC ROSSIGNOL (IA – GÉNÉRAL MARCEAU)
- » LCL GAËTAN LANGLOIS (IA – GRANDE GUERRE - ARTILLERIE)
- » SLT GUILLAUME GAUDRY (ODS)
- » SLT ERWAN STEPHAN (ODS)
- » SLT JULIEN JERIDI (ODS)
- » SLT GRÉGORY JOYE (ODS)
- » ASP HUGO COCHET (OSC - PROMOTION MICHARD)



lepaulette.fr

Un intranet pour les adhérents : accès à toutes les revues et plein d'infos sur la reconversion



Revue en ligne  
Forum  
Actualités  
Événements  
Base documentaire

### Espace réservé

Veuillez saisir le mot de passe ci-dessous.

**VOTRE MOT DE PASSE INTRANET**

8R9gSw

OK

Flashez ce QR Code pour la version mobile de : lepaulette.fr



Handi Sport  
COMITÉ RÉGIONAL  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

## HANDI' CAP'TLANTIC 2023

Après 4 défis de 2008 à 2018  
Patrick Gentilhomme,  
paraplégique depuis 2000  
et athlète paracycliste  
a réalisé

L'Épaulette encourage le Colonel Patrick Gentilhomme qui réalise son 5<sup>e</sup> défi Handi Cap'tlantic de la côte Atlantique à la force des bras.

Au profit du mouvement  
**HANDISPORT**



**un 5<sup>e</sup> défi !**

### Un soutien financier indispensable !

Aux traditionnelles valeurs communes qui rapprochent souvent les entreprises du mouvement sportif : **sens de l'effort, travail en équipe, dynamisme et nécessaire confiance dans les hommes**; s'ajoute parfois, mais plus rarement dans le même ensemble, **la dimension solidarité** tant prônée actuellement.

*Vous aussi vous pouvez le soutenir :*

Don (chèque ou espèces) à  
Adresser au  
**CR HANDISPORT BFC**  
à l'adresse ci contre.  
Ou possibilité de fournir un RIB

 /HandiCAPTLANTIC2023/

**HANDICAP'TLANTIC 2023**

### Contacts



Patrick Gentilhomme  
2 chemin de Ravoz  
70210 Melincourt  
03 84 91 11 69  
06 80 24 52 31

[apc.gentilhomme@orange.fr](mailto:apc.gentilhomme@orange.fr)

## Billets d'humour

### LA SÉCURITÉ



La Constitution française, qui fait référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, souligne notamment dans son article premier que « la sûreté fait partie des droits inaliénables et imprescriptibles de l'homme ». 1968 : Il est interdit d'interdire (1). Années 80 : Les incivilités (2). 1999 et 2016 : Les sauvages (3).

2005 : La racaille (4). 2018 : « Aujourd'hui, côte à côte... demain, face à face » (5). 2022 : L'ensauvagement et 2023 : La « dé-civilisation » (6).

Une lente et inexorable progression de l'insécurité a pu être malheureusement constatée d'année en année et, ces derniers temps, il n'est guère de jour où il n'est pas fait état de violences diverses, de nature et de gravité croissante et dont les causes, tout autant que les conséquences, suscitent toujours plus de stupéfaction, quand ce n'est pas l'effroi.

#### La sécurité. Pourquoi ?

Chacun sait - ou devrait savoir - que, dans une démocratie, il n'y a pas de liberté sans sécurité. Liberté de pensée ; liberté d'opinion, d'expression et de la presse ; liberté de circulation ; liberté de vivre tranquille chez soi ; liberté d'exercer la profession de son choix ; liberté de culte ; liberté d'aimer ; etc.

Autant de libertés qui, pour nombre de raisons que peu de personnes, comme dans d'autres domaines (7) n'ont osé reconnaître, définir et encore moins dénoncer à temps, quand bien même elles n'étaient pas niées, ont été et continuent à l'être, plus compromises que jamais. Comme le tabac tue « lentement mais sûrement », les « incivilités » non réprimées tuent tout aussi « lentement mais sûrement » la sécurité et, par là-même, des libertés qui disparaissent, subrepticement ... mais sûrement !

Ainsi, depuis des années, il est déploré que soit portée atteinte à nombre de ces libertés, en raison d'une insécurité qui, tel un cancer généralisé, a gangréné et continue à gangréner notre société ; imperceptiblement d'abord ; puis de plus en plus évidemment ; mais rarement, sinon jamais, soumise à une réelle et saine analyse, puisque toujours aussi niée : et, donc, jamais réellement ou trop peu traitée.

Agressions de praticiens de SOS médecins dans certains quartiers dits sensibles ; de pharmaciens, sources possibles d'approvisionnement en produits dopants ; de personnels soignants, dans les hôpitaux publics, au prétexte qu'ils ne respecteraient pas les us et coutumes de certains patients ; de pompiers intervenant pour des urgences ou des feux et contraints de devoir agir sous la protection de la force publique ; des agents de cette dernière, policiers ou gendarmes, dont la présence est jugé indésirable en certains lieux, car nuisant aux illégales mais très lucratives activités d'auto-entrepreneurs entretenant une économie souterraine ; d'enseignants ne pouvant plus dispenser librement certains de leurs cours, se voyant opposer la contradiction, parfois violente, de la part « d'apprenants » dans des matières telles que l'histoire, l'éducation sportive

ou les sciences et s'auto-censurant, par prudence - ou lâcheté -, faute du soutien d'une hiérarchie soucieuse d'un trop fameux et populaire « pas de vagues ».

Et, soudain, considérées plus inquiétantes, mais de toute autre nature, agressions d'élus ! Comme si le fait d'être légitimement élus au second tour par une majorité de votants, mais par... 25, 20, 15 pour cent, ou moins parfois, des citoyens inscrits, devait être le garant de l'immunité d'élus, en fait peu représentatifs d'une population désabusée ; mais qui ne s'étonnent pas moins encore naïvement de ne pouvoir imposer leurs vues sans susciter souvent une opposition, plus ou moins virulente, alors qu'ils persistent à ne pas tenir compte de l'avis d'une majorité silencieuse n'ayant pas voté pour eux ou s'étant abstenus ; et ne semblant pas comprendre que ce n'est pas la République qui est en danger, mais plutôt la démocratie, dont ils sont parfois les premiers à ne pas faire respecter les règles, plus particulièrement celles propres à la laïcité, une spécificité bien française, mais contestée même parmi les démocraties. Une succession de faits divers individuels qui, par la multiplicité croissante de ces derniers, crée plus qu'un « sentiment » d'insécurité ; un terme trop souvent utilisé pour en nier la réalité ou amoindrir sa gravité ; comme celui de « violences urbaines », en mai dernier, afin d'éviter d'avoir à parler d'émeutes, antérieurement plus coutumières dans certains pays anglo-saxons.

#### La sécurité. Pour qui ?

Prétextant les agressions dont elles font l'objet, les victimes potentielles clament à juste raison que soient prises des mesures fermes afin qu'elles puissent exercer leurs métiers ou leurs activités en toute sécurité. Oubliant parfois, pour certaines catégories d'entre elles, que les textes existent déjà et prévoient même, lorsqu'il s'agit notamment d'agents de l'Etat, des sanctions théoriquement renforcées. Et qui seraient sans doute efficaces, si elles étaient effectivement appliquées ... ou l'étaient avec plus de rigueur.

Encore faudrait-il que, pour l'être, les moyens pour les exécuter soient en rapport avec la nature et la gradation des sanctions prises. Des moyens manifestement insuffisants qui ne tiennent pas compte de l'évolution croissante, depuis un siècle, de la population, des auteurs et de la nature des délits et crimes durant cette même période ; et, donc, de la nécessité pressante pour le législateur de devoir modifier certaines lois obsolètes, car n'étant plus adaptées à l'évolution de la société, des justiciables, notamment ceux de plus en plus jeunes ou déclarés comme irresponsables en raison de leur état mental, étonnamment plus nombreux ces dernières années ; ou encore ceux dont la dangerosité avérée ne permet pas le reclassement ; mais aussi de la nécessité d'améliorer les règles devant être respectées par qui est appelé à juger et dont le verdict, prononcé au nom du peuple, ne doit pas être influencé, ni par des choix personnels, ni par leur appartenance supposée à certains groupes de pression.

La sécurité : oui ! Mais pas pour les uns ou les autres. Et pas uniquement pour ceux qui la revendiquent pour eux. La sécurité pour tous. Car garantir la sécurité pour tous, c'est assurer la sécurité des uns et des autres ! >>>



Illustration du Caporal Méraude - 1986.

>>> C'est ce que demande et doit exiger le citoyen lambda, un droit garanti pour tous en principe par la Constitution et que semblent oublier ceux qui la réclament pour eux. Un droit paraissant, il est vrai, de plus en plus bafoué, dans un pays où il est clamé à la moindre occasion qu'il est un Etat de droit...

#### La sécurité. Quand et comment ?

L'insécurité gagne du terrain partout ; même en prison ! Elle doit être assurée partout, pour tous et en toutes circonstances et non pas à certaines occasions, sauf à laisser la force l'emporter sur le droit, la justice ou la raison. C'est l'une des fonctions régaliennes premières de l'Etat.

Elle n'a pas à faire l'objet de tractations en vue de permettre à certains groupes de pression de sortir des règles imposées à l'ensemble de la population, en accordant à ces derniers des exceptions, mais en encourageant ainsi d'autres à suivre de tels exemples.

Elle doit être pérenne et non pas circonscrites à certains événements, tels des événements nationaux ou internationaux ; comme constaté le soir de la finale de la Ligue des champions au Stade de France en mai 2022 ; ou à venir, lors du Championnat de rugby en septembre et octobre prochain ; ou à l'occasion des JO en 2024...

Encore faut-il veiller à un juste équilibre et éviter, comme fait déjà sous le prétexte de permettre à certains de nouvelles libertés, de restreindre à d'autres la leur, celle de la lutte contre l'insécurité ne serve à restreindre toujours plus la liberté, comme constaté par ailleurs, au point d'en faire une nouvelle forme de gouvernance (8).

Il paraît urgent que cesse la « culture de l'excuse » trop souvent évoquée pour maintenir un statut-quo ayant abouti aux résultats constatés de nos jours ; sauf, bien sûr, à vouloir repousser encore au lendemain ce qui est refusé de faire le jour-même, depuis si longtemps.

Un comportement irresponsable, menant « lentement mais sûrement » à une situation faisant craindre à tout moment, et non sans raison, « la goutte d'eau qui fait déborder le vase » ... et ses conséquences.

Outre la sécurité des personnes et des biens, il a été constaté par ailleurs, particulièrement en 2020, la carence en ce qui concerne la sécurité sanitaire, sans qu'il semble en avoir été tiré depuis des enseignements réellement concrets ; alors que pointe déjà le risque de pénurie d'eau (7), une opportunité de plus pour imposer certaines contraintes ? (8) et, un peu plus chaque année, en raison de la politique agricole qui nous conduit toujours à plus de dépendance, une incertitude en ce qui concerne la sécurité alimentaire... Inquiétant ●

#### Capitaine (er) Bernard Vidot, TDM OAEA Promotion Renouveau

(1) Cf. « Il est interdit d'interdire », revue n°217 de juin 2022.

(2) Début des années 80.

(3) Jean-Pierre Chevènement en janvier 1999 et Bernard Cazeneuve en octobre 2016.

(4) Nicolas Sarkozy en octobre 2005.

(5) Gérard Collomb en octobre 2018.

(6) Emmanuel Macron en mai 2022 et en août 2023.

(7) Cf. « La France est malade. Mais ce n'est la faute de personne », revue n°218 de septembre 2022.

(8) Cf. « La contrainte par la peur », revue n°213 de juin 2021.

## Billets d'humour

### JE VEUX DIRE L'EUROPE



Je veux dire l'Europe. Je veux la dire pendant qu'il est temps. Je veux la dire tandis que des tensions pèsent sur son avenir, que des puissances attendent ses divisions. Je veux dire qu'une Europe forte est nécessaire aujourd'hui pour la France et dans le monde. Je veux rappeler que « l'idée de culture, d'intelligence, est pour nous dans une relation très ancienne avec l'idée d'Europe. »<sup>1</sup> Je veux souligner son « caractère spirituel »<sup>2</sup> ; en effet, « Qu'est-ce que l'Europe ? C'est la Bible et les Grecs »<sup>3</sup>, les Romains également... « et plus lointainement encore [les racines] égyptiennes, mésopotamiennes, perses...[...] [Et] ce qui fonde le lien social et la citoyenneté européenne aujourd'hui, [...], la raison et le droit laïc. »<sup>4</sup> Et bien sûr aussi « La civilisation européenne est une combinaison de l'esprit d'Orient avec son contraire, combinaison dans laquelle l'esprit d'Orient doit entrer dans une proportion assez considérable. »<sup>5</sup> Je veux assurer que plus que jamais « elle a surtout besoin d'une âme. »<sup>6</sup> Encore une fois, je veux expliquer que « L'Europe n'est pas vieille, elle est ancienne. Et l'ancienneté bien utilisée est un atout pour construire un avenir. Évoquer l'Histoire pour promouvoir une Europe culturelle n'est pas revenir à la religion. »<sup>7</sup> Osons de ce fait : « Les autres parties du monde ont eu des civilisations admirables, des poètes du premier ordre, des constructeurs, et même des savants. Mais aucune partie du monde n'a possédé cette singulière propriété physique : le plus intense pouvoir émissif uni au plus intense pouvoir absorbant. Tout est venu à l'Europe et tout en est venu. Ou presque tout. »<sup>8</sup> Dès lors, on le sait : « Si c'était à refaire [il faudrait] commencer par la culture » : il n'y a pas de culture communautaire en Europe qui unit les peuples, l'identité de l'Europe ne va pas de soi. »<sup>9</sup> Aussi, je veux préciser que « les pays séparent les corps, non les esprits »<sup>10</sup>, et que tout compte fait « la paix apporte des biens et la guerre impose des maux »<sup>11</sup> ; de fait, vivre ensemble « épargne des dépenses militaires et des catastrophes sanglantes »<sup>12</sup>, à défaut « nous pouvons croire que la guerre deviendrait moins féroce »<sup>13</sup>, voire que « seule, l'Europe peut réparer le mal. »<sup>14</sup> Je veux souligner que « les peuples de l'Europe ont des principes d'humanité qui ne se trouvent point dans les autres parties du monde. »<sup>15</sup> Je veux dévoiler l'évidence : « l'on ne peut pas construire une authentique maison commune européenne sans tenir compte de l'identité propre des peuples... Une identité historique, culturelle et morale avant d'être géographique, économique ou politique ; une identité construite sur un ensemble de valeurs universelles que le christianisme a contribué à forger, acquérant ainsi un rôle non seulement historique mais aussi fondateur de l'Europe. »<sup>16</sup> Oui ! Je veux affirmer « la vérité historique : l'Europe est une création liée au catholicisme. En disant cela, on n'exclut personne. »<sup>17</sup> Tout en se souvenant que « Entre l'Empire carolingien, son passé et son héritage chrétien, celui des Lumières et de la Révolution,

et finalement la démocratie et les droits de l'homme, l'Europe a du mal à se définir tant elle redoute à présent tout ce qui relève de l'identitaire. »<sup>18</sup> Lancinante reste l'alternative : « La crise d'existence de l'Europe n'a que deux issues : ou bien l'Europe disparaîtra en se rendant étrangère à sa propre signification rationnelle, qui est son sens vital, et sombrera dans la haine de l'esprit et dans la barbarie ; ou bien l'Europe renaîtra de l'esprit de la philosophie, grâce à un héroïsme de la raison qui surmontera définitivement le naturalisme. Le plus grand péril qui menace l'Europe, c'est la lassitude. »<sup>19</sup> En l'occurrence, puisqu'on « ne peut faire l'Europe sans s'appuyer sur la géographie et l'histoire »<sup>20</sup>, je veux nous interroger de quelle Europe voulons-nous : « Europe des nations, ou bien super-état fédéral »<sup>21</sup>... ou à l'ancienne « composé de plusieurs provinces. »<sup>22</sup> ou encore « des « Etats-Unis d'Europe. »<sup>23</sup> En tout cas, « Forger l'Europe nouvelle, c'est forger une nouvelle conception de l'identité, pour elle, pour chacun des pays qui la composent, et un peu aussi pour le reste du monde. »<sup>24</sup> Sans oublier d'y associer « la souveraineté, l'unité et la démocratie. »<sup>25</sup> Je veux donc déclarer « Amis, nos destins sont liés. »<sup>26</sup> Je veux ajouter « aux peuples, vous êtes mes frères »<sup>27</sup> pour « appeler à une communauté de destin, fondée sur la fraternité et le suffrage universel. »<sup>28</sup> « Aucun pays d'Europe ne peut prétendre à un progrès en s'isolant. »<sup>29</sup> Je veux assurer justement que l'Europe doit et peut donner l'exemple aux autres pays car « c'est le sens partagé dans la communication de tous avec tous. »<sup>30</sup> Je veux convenir, bien sûr, qu'il « faut d'abord que nous soyons unis, nous Français et Allemands. »<sup>31</sup> Je veux annoncer que « l'établissement de la paix ne dépend que des souverains et n'offre point à lever d'autre difficulté que leur résistance, que son établissement serait utile, même à eux-mêmes, et qu'il est raisonnable de penser que leur volonté s'accorde avec leur intérêt. »<sup>32</sup> Je veux rappeler « les pathétiques leçons du passé »<sup>33</sup> quand des « formules magiques déchaînaient partout le même délire absurde. »<sup>34</sup> Je veux énoncer, hélas, qu'il n'est pas dit qu'après la prochaine guerre « l'Europe renaîtra[it] grâce à un [même] héroïsme de la raison. »<sup>35</sup> Je veux stipuler qu'il faut savoir de « cette leçon de souffrance dater [s] on engagement pour l'Europe. »<sup>36</sup> Je veux expliciter son paradoxe : « trop grande pour être unie, trop petite pour être divisée. »<sup>37</sup> Je veux prévenir encore que même si « autant par ses faiblesses que par ses ressources, l'Europe est une perpétuelle tentation à l'impérialisme »<sup>38</sup>, « la France est solidaire de l'Europe, quoiqu'elle fasse et quoiqu'elle veuille. Elle l'a été dans la souffrance, elle l'est dans son économie, elle le sera dans son destin. »<sup>39</sup> Je veux formuler que « La création des États-Unis d'Europe est une nécessité si l'on considère la situation économique et technique. Savoir si l'union suffira à la paix et à la sécurité ne peut être prédit par quiconque avec certitude, mais je pense qu'un "oui" est plus probable qu'un "non". »<sup>40</sup> Je veux montrer la confiance : « Les peuples de l'Europe sont une réalité en train de se former, un projet en cours : il faut qu'ils gardent éternellement ce statut. »<sup>41</sup> Je veux promettre à mon tour qu'aider à faire l'Europe, c'est « la tâche la plus intime à laquelle j'ai consacré toute ma force de conviction, l'union pacifique de l'Europe. »<sup>42</sup>

Je veux confier qu'à mes yeux l'esprit européen sera toujours légitime parce qu'il est « l'ordre de la vie » face à « l'ordre de la mort »<sup>43</sup>, né « de la foi indestructible en son sens et de la confrontation courageuse avec son mystère. »<sup>44</sup> Je veux proclamer ainsi qu'« il faut "l'homme européen" »<sup>45</sup> ; « je ne peux me résigner au déclin de l'Europe et de la France. »<sup>46</sup> Que cette « aventure commune, ... nous continuerons de la faire... dans le vent de l'intelligence. »<sup>47</sup> Au final, je veux déclarer « Ne soyons plus anglais ni français ni allemands. Soyons européens. Ne soyons plus européens, soyons hommes. Soyons l'humanité. »<sup>48</sup> Je veux annoncer « La loi de solidarité des peuples s'impose à la conscience contemporaine. Nous nous sentons solidaires les uns des autres dans la préservation de la paix, dans la défense contre l'agression, dans la lutte contre la misère, dans le respect des traités, dans la sauvegarde de la justice et de la dignité humaine. »<sup>49</sup> Je veux assurer une bonne fois pour toutes : « Faire l'Europe ce n'est pas détruire les nations mais simplement annihiler ce qu'elles présentent de mauvais. »<sup>50</sup> Je veux surtout exprimer que « Ce qu'il y a de moins simple, de moins naturel, de plus artificiel, c'est-à-dire de moins fatal, de plus humain et de plus libre dans le monde, c'est l'Europe ; de plus européen, c'est ma patrie, c'est la France. »<sup>51</sup> Précisément, je veux dire que, bien que la puissance militaire d'un État ne se mesure pas uniquement en effectifs humains, je suis fier d'appartenir à un pays qui compte l'armée la plus importante de l'Union européenne. Et si je l'ai dit en citant les mots de grands inspirateurs d'un rêve européen de paix et de prospérité à travers les siècles, c'est pour les offrir à nos soldats, ils méritent des penseurs de cette envergure ; sentinelles avancées, ils sont en première ligne de cette « maison en feu sans issues de secours. »<sup>52</sup> Oui, eux savent ce qu'ils défendent et apprécient ce que l'Europe représente : « une petite péninsule à l'ouest de l'Eurasie. Son climat lui a conféré une richesse agreste unique. C'est un jardin minutieusement cultivé, un potager agencé depuis des millénaires, une mosaïque de paysages, de terroirs. Irriguée par des sources spirituelles grecques, romaines, celtiques, chrétiennes, juives, elle a vu naître des systèmes de pensée somptueux, la plupart des philosophies politiques et la majorité des découvertes scientifiques. Elle a nourri des savants qui, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, s'intéressaient à ce qui n'était pas eux-mêmes et désiraient comprendre, connaître, étudier l'Autre. La démocratie y a été inventée, expérimentée. Aujourd'hui, on y vit libre. Les plus démunis peuvent espérer une prise en charge gouvernementale. Des millions de déshérités essaient d'en gagner les rivages. Elle a conquis le monde et régné sur les peuples. Son modèle a été partout exporté, partout imité. Il sert encore de référence aux pays qui vivent la transition démocratique. Cette péninsule s'appelle l'Europe. Il paraît que les Européens d'aujourd'hui en rejettent l'héritage. »<sup>53</sup> Avec ce splendide résumé, tout est dit... Maintenant, vous me direz : « Et l'OTAN dans tout ça ? » Je vous dirai : la diplomatie, elle aussi, « est un art simple et tout d'exécution »<sup>54</sup> ; le retour de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ne compromettant en rien l'avenir de l'Europe en matière de défense continentale, bien au contraire ●

**Thierry LEFEBVRE,**  
EMIA Broche 1979-1980  
Consultant RH et Communication

1. Paul Valéry/2. Jorge Semprun/3. Emmanuel Levinas/4. Frédéric Lenoir/5. Simone Weil/6. André Frossard/7. Jacques Le Goff/8. Paul Valéry/9. Jean Monnet/10. Didier Erasme/11. Didier Erasme/12. Duc de Sully/13. Johann Wolfgang von Goethe/14. Ernest Renan/15. Voltaire/16. Benoit XVI/17. Max Gallo/18. Hubert Védrine/19. Edmond Husserl/20. Jacques Le Goff/21. Tony Blair/22. Montesquieu/23. Noël Mamère/24. Amin Maalouf/25. Emmanuel Macron/26. Klaus Mann/27. Victor Hugo/28. Victor Hugo/29. André Gide/30. Jan Patočka/31. Heinrich Mann/32. Jean-Jacques Rousseau/33. Roger Martin du Gard/34. Roger Martin du Gard/35. Edmond Husserl/36. Simone Veil/37. Daniel Faucher/38. Albert Camus/39. Albert Camus/40. Albert Einstein/41. Patrick J. Geary/42. Stefan Zweig/43. Vaclav Havel/44. Vaclav Havel/45. Georges Bernanos/46. Jacques Delors/47. Albert Camus/48. Victor Hugo/49. Robert Schuman/50. Roger Nimier/51. Jules Michelet/52. William Hague/53. Sylvain Tesson/54. Napoléon



## Billets d'humeur

### COMMENT GAGNER LA PROCHAINE GUERRE ?



Les enjeux de la guerre en Ukraine sont vraiment immenses mais ignorés...

Pour nos armées, avec ce conflit à nos portes, il serait nécessaire de ne pas seulement réorganiser mais également et surtout « **augmenter** » très **significativement les volumes MIL disponibles.**

Avec moins de 80 régiments (employables par l'AT), nous présentons -hélas ! - dans certaines armes et services, depuis des années, d'importantes lacunes qui sont même connues du grand public ! Sortir de l'échantillonnage serait un véritable challenge.

- Il nous faudrait en fait disposer de 110 à 120 grandes unités quaternaires pour pouvoir **renforcer significativement l'infanterie, l'artillerie et l'ABC... à minima.**

En effet, la guerre actuelle en Europe nous démontre qu'il est nécessaire de disposer de feux nourris dans la profondeur (artillerie, drones...), d'une quantité importante de chars et du cyber avec, **en plus, d'importantes réserves pour relever régulièrement les unités engagées.** Le feu fatigue terriblement et consomme indubitablement soldats et matériels. L'Ukraine le montre !

- Comment y arriver, par exemple, avec seulement une vingtaine d'unités d'infanterie ... pour ne citer que les fantassins... ? Il faut également aller bien plus loin dans la logistique et la santé militaire, parents éternellement pauvres de nos armées. De plus, la marine avec une quinzaine de frégates (navires principaux) et l'armée de l'air avec un peu plus de 200 avions (de combat), se placent également aux minimas (totale)ment insuffisants pour appuyer l'action MIL globale à venir.

Nous n'avons pas de réserves ! Nos munitions sont également comptées !

- Pour illustrer mon propos : sortir réglementairement en uniforme d'un quartier est devenu depuis des années un exercice relativement dangereux dans notre hexagone !

S'il faut rendre hommage au CEMA qui a compris ces enjeux clefs dès sa nomination en 2021, il semble maintenant nécessaire de « tambouriner fort à la porte de la nation » pour qu'elle appréhende fortement la situation.

Ayant déjà le feu aux portes de l'Europe, avec, en plus, notre maison qui commence à brûler, si l'on observe juin/juillet 2023 ! Il faut bouger fort ou périr !

**Colonel (er) Didier Rancher**

### JOURNALISME EN MILIEUX HOSTILES

Au terme de 6 années, détaché parfois en tant qu'officier dans 1 école de journalisme avec plus de 200 étudiants civils formés au total, quel est le résultat... :

#### LE BILAN !

Il existe environ 34 écoles de journalisme en France dans toutes les grandes villes dont 14 sont reconnues par la profession et une dizaine d'autres sont de grande qualité. La différence entre un étudiant journaliste d'une des écoles « reconnues » et celui d'une autre école se fait un peu plus sentir, seulement, en début de carrière.

En effet, seuls 16% des jeunes journalistes sortent des écoles reconnues contre environ 30% pour les Saint-Cyriens dans l'AT au regard des autres filières officiers.

#### L'APPROCHE MIL DE LA PRESSE AUJOURD'HUI.

Le pouvoir médiatique étant une clef majeure de lecture pour l'opinion, il est vital d'être présent, acteur ou **associé dans la durée à ces cursus formatifs** afin d'accrocher ces jeunes quand ils sont encore perméables. Or, les armées en sont quasiment absentes. **C'est donc une faute majeure de notre institution depuis des années** qui est présente sur tous les théâtres du monde susceptible d'intéresser notre presse.

En effet, plus de 33 000 journalistes sont répertoriés en France mais, selon Eurostat (Statistiques de la Commission Européenne), le nombre réel se situerait aux alentours de 140 000 journalistes pris au sens de la Classification internationale professionnelle.

Il faut pondérer ce nombre par le fait que beaucoup de futurs journalistes ne s'intéressent qu'aux sujets généraux : sport, mode, santé, jeune, voyages, etc...

Chaque année, le nombre de « vieux » journalistes **sortants** de ces 33 000 encartés augmente légèrement par rapport aux **entrants** (de l'ordre de 1500 à 2000). Près des 2/3 de la profession habite finalement à Paris et sa banlieue dans un métier sur-représenté à gauche comme le montre les diverses études sociologiques.

#### UNE ORIGINE POLITIQUE TRÈS MARQUÉE DU 4<sup>e</sup> POUVOIR

En effet, à partir des années 1960 et jusqu'aux années 1980, chaque groupuscule engagé politiquement à l'extrême-gauche avait son propre média.

Des centaines de journalistes se sont ainsi formés sur le tas en pratiquant pour être accueillis ensuite dans les rédactions comme Libération, Le Monde, L'humanité etc... Pour B. Karlinsky, journaliste à Libération, la formation trotskiste serait ainsi, selon lui, la meilleure école de journalisme car ses militants politiques possèdent une vision du monde et un fort goût du « 4<sup>e</sup> pouvoir » utile à leurs desseins.

On peut cependant au fil des dernières années, noter une lente perte d'intérêt du grand public pour la presse (en général) vue comme « exagérant » et poussant parfois le commentaire « trop loin » sur tous les sujets. Il faut donc rester prudent dans l'analyse !

#### UNE ARMÉE TOUCHÉE MAIS AUX ABONNÉS (PRESQUE) ABSENTS

L'armée française, au sortir des grandes, puis, des nombreuses guerres menées en quasi-silence depuis les années 1950, a finalement vu évoluer son image. Elle n'a pourtant jamais mis en place un **vrai système puissant et habile, manœuvrier, moderne** permettant de (très) **bien gérer cette image dans la durée** pour contrebalancer l'influence considérable de ladite presse - parfois même antimilitariste - sur l'opinion publique ! Nous avons aussi trop de codes internes et de blocages hiérarchiques MIL alors qu'il faut réagir souvent en seulement quelques minutes !

Les années 2000 ont en effet profondément changé le rapport homme/informations avec Internet et les réseaux sociaux. Facebook a, par exemple, su amener un regard neuf et direct de la population sur l'institution MIL. Mais c'est encore une démarche presque confidentielle malgré le nombre élevé d'abonnés recensés car ce sont principalement des publics acquis... : parents de soldats, anciens MIL, etc...

Au fil du temps, les conflits géopolitiques et militaires se sont donc succédés ces dernières décennies sans que l'on en parle ou que l'on en parle médiatiquement en mal ou encore, que l'on en parle de manière neutre pour l'AT ... :

**CONFLITS : Suez, Cameroun, Crise de Bizerte, Tchad -Bison-, Sahara occidental -Lamantin-, Guerre du Shaba, Lybie -Tacaud, Manta-, Liban, Golfe Persique - Daguet - Djibouti, Bosnie Herzégovine, Kosovo, Afghanistan, Cote d'Ivoire -Licorne-, Centrafrique -Boali- Lybie -Harmattan-Mali -Serval, Barkhane-, Centrafrique à nouveau et enfin opération Chammal contre l'état Islamique...**

Ces opérations ont abouti à plus de 800 soldats français tués au combat... dans le monde entier... sans bruits excessifs... et - hélas- sans déranger ! Et peu de mots dans la presse pour nos **milliers de blessés pendant ces 70 dernières années** de conflits ou de mini-conflits : **Pratiquement nulle part !** Or, dans les 30 dernières années seulement, nous avons eu de l'ordre de **12 500 blessés** au combat !

Il faut noter, cependant, un effort et un léger redressement à Paris fin 1990 et surtout dans les années 2000 en matière de communication MIL qui porte (trop) doucement, et à la vitesse de nos (très) lentes mentalités MIL... quelques fruits.

Pour aller plus loin, l'AT pourrait réellement sur-spécialiser un corps d'officiers (Active + Réserve) pouvant **dialoguer dans la durée et très vite** avec les journalistes, **entrer activement dans une partie de leurs écoles pour aider à leur formation**, les connaître directement, voire même créer un **média internet MIL** de haute qualité ?

#### UNE ACTION À MENER

Il me semble donc nécessaire à minima, de développer au niveau national, en s'appuyant sur le vivier permanent d'officiers de réserve (pour assurer la continuité dans l'action) un réseau MIL de formateurs/communicants de talent pour tout ou partie de ces 34 écoles de journalisme. Même si toutes les écoles ne suivent pas ou si nous manquons de bras, toucher au moins la moitié des formations de presse dans la durée créerait une relation de meilleure qualité à la base avec les futurs jeunes journalistes.

En mettant à cette tâche principalement des officiers de réserve, on assure donc une continuité dans la gestion journalistique puisqu'en une vingtaine d'années d'exercice, dans une grande ville, c'est plus de 30 journalistes en exercice que l'on acquiert et conserve en **réseau amical**. J'ai ainsi pu mener à Marseille, au profit des élèves journalistes, des formations longues comme la « Gestion de Crise » ou même « Reportage en Pays à risque » en mettant à profit l'expérience acquise dans plus de 50 pays, avec l'aide passionnante du CPIT de Nîmes et de ses reporters de guerre.

En conservant ensuite plusieurs dizaines de liens informels avec cette presse en herbe, friande d'aventures et finalement moins étrangère à la chose MIL, en tant qu'officier de réserve, on dépasse le canevas habituel de l'officier d'active simplement muté à un poste COM pour 2 ou 3 ans ! Dans ces cours de « journalisme en milieux hostiles », nous sommes, nous soldats, presque les seuls à pouvoir les dispenser car nous entrons en premier sur des théâtres difficiles. **L'idée avait séduit l'école !** Chaque formation amenait, au final, un tonnerre d'applaudissements de la grosse trentaine d'élèves et des demandes intéressées des jeunes (futurs) journalistes à l'égard de l'institution comme le Contrat Armées-Jeunesse de 3 mois dont plusieurs élèves journalistes ont ensuite pu bénéficier à l'EM3DIV.

Mais **tout reste encore à faire** aujourd'hui et à un bien meilleur niveau pour le succès des armes de la France : **Il faut, selon moi, mieux travailler la presse au niveau national et départemental en gardant aussi à l'esprit que son caractère temporel de réaction face à un événement médiatisable est de l'ordre de la minute !**

**Colonel (er) Didier Rancher**



## NAISSANCE

LCL DIDIER ROUX (ER) promotion Henri Leclerc de Hauteclouque (82-83) maire de Curzon (85) , conseiller départemental de la Vendée et Sandrine sont heureux de vous faire part de la naissance de leurs 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> petits enfants Billie le 08/02/2023 à Paris dans le foyer de Capucine et Mathieu et Arzhaël le 26/05/2023 à Bâle (Suisse) dans le foyer de Marjolaine et Patrick.

L'Épaulette adresse ses félicitations aux heureux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

## DÉCÈS

COL (ER) GABRIEL ESNAULT (OAEA-INF) le 07 juin 2023 à PLEUVEN (29).

GBR (ER) JEAN-PIERRE ANGLADE (ESMIA-Promotion AMILAKVARI - CTA/GENIE) 18 juin 2023 à VERSAILLES(78).

COL (ER) MICHEL BOULINGUEZ (INF) le 07 fév. 2023 à AVIGNON(84).

LCL DIDIER PELLE (IA-Promotion Ltn SCHAFFAR-Matériel) le 23 mai 2023 à ESQUIBIEN(29).

GBR GUY BOURDEAU (OR-TRAIN) le 01juillet 2023 à MASSY(91).

COL (ER) DANIEL EMON (IA-Promotion LCL JEAN PIERRE – Matériel) le 22 juin 2023 à LA ROCHELLE (17).

LCL (ER) JACQUES ROQUES (OAEA- CTA/MAT) le 10 juillet 2022 à CAUMONT(82).

LCL (ER) ALBERT PACI (IA – Promotion AMILAKVARI – GENIE) le 15 juillet 2022 Alyon (69).

LCL (ER) JACQUES BAUDIN (Génie - EMIA Capitaine CARDONNE 1975-76) le 19 août 2023. à Limoges (87).

COL (ER) DIDIER GODEY (IA-Promotion INDOCHINE-INFANTERIE) le 09 juillet 2022 à L'AIGLE (61).

COL MICHEL LE PICARD (IA- Promotion SERMENT DE KOUFRA-ABC) le 26 Août 2023 à PLOUHA (22).

L'Épaulette partage la peine des familles éprouvées par ces deuils et leur adresse et leur renouvelle ses condoléances attristées.

## DÉCRET DU 7 JUILLET 2023 PORTANT PROMOTION ET NOMINATION DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR EN FAVEUR DES MILITAIRES APPARTENANT À L'ARMÉE ACTIVE

NOR : ARMM2315851D  
JORF n°0157 du 8 juillet 2023  
Texte n°9

### Au grade d'officier

#### ARMÉE DE TERRE

Allaert (Didier, Michel, Bernard), colonel, génie. Chevalier du 20 septembre 2007.  
Chalmin (Stéphane, Benin, Alexandre), colonel, artillerie. Chevalier du 13 juillet 2006.

### Au grade de chevalier

#### GENDARMERIE NATIONALE

Lasgleyzes (Christophe), lieutenant-colonel. 35 ans de services.

#### ARMÉE DE TERRE

Balanche (Pierrick, Maurice), chef de bataillon, troupes de marine. 28 ans de services. Cité.  
Bigot (Mickael), lieutenant-colonel, matériel. 34 ans de services.

Boutaud de la Combe (Philippe, Marie, Charles), lieutenant-colonel, train. 31 ans de services.

Bouteloup (Michel, Jean, Claude), lieutenant-colonel, train. 35 ans de services.

Chaptal de Chanteloup (Pierre, Emmanuel, Marie), lieutenant-colonel, arme blindée et cavalerie. 35 ans de services..

Chevalier (David, Luc), lieutenant-colonel, train. 32 ans de services.

Couasne (Laurent, Eric, Michel), lieutenant-colonel, génie. 32 ans de services.

Deshayes (Stéphane, Octave, Georges), lieutenant-colonel, génie. 33 ans de services.

Falck (Alexandre, Charles-Louis), lieutenant-colonel, matériel. 31 ans de services.

Goutoulli (Lionel, Fabrice), lieutenant-colonel, artillerie. 32 ans de services..

Héligon (Roland, David, Alain), lieutenant-colonel, matériel. 33 ans de services.

Ildiss (Hervé, Jean, Roger), lieutenant-colonel, artillerie. 31 ans de services.

Legendre (Christophe, Emile), lieutenant-colonel, troupes de marine. 33 ans de services.

Michon (Pierre, Yves, Frank), lieutenant-colonel, artillerie. 32 ans de services.

services. Cité.

Neute (Louis, Bernard, Didier), lieutenant-colonel, troupes de marine. 21 ans de services.

Oldra (Hervé, Marie, René), lieutenant-colonel, arme blindée et cavalerie. 31 ans de services.

Palvadeau (Eric, Claude, Henri), capitaine, artillerie. 39 ans de services.

Phanbandith (Sayfa, Pierre, Arnaud), lieutenant-colonel, arme blindée et cavalerie. 25 ans de services. Cité.

Quatre (Emmanuel, Claude), lieutenant-colonel, infanterie. 33 ans de services.

Regimbaud (Pierre, Alexis, Paul), lieutenant-colonel, artillerie. 35 ans de services.

**SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE**

Guth (Philippe, Jean, Victor), ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe. 34 ans de services.

## DÉCRET DU 1<sup>er</sup> JUIN 2023 PORTANT PROMOTION ET NOMINATION DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE EN FAVEUR DES MILITAIRES APPARTENANT À L'ARMÉE ACTIVE

NOR : ARMM2311656D  
JORF n°0126 du 2 juin 2023

### Au grade d'officier

#### ARMÉE DE TERRE

Brizé (Dominique, Guy, Marie), lieutenant-colonel, infanterie. Chevalier du 10 juillet 2008.

Calcagno (François, Maurice, Jean-Marie), colonel, troupes de marine. Chevalier du 11 novembre 2012.

Ettori (Frédéric, Louis, Pierre), colonel, troupes de marine. Chevalier du 24 juin 2011.

Favrot (Hubert, Marie, Alain), lieutenant-colonel, infanterie. Chevalier du 1<sup>er</sup> décembre 2006.

Lefèvre (Jean-Bernard, Christian), lieutenant-colonel, infanterie.

Lenoan (Jean-François, Marie, Yves), lieutenant-colonel, arme blindée et cavalerie. Chevalier du 17 décembre 2004.

## CARNET

Loridon (Pierre), lieutenant-colonel, transmissions. Chevalier du 8 juin 2009.

Meic (Sven), colonel, arme blindée et cavalerie. Chevalier du 11 novembre 2008.

### SERVICE DE L'ÉNERGIE OPÉRATIONNELLE

Hilairret (Sylvain, Philippe, Franck), ingénieur en chef de 1<sup>re</sup> classe. Chevalier du 14 juillet 2014.

### Au grade de chevalier

#### ARMÉE DE TERRE

Bourgoin (Arnaud, Frédéric, François), lieutenant-colonel, artillerie. 29 ans de services.

Chopard (Nicolas, Daniel, François), chef de bataillon, génie. 21 ans de services.

Cozette (Gilles-René, Marie, Roland), lieutenant-colonel, infanterie. 27 ans de services.

Le Feuvrier (Antoine, Eric, Jacques), chef d'escadrons, arme blindée et cavalerie. 20 ans de services.

Mathieu (Karine, Paule, Jacqueline), commandante, groupe de spécialités état-major. 23 ans de services.

Mitnik (Cyril, Serge, Paul), lieutenant-colonel, infanterie. 27 ans de services.

Payet (Olivier, Richard), lieutenant-colonel, génie. 23 ans de services.

Petry (Romain, Gilbert), chef de bataillon, infanterie. 25 ans de services.

Pointet (Gilles, Raymond, Pierre), capitaine, artillerie. 37 ans de services.

Poncet (Eric, Nicolas, Gaspard), lieutenant-colonel, troupes de marine. 28 ans de services.

Vous aussi, vous pouvez écrire dans notre revue. Plusieurs rubriques vous sont ouvertes :

- Des plumes et des idées !

- Histoire / Patrimoine

- Vie ou réseau de L'Épaulette

Cette revue est surtout la vôtre, aussi vous êtes invités à faire parvenir à la rédaction de L'Épaulette :

(nathalie.crispin@gmail.com) vos propositions d'articles ou suggestions d'idées.

Ces contributions seront publiées selon leur pertinence, leur actualité, et leur humour.



ACCOMPAGNER  
LES AGENTS  
DU SECTEUR PUBLIC  
DANS LEURS  
PROJETS,  
C'EST ÇA  
ÊTRE À LA  
HAUTEUR DE  
NOS CLIENTS.

BANQUE FRANÇAISE  
MUTUALISTE

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris.

Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 025 947 048,75 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR](https://www.banquefrancaisemutualiste.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE 



## HISTOIRE D'UNE AMBITIEUSE REFORME

SEBASTIEN NOËL



De quelles réformes significatives se souvient-on lorsqu'on évoque les ruptures majeures survenues ces dernières années dans les armées ? Les réponses à cette interrogation montrent que les transformations qui touchent l'armée de terre au cours des années 1970 semblent oubliées. Pourtant, elles sont d'une importance capitale et d'une ampleur rarement égalée. À la charnière entre le modèle voué à faire la guerre dans les anciennes colonies françaises et celui tourné vers l'intervention extérieure, les années 1970 sont en effet propices au changement dans tous les domaines : sociétal, financier,

économique, humain ou sécuritaire. Les conséquences pour l'armée de terre sont essentiellement d'ordre structurel et doctrinal, avec la mise en oeuvre d'une réforme d'envergure qui conduit à développer un modèle global permettant de répondre à l'ensemble des menaces auxquelles la France est confrontée. Son fonctionnement est radicalement bouleversé. Les grands principes qui sont instaurés constituent toujours pour certains les fondements d'une armée de terre moderne, marquant ainsi l'aube du renouveau.

Officier breveté de l'École de guerre, Sébastien Noël a participé à plusieurs opérations extérieures, au Kosovo, en Afghanistan, au Mali ou en Centrafrique. S'intéressant à de nombreux sujets, dont l'histoire et la littérature, il est l'auteur d'un roman politique, Conquête du pouvoir (L'Harmattan, 2017), et d'un récit, Dans l'impasse du conflit centrafricain (L'Harmattan, 2018), rédigé après avoir été inséré au sein d'une mission internationale de maintien de la Paix.

**Dacres - Format : 12,5 x 19 cm - 150 pages**  
**Parution : 17/03/2023 - Prix : 13,30 €**

## MARESCOT. LE VAUBAN DE NAPOLÉON

GÉRARD ERMISSE



Surnommé le Vauban de Napoléon, Marescot fut, de 1800 à 1808 - date de sa chute spectaculaire - un lointain successeur du maréchal de Louis XIV, comme lui à la tête du Génie et des fortifications. Il a contribué à nombre des célèbres victoires de son chef, mais dans l'ombre. Il est aussi le grand « fortificateur » de l'Empire français. Au sommet de la hiérarchie militaire et de la haute société impériale, il est un des supports du trône, sans être un proche de Napoléon. Mais rendu coupable de la catastrophe de Baylen en 1808, il est dégradé,

humilié et paye sa prétendue faute de quatre ans de prison sans jugement. Une telle existence chahutée, dramatiquement romantique, illustre ce que fut la vie de tant de jeunes officiers depuis les Lumières jusqu'aux premiers moments du « roi bourgeois » Louis-Philippe. C'est aussi un des intérêts de cette biographie singulière que d'éclairer ce moment si particulier de notre histoire.

**Pierre De Taillac - Format : 16 x 23 cm - 208 pages**  
**Parution : 02/06/2023 - Prix : 22,90 €**

## LES ORIGINES MAUDITES DES CHANTS MILITAIRES 1941-1945

THIERRY BOUZARD-ERIC LEFÈVRE



Des « chants nazis » dans l'armée française sont périodiquement dénoncés dans les médias. Pour savoir ce qu'il en est réellement, deux historiens reconnus dans leurs spécialités complémentaires se sont attaqués à ce dossier sensible. Témoignages inédits, archives classifiées et documentation nauséabonde, tout ce qui touche à l'histoire de ce répertoire est décortiqué. Ils montrent que l'adoption de ces chants est liée au contexte des guerres de décolonisation et à des mobiles à la fois pratiques et politiques. De l'Europe à l'Extrême-Orient en passant par l'Afrique du Nord, dépassant ou confirmant des filiations idéologiques, les emprunts des mélodies à travers les lignes de front et les conflits illustrent l'importance de ces répertoires immatériels que constituent les chansons de soldats. Si elles sont restées à l'écart des recherches historiques, leur résonance actuelle dans les usages et les cérémonies militaires justifient l'étude de ce sujet délicat.

**L'harmattan - Format : 15 x 24 cm - 182 pages**  
**Parution : 07/04/2023 - Prix : 22 €**

## DE LA GUERRE

MARTIN MOTTE



Peu de stratèges apparaissent aussi clivants que Foch : Liddell Hart, Marc Bloch et Raymond Aron ont vu en lui un dangereux illuminé dont les idées néo-napoléoniennes ont eu d'effroyables conséquences en 1914-1918 ; à l'inverse, les armées françaises le considèrent toujours comme une référence centrale.

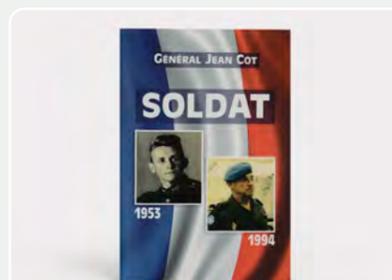
Seul un retour aux textes incriminés permet de trancher le débat. Encore fallait-il rendre ces derniers accessibles au lectorat d'aujourd'hui : c'est ce que fait le présent volume, qui regroupe les deux principaux livres de Foch - Des principes de la guerre (1903) et De la conduite de la guerre (1904) - dans une édition allégée de certains développements trop techniques, accompagnée d'un appareil critique éclairant et illustrée de nombreuses cartes.

En lisant ces pages, on verra combien la pensée de Foch dépasse le contexte de sa rédaction. Nourrie par une vaste culture générale, elle s'attache en effet à dégager les principes pérennes de la stratégie. Le vainqueur de 1918 demeure en outre un professeur d'énergie à nul autre pareil, dont se sont notamment inspirés de Gaulle, Churchill, Eisenhower et Patton. Au moment où la guerre d'Ukraine marque le retour aux combats de haute intensité, sa redécouverte s'impose.

**Tallandier - Format 14 x 21cm - 528 pages**  
**Parution : 31/08/2023 - Prix : 26,50 €**

## SOLDAT, 1953-1963

GÉNÉRAL JEAN COT



Le général Cot, malgré des débuts inattendus dans la carrière militaire, a passionnément occupé divers postes de commandement et partagé ses réflexions sur le leadership, la préparation au combat et la stratégie nationale. Son livre raconte son parcours de soldat avec convictions, doutes, réussites, échecs, et des extraits de ses écrits intimes apportent une rare authenticité au récit. En tant que Saint-Cyrien et diplômé d'état-major, il a commandé la 1ère armée et dirigé la Force de protection des Nations-Unies avant de se consacrer à l'enseignement et à l'écriture, cumulant des distinctions honorifiques internationales.

**Association des Amis du Châtillonnais**  
**140 pages - 15/11/2021 - Prix : 20 €**

## NOUVELLE HISTOIRE DE L'ARTILLERIE FRANÇAISE

LIEUTENANT-COLONEL PHILIPPE PASTEAU



Décisive sur le champ de bataille, l'artillerie n'en demeure pas moins une des grandes oubliées de l'histoire militaire. Ce paradoxe est, dans notre pays, d'autant plus étonnant que les canons français ont souvent été les plus innovants et qu'ils ont permis à la France de remporter nombre de ses victoires. Alors que le « Caesar » est considéré comme un des meilleurs canons du monde, qu'il fait la preuve de son efficacité en Ukraine, il nous a semblé essentiel de raconter cette histoire des canons français. En cinq siècles, l'artillerie va bouleverser la manière de faire la guerre : chaque évolution technique a des conséquences déterminantes sur le champ de bataille et ses effets sont immédiatement perceptibles au combat.

Des frères Bureau au canon de 75, du système Gribeauval au Caesar, cette nouvelle histoire de l'artillerie française invite le lecteur à un formidable voyage au cœur de cette « arme savante ».

**Pierre De Taillac - Format 19 x 24cm - 200 pages**  
**Parution : 30/06/2023 - Prix : 24,90 €**

## ARMISTICE

NICOLAS LE NEN



Chute de Dien Bien Phu, 7 mai 1954, les armes se taisent. Trois soldats se retrouvent dans la colonne des prisonniers : Constant Jalaire, jeune lieutenant idéaliste sorti de Saint-Cyr ; Marcel Larget, fils de paysans du Limousin ; Heinrich Schmidt, légionnaire allemand, ancien officier de la Wehrmacht.

Durant cette marche vers la captivité, qui prend des allures de confessionnal, ils livrent leurs peurs, leurs égarements, leurs remords, leurs démons intérieurs... L'un a mené une embuscade ratée et meurtrière, l'autre a déserté au moment d'un assaut ennemi, le troisième a des souvenirs terribles de la campagne de Russie. Parviendront-ils à conclure un armistice avec leur conscience ? À retrouver leur dignité d'homme ? Avec ce livre choral d'un réalisme époustouflant, l'auteur fouille l'âme des soldats. Un roman âpre aux personnages saisissants, dont on comprend à la toute fin en quoi leurs destins sont liés.

Général de division, Nicolas Le Nen est l'auteur de plusieurs ouvrages de géopolitique et de stratégie.

**Rocher Eds Du - Format : 14cm x 20cm - 320 pages**  
**Parution : 30/08/2023 - Prix : 19,90 €**



CARAC EST UNE MUTUELLE D'ÉPARGNE,  
DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE OUVERTE À TOUS

# Faites valoir vos droits à réparation !

**0%**  
**DE FRAIS** <sup>(4)</sup>  
sur l'ensemble  
de vos versements

**La Retraite Mutualiste du Combattant** est un produit d'assurance vie monosupport libellé en euros ayant pour objet la constitution d'une rente viagère différée au profit notamment d'anciens combattants et de victimes de guerre<sup>(1)</sup> visés par l'article L.222-2 du Code de la mutualité et les textes réglementaires afférents.

## Une rente majorée par l'État

de 12,5 % à 60 % selon le conflit auquel vous avez participé, le titre que vous détenez et sa date d'obtention.

## Des versements déductibles

Vos versements sont déductibles de votre revenu imposable conformément à la législation en vigueur<sup>(2)</sup>.

## Une fiscalité favorable

Vous bénéficiez de la fiscalité favorable de l'assurance vie en matière de transmission<sup>(3)</sup>.

(1) Sous réserve d'être titulaire de la Carte du Combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation.

(2) Dans la mesure où ces versements permettent l'acquisition d'une part de rente majorée par l'État.

(3) Conformément à la législation en vigueur. Demandez conseil à un conseiller Carac.

(4) Depuis le 15 mars 2023, la Retraite Mutualiste du Combattant de la Carac est désormais accessible sans frais sur versements. Seuls les frais annuels de 0,55% sur l'épargne gérée s'appliquent.

**Contactez  
un conseiller Carac**

**N° Cristal 0 969 32 32 52**  
APPEL NON SURTAXÉ

**www.carac.fr**



www.legifrance.gouv.fr/  
eli/arrete/2018/11/15/AR  
MM1831125A/jo/texte



La station à destination des militaires,  
en partenariat avec le ministère des  
Armées, et le groupe Skyrock.

**Carac** - Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIREN : 775 691 165

Siège social : 159, Avenue Achille Peretti - CS 40091 - 92577 Neuilly-sur-Seine cedex

N° Cristal : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé) - [www.carac.fr](http://www.carac.fr)

**carac**

Communication à caractère publicitaire

SANTÉ · PRÉVOYANCE · ASSURANCE · RETRAITE

PROTÉGER  
INTERVENIR  
DÉFENDRE

VOS VALEURS  
NOUS ENGAGENT

A230047 • mars 2023 • © Sandria Chenu Godefroy - Photographie d'action.



agpm.fr



Groupe **AGPM**

Assureur distributeur  
des offres sélectionnées  
par **Tégo**

SANTÉ · PRÉVOYANCE · ASSURANCE · RETRAITE

AGPM Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances - SIRET 312 786 163 00013 APE 6512Z  
AGPM Vie - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances SIRET 330 220 419 00015 APE 6511Z - Rue Nicolas Appert, 83086 TOULON CEDEX 9